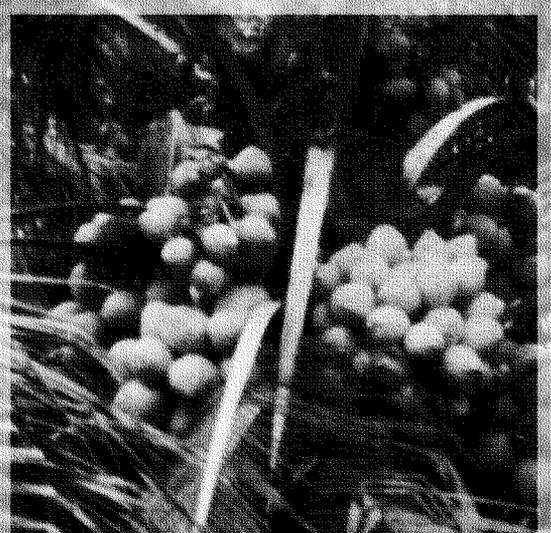


■ AUTREFOIS L'AGRONOMIE

L'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux 1942-1984

Christian Surre



L'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux 1942-1984

Christian Surre

Ancien directeur du département palmier et ancien directeur
du développement de l'Institut de recherches pour les huiles
et oléagineux

Avec le concours de José-Charles Fleury, ancien directeur
de l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux

La collection Autrefois l'agronomie publie des témoignages et des analyses ayant trait au passé de l'agronomie tropicale française. Elle a pour objet essentiel l'information des agents du CIRAD. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.

Sommaire

Avant-propos	5
La création de l'IRHO	7
L'organisation de l'institut : 1941-1945	11
Le siège square Pétrarque	11
Les bases outre-mer	13
Implantation du réseau palmier à huile : 1946-1948	15
Les programmes de recherche	15
La plantation de Dabou, en Côte-d'Ivoire	19
La station de La Dibamba, au Cameroun	20
Les huileries du Plan	20
Récapitulatif	21
Implantation des réseaux arachide et cocotier : 1948-1954	22
Les oléagineux annuels à Loudima, au Congo	22
L'arachide à Niangoloko, en Haute-Volta	23
Premières recherches sur le cocotier	23
L'arachide au Sénégal	26
Les cocoteraies du Togo et du Mozambique	29

Le ricin à Savé, au Dahomey	29
Poursuite des recherches sur le palmier à huile	30
L'organisation de l'IRHO en 1954	34
Déploiement des activités : 1958-1983	37
Autonomie puis indépendance de l'Union française	37
De 1958 à 1962	38
De 1963 à 1970	46
Naissance du GERDAT	48
De 1971 à 1975	51
De 1976 à 1983	55
De l'association à l'EPIC	68
Décision du conseil des ministres	68
Lettre des présidents d'instituts au GERDAT	69
Colloque de Montpellier	70
Accord-cadre franco-ivoirien	70
Décret constitutif du CIRAD	71
Statut du personnel	72
Dissolution de l'IRHO	72
Bilan en guise de conclusion	83
Annexes	89
Allocution de J.-C. Fleury à l'occasion de son départ à la retraite	90
Lettre du comte de Paris au directeur de l'IRHO	94
Allocution du Dr Balla Keita à l'occasion de sa visite à la station Marc-Delorme	95
Lettre du ministre de la Recherche et de la Technologie et du ministre de la Coopération et du Développement au président de l'IRHO	96
Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 26 novembre 1984	98
Résolutions votées au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de l'IRHO	99

Avant-propos

Ce document se propose de rappeler l'histoire de l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (IRHO) depuis sa création en 1942 jusqu'en 1984, à l'intention des nouvelles générations qui poursuivent son œuvre dans un cadre différent. Il a été écrit par le plus ancien de l'IRHO, Christian Surre ; qu'il en soit vivement remercié. La rédaction ne reprend pas une chronologie détaillée de tous les faits qui ont illustré l'action de l'IRHO, mais donne les grandes lignes de celle-ci dans l'esprit que lui avait assigné son président fondateur et qui a perduré durant quatre décennies. Cet esprit alliait le pragmatisme dans la politique de recherche et de développement, l'efficacité pratique et la continuité assurée par un statut privé, alors que de nombreuses et importantes mutations marquaient son environnement. C'est cette politique, confortée par l'enthousiasme et le dévouement des cadres et du personnel de l'institut et par le soutien constant des autorités de tutelle, qui lui a permis d'élargir considérablement sa zone d'investigation et d'intervention, au service d'un nombre toujours plus grand de producteurs de par le monde, souvent parmi les plus déshérités. Belle illustration de l'impératif catégorique de Kant, « Tu dois, donc tu peux », et de la parole de Lyautey : « Rien de grand ne se fait sans une parcelle d'amour. »



*Le président fondateur de l'IRHO,
Robert M. E. Michaux.*

La création de l'IRHO

L'ÉVOLUTION du monde, que ce soit du point de vue politique, économique ou technique, a été telle au cours des cinquante dernières années qu'il n'est pas inutile de rappeler brièvement dans quel contexte fut décidée la création des instituts de recherches spécialisés dans les diverses cultures tropicales.

L'année 1941 est la période la plus noire de la seconde guerre mondiale, avec la suprématie de l'Allemagne nazie sur une grande partie de l'Europe, alors que celle du Japon s'étend en Extrême-Orient, en particulier sur l'Indochine, la Malaisie et les Indes néerlandaises.

Les contingentements et les restrictions sur toutes les matières premières et en particulier les corps gras ont imposé aux autorités de chercher à développer en Afrique, très déficitaire en corps gras, de nouvelles zones de production.

Dans ce but, le ministre de la France d'outre-mer demanda à une personnalité particulièrement qualifiée de lui préparer un programme pour développer la production d'oléagineux. Il s'adressa à Robert M. E. Michaux, alors président de la Confédération des producteurs agricoles d'outre-mer. Ce dernier avait pu se convaincre, au cours de sa passionnante carrière de planteur en Extrême-Orient, que l'emploi de méthodes rationnelles fondées sur une expérimentation agronomique éprouvée permettait d'accroître très significativement la production des cultures tropicales. Il avait pu observer sur place au cours des années 30 l'éclatant succès des instituts de recherches de Malaisie et des Indes néerlandaises, de l'Institut français du caoutchouc en Indochine, et il avait acquis la conviction qu'il fallait suivre ces exemples dans les territoires de l'Union française.

Le président Robert Michaux écrivait d'ailleurs : « La recherche spécialisée est à notre époque la seule forme valable de l'application à un domaine déterminé des diverses disciplines scientifiques concourant au développe-

ment agricole ; cette spécialisation permet à toute la chaîne des questions relatives à un groupe donné de cultures d'être suivie, depuis l'agriculteur jusqu'au consommateur, par des ingénieurs et des techniciens de formation différente appliquant en commun leurs connaissances particulières ; ceux-ci maintiennent leurs liens permanents avec tous les spécialistes de mêmes productions dans le monde et finissent par connaître chacun d'eux personnellement. » Il souhaitait que ces organismes aient un statut privé, « puisque l'Etat ne peut indéfiniment suffire à toutes les tâches, et si l'autorité doit rester à l'origine des décisions, les moyens d'actions sur le plan économique peuvent et doivent être dans la majorité des cas demandés à la profession ».

Il se faisait ainsi l'écho du prince Louis de Broglie qui, au sujet de l'Institut français du caoutchouc précité, pouvait écrire : « Cet institut, qui fait un si grand honneur à ceux qui l'ont fondé et à ceux qui le dirigent, devrait servir de prototype pour la création d'organismes analogues se rapportant à d'autres grandes branches de l'industrie française. »

Mais à cette époque, hormis l'Institut du caoutchouc, la France ne disposait pour l'agronomie tropicale d'aucun organisme permettant d'étudier dans leur ensemble tous les problèmes posés par une culture et de poursuivre jusqu'à leur terme des recherches coordonnées et complètes. Les recherches étaient alors confiées à des services administratifs trop souvent isolés du contexte scientifique international et dont la non-spécialisation du personnel et ses changements fréquents d'affectation nuisaient à la continuité des recherches.

Ainsi, l'impérieuse obligation d'appliquer à l'Union française les méthodes qui avaient fait leurs preuves apparut avec évidence, et la création de l'IRHO fut décidée en 1941 en plein accord avec les représentants de l'Administration. Cette création fut suivie de celles de l'IFAC pour les fruits et agrumes et de l'IRCT pour les fibres textiles. Afin d'assurer la continuité de l'action et la souplesse de fonctionnement requises pour ces recherches, ces instituts prirent la forme d'associations sans but lucratif selon la loi de juillet 1901.

La présidence de l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux fut confiée à Robert Michaux, qui lui assigna un objectif essentiellement pratique de développement de la production, mais avec le plus grand souci des méthodes scientifiques.

Le président Robert Michaux était un homme aussi actif qu'entreprenant. Président de la Confédération des producteurs agricoles d'outre-mer, il était aussi un administrateur très actif de la Société financière de caoutchouc (Socfin) et de la Société des plantations de Terres rouges et du groupe Rivaud, et encore président du Comité international de réglementation du caoutchouc et du Conseil international de la recherche et du développement du caoutchouc. Personnage chaleureux, il faisait toujours grande confiance aux jeunes, auxquels il pouvait tout demander. Toujours accessible malgré ses nombreuses activités, il n'hésitait pas, par exemple, à accorder un entretien dans le métro entre deux rendez-vous !

Le fondateur de l'IRHO ayant apprécié en Asie les perspectives qui s'offraient au palmier à huile lorsqu'il est rationnellement cultivé, puisque, à l'époque, il y produisait de cinq à dix fois plus d'huile par hectare que la palmeraie

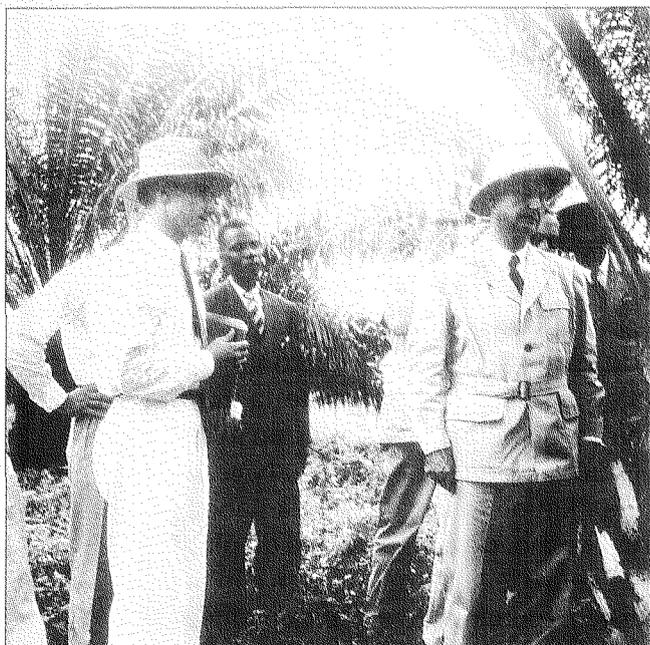
La création de l'IRHO

d'Afrique ou que les autres principaux oléagineux, c'est sur le palmier à huile que l'institut concentra ses efforts en priorité.

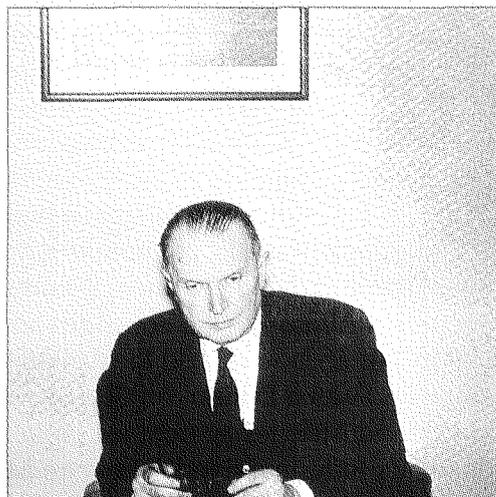
Avant la première guerre mondiale, l'huile de palme et de palmiste n'apparaissaient guère dans les statistiques du commerce mondial. En 1939, les transactions de ces deux produits représentaient 1 million de tonnes en équivalent d'huile (650 000 tonnes d'huile de palme et 350 000 tonnes d'huile de palmiste), se classant alors au deuxième rang des producteurs de corps gras végétaux, derrière le cocotier, mais avant l'arachide. A cette époque, la production d'huile de palme provenait pour les deux tiers d'Afrique (également un très fort pourcentage d'huile de palmiste) et, pour ce continent, essentiellement de la palmeraie naturelle qui s'étendait sur toute la zone forestière du golfe de Guinée, les premières plantations industrielles n'ayant débuté en Afrique qu'au cours des années 30, au Congo belge et au Nigeria, si l'on fait abstraction de la plantation de l'Union tropicale de plantations créée en 1925 à Dabou, en Côte-d'Ivoire. En Asie, des programmes de plantations industrielles avaient été lancés dès la fin de la première guerre mondiale aux Indes néerlandaises et en Malaisie ; toutefois les surfaces plantées à cette époque étaient encore très modestes, comparées à ce qui a été réalisé ces trois dernières décennies.

Si la priorité était donnée au palmier à huile, il ne fallait pas sous-estimer pour autant deux autres oléagineux auxquels une part importante des activités de l'institut devait être consacrée : l'arachide, culture qui concernait de nombreuses populations en Afrique, et le cocotier.

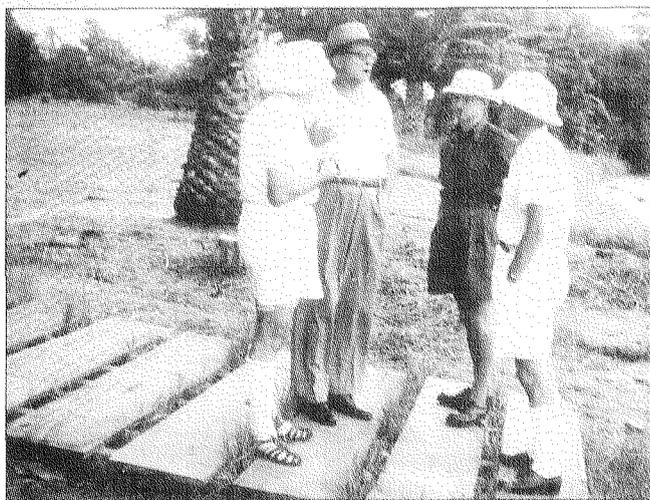




Le gouverneur général Messmer (à droite) en visite à la station de Pobé (Bénin).

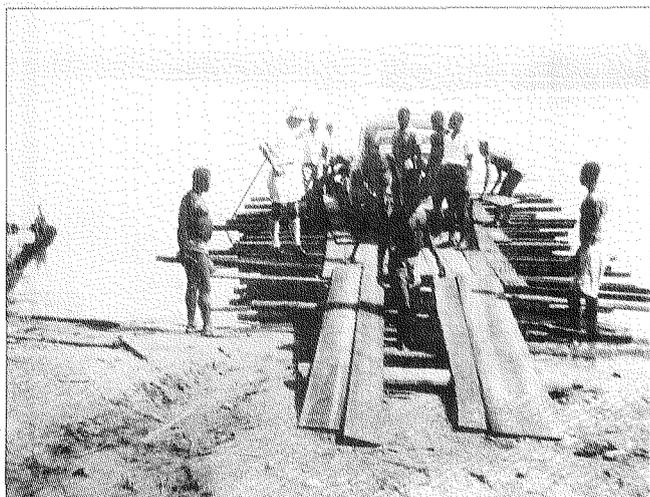


René Carrière de Belgarric, directeur général, à son bureau de travail, square Pétrarque.



Le président Michaux (en chapeau) lors d'une inspection de la station de La Mé (Côte-d'Ivoire), au bord de la lagune. René Carrière de Belgarric est à sa droite (1946).

Traversée de la lagune entre la station de La Mé et Bingerville (Côte-d'Ivoire).



Première case du directeur de la station de La Mé, Christian Surre.



L'organisation de l'institut 1941-1945

S I L'IRHO a été créé à la fin de 1941, ses activités réelles ne débutèrent qu'en septembre 1942, avec le départ outre-mer de ses premiers chercheurs, Paul Guerrini, Henri Pech, Christian Surre pour l'agronomie, et Pierre Everaerts pour la chimie-technologie. Le 1^{er} octobre, René Carrière de Belgarric fut désigné comme directeur général de l'institut. Il allait occuper ce poste avec autant de compétence que de bienveillante autorité durant trente ans, jusqu'en décembre 1972, date à laquelle il fut nommé président de l'institut. Sa première tâche fut de mettre en place une organisation de base.

Le siège square Pétrarque

Le siège comprenait trois sections.

La section métropolitaine réunissait le secrétariat général, confié à Lucien Maille, la documentation (M. Van den Berg), les recherches, avec M. Loury pour la chimie-technologie et Maurice Ferrand pour l'agronomie ainsi que MM. Larochas et Mensier pour les applications. Ces services trouvaient à Paris tous les contacts scientifiques et techniques indispensables à leurs travaux.

La section d'outre-mer, dirigée par Paul Guerrini, devait regrouper des centres d'essais où s'effectueraient, en liaison constante avec la section métropolitaine, toutes recherches et expérimentations. Les travaux s'appuyaient sur les avis autorisés d'un corps consultatif, composé d'un conseil supérieur ainsi que, d'une part, des commissions de travail regroupant des hauts fonctionnaires, des chercheurs, des industriels, des enseignants et des producteurs sur différents thèmes (documentation, enseignement technique, chimie, agronomie, technologie, production et application),

d'autre part des conseillers scientifiques de haut niveau, dont le professeur Emile André, les inspecteurs généraux J. Adam et A. Aubreville, des membres de l'Institut, les professeurs A. Chevalier, M. Delépine, C. Dufraisse, Jacob et Heim. Des liaisons étroites étaient assurées par ailleurs avec le laboratoire des corps gras de Bellevue, l'Institut colonial de Marseille, l'ITERG, l'ORSC (futur ORSTOM, Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, aujourd'hui Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) et le CNRS.

La Mé en 1942

Malgré la proximité d'Abidjan et de Bingerville, la station de La Mé était alors difficile d'accès, et une affectation sur cette station était considérée par les fonctionnaires comme une sanction : cela s'est ressenti sur ses activités de recherches. Bingerville, ancienne capitale, n'était, certes, qu'à 15 kilomètres de La Mé, mais il fallait traverser la lagune en pirogue ; quant à la route d'Abidjan, tracée sous forêt dense, elle était très accidentée donc fortement ravinée, avec de nombreux ponts plus ou moins solides, et il n'était pas rare d'y trouver un arbre imposant en travers. Il fallait donc de la matinée à la journée pour rejoindre Abidjan, d'autant qu'en 1942 seuls les véhicules à gazogène étaient théoriquement autorisés à circuler. Or cette technologie n'était pas idéale compte tenu de l'humidité ambiante et du profil de la route qui imposait de décharger la camionnette en bas des côtes et de monter les colis à dos d'homme.

Cet isolement a imposé, d'ailleurs, que Mme Guerrini, la femme du directeur, accouche sur la station prématurément et précipitamment par un beau dimanche de novembre 1942, le 8, exactement le jour du débarquement américain en Afrique du Nord, de son premier enfant — alors que le médecin, appelé d'urgence par un messager parti à bicyclette à Bingerville, devait arriver le lendemain de la naissance pour constater que la mère et le bébé étaient en parfaite santé, les agronomes ayant fait front. Dans l'émotion générale et en l'absence du père, on oublia de déclarer l'enfant dans les délais réglementaires, ce qui nécessita de nombreuses formalités juridiques. Mais l'essentiel était que tout se soit bien passé.

A cette époque, s'il fallait une journée pour rejoindre Abidjan, il fallait quatre jours pour venir de France par la ligne intérieure qui survolait le Sahara, avec une seule liaison par mois ; la ligne côtière par Dakar était hebdomadaire, mais il était très difficile d'obtenir une place.

Pour emprunter la ligne intérieure, il fallait rejoindre Marseille-Marignane par train pour un vol Marignane-Alger en hydravion avec amerrissage dans la baie d'Alger, ce qui était un spectacle inoubliable. Le second jour, survol du Sahara avec quatre escales, dont une pour déjeuner à proximité de la palmeraie d'Aoulef (à l'escale suivante, la panne de la radio et un fort vent de sable rendirent l'atterrissage laborieux) ; l'avion était un petit Lockheed de six places. Enfin l'avion se posa à Gao pour y passer la nuit ; comme les nuits étaient chaudes et les chambres de l'hôtel Atlantide mal ventilées, il était d'usage que les occupants de l'hôtel sortent leur lit dans la rue, chacun gardant son intimité sous la moustiquaire. Le troisième jour, vol Gao-Cotonou. Le quatrième jour, Cotonou-Abidjan en avion amphibie avec amerrissage sur la lagune dans la baie du Banco ; c'est tout juste si l'avion ne vous déposait pas directement à l'hôtel. Arrivé à Abidjan, il fallait évidemment célébrer l'événement par un déjeuner largement arrosé et enfin rejoindre La Mé grâce à un gazogène mis à disposition par les Eaux et Forêts. On se retrouvait ainsi à 9 heures du soir au bord de la lagune dont la traversée se faisait en pirogue, rythmée par le chant des pagayeurs. Il ne restait que 8 kilomètres à parcourir sur un sentier forestier en suivant le porteur qui avait sur la tête valise et lampe-tempête. La France était loin, mais les souvenirs restent bien vivaces après cinq décennies.

A cette époque, le port d'Abidjan était en construction et le canal de Vridi n'était pas encore ouvert. Les paquebots restaient donc au large et les passagers étaient descendus en panier par grue et déposés dans des barges ; mais, avec la houle, les occupants avaient souvent droit à un bon bain auparavant. Le même problème se posait à l'arrivée au wharf, ainsi que pour toutes les marchandises qui étaient débarquées.

L'organisation de l'institut : 1941-1945

La section de développement de la production était chargée d'apporter le concours de l'institut à toutes les réalisations pratiques ayant pour but d'accroître les ressources en corps gras de l'Union française. Cette section marque l'aspect concret qui dès l'origine a été donné aux activités de l'institut, au niveau des recherches aussi bien que des réalisations.

Les bases outre-mer

Les premières recherches outre-mer débutèrent sur les stations de La Mé (Côte-d'Ivoire) et de Pobé (ancien Dahomey), qui appartenaient toutes les deux au gouvernement général de l'Afrique occidentale française (AOF). Celles-ci furent affectées à l'IRHO avec un bail emphytéotique de 99 ans. Il s'y ajouta l'unité expérimentale de Grand-Drewin (Côte-d'Ivoire), palmeraie naturelle appartenant à l'Union tropicale de plantations qui la céda gracieusement à l'IRHO pour y étudier l'aménagement des palmeraies.

La station de La Mé avait été créée en 1923 par l'inspecteur général Houard. Elle disposait d'une superficie totale de 2 780 hectares dont seulement 80 étaient en 1942 plantés en palmier *Elaeis*, sur lesquels 70 hectares de champs généalogiques.

La station de Pobé, créée de même, couvrait 794 hectares, dont 90 de palmeraie, 70 de champs généalogiques et parcelles expérimentales et 20 de palmeraies aménagées. Cette station était dirigée par André Rancoule qui devait prendre par la suite la direction de la section d'outre-mer de l'institut avant d'en être le délégué pour l'Afrique.

Ces deux unités, qui avaient été gérées d'une manière identique pendant vingt ans, étaient situées dans deux zones climatiques différentes ; La Mé était assez représentative de la région forestière de la côte d'Afrique favorable à l'éléiculture ; Pobé, représentative du sud du Dahomey, pouvait être considérée comme intermédiaire entre le climat tropical humide et un climat de type soudanais, avec une faible pluviométrie et une insolation plus forte qu'à La Mé, et se justifiait par l'importance des palmeraies naturelles et des produits du palmier dans l'économie du pays.

La concession de Grand-Drewin, de 1 960 hectares, était entièrement couverte par une palmeraie naturelle déjà âgée mais sur laquelle pouvaient être comparées diverses méthodes d'exploitation. Ce point est important car, à cette époque, la majeure partie de l'huile de palme et de palmiste produite en Afrique provenait de la cueillette en palmeraie naturelle. Il importait donc de montrer que cette dernière pouvait encore représenter une source de revenu pour les paysans, à condition de remplacer cette simple cueillette par une exploitation plus rationnelle.

D'emblée, l'institut disposait donc de superficies importantes pour développer ses programmes de recherches. Mais il se devait de donner une impulsion nouvelle aux deux stations de La Mé et Pobé, aux activités réduites au cours des deux premières décennies, si on en juge par les faibles superficies mises en valeur. Ainsi à La Mé la deuxième génération de palmiers avait été plantée en intercalaire de la première, à un écartement de 3 mètres, ceci pour des raisons d'économie... et cette deuxième génération dut être sup-

primée avant même l'entrée en production. Les premiers travaux, dès septembre 1942, furent orientés sur la sélection : inventaire du matériel végétal existant sur place et de ses caractéristiques, élaboration des programmes. Mais ces premiers travaux furent entravés par le débarquement allié en Afrique du Nord, qui coupait les relations entre l'Afrique et la métropole. Se posèrent alors certains problèmes, en particulier pour le financement des unités, et il fallut se débrouiller avec les moyens du bord ; heureusement, La Mé possédait une belle bananeraie dont la vente des régimes à la prison de Bingerville permit d'assurer les fins de mois en attendant la mise en place d'une filière pour acheminer les fonds de la métropole. De l'utilité d'un siège....

Mais, le 1^{er} février 1943, la presque totalité des cadres expatriés fut mobilisée avec pour conséquence la reprise des stations de La Mé et Pobé par les services agricoles, l'institut ne gardant que la plantation de Grand-Drewin. Toutefois, les travaux se poursuivaient en métropole dans les domaines de la chimie, de la documentation et de l'enseignement technique, en attendant la fin de la guerre.

Implantation du réseau palmier à huile 1946-1948

EN DÉCEMBRE 1945, après la démobilisation, les cadres purent repartir outre-mer et l'IRHO reprit effectivement possession des stations de La Mé (Christian Surre) et de Pobé (Henri Pech) au 1^{er} janvier 1946. L'année 1946 doit être considérée outre-mer comme l'année zéro de l'institut, et dès ce moment ses activités se multiplièrent rapidement.

15

Les programmes de recherche

Pour le palmier à huile, les programmes agronomiques qui abordèrent deux thèmes principaux, la sélection et les problèmes de fumures, explicitent bien la philosophie et l'aspect pratique des recherches de l'IRHO.

C'est l'inspecteur général Houard qui avait fixé les premières normes pour la sélection, à une époque où la disjonction variétale entre *dura* et *pisifera* et leur hybride *tenera* n'avait pas encore été mise en évidence, ce qui ne devait être fait qu'en 1938 par les chercheurs de l'INEAC (Institut national pour l'étude agronomique du Congo) à Yangambi. Afin d'éviter les palmiers présentant des fruits sans coque, stériles, observés dans la descendance, l'inspecteur général Houard avait retenu pour la sélection un critère de fruits de 60-20-20 (60 % de pulpe, 20 % d'amande et 20 % de coque), estimant respecter ainsi un juste équilibre pour la coque. C'est d'après ce critère que furent effectués les premiers choix d'arbres parmi les populations de la région de Bingerville en Côte-d'Ivoire et au Dahomey. Ne furent ainsi retenus que des arbres avec des fruits à coque relativement mince et un pourcentage de pulpe assez faible — puisqu'on observa par la suite des *tenera* aux pourcentages de pulpe supérieurs à 80 %. De plus, le matériel ainsi choisi était relativement homogène, ce qui représentait un gros handicap pour la poursuite de la sélection. C'est pourquoi avait été demandée à l'Union tropicale de plantations l'autorisation d'entreprendre des observations sur les arbres de



*Plantation de Grand-Drewin
à l'origine (Côte-d'Ivoire).*



*Récolte ancestrale
à la ceinture
de régimes de palme.*

*Arrivée des régimes de palme à l'usine
de la station de La Mé, en Côte-d'Ivoire.*



sa plantation de Dabou, effectuée entre 1925 et 1930 avec des semences sélectionnées originaires de la région de Deli en Extrême-Orient. Cette plantation, qui couvrait 1 727 hectares, était la seule mise en place dans les territoires français d'outre-mer. Le matériel Deli de la variété *dura* était caractérisé par de gros régimes en petit nombre et avec de gros fruits, alors que le matériel *tenera* de La Mé et de Pobé sur lequel les travaux de sélection étaient orientés produisait de petits régimes assez nombreux et des petits fruits ; il y avait donc intérêt à effectuer des croisements entre ces deux souches de matériel génétiquement très différent et de caractéristiques complémentaires.

En avril 1946, un point d'essais fut ouvert à Dabou par l'assistant sélectionneur de La Mé, et 3 000 arbres mis en observation entre 1946 et 1948 permirent de choisir 200 géniteurs pour la fourniture de semences et la poursuite de la sélection. Ainsi, dès la fin de 1946 étaient produites les premières semences *dura* x *tenera* entre les *dura* Deli de Dabou et les *tenera* d'Afrique.

La vie d'un travailleur ivoirien et d'un expatrié à La Mé en 1946

A titre anecdotique, voici quelles étaient les conditions de vie d'un travailleur ivoirien et d'un expatrié à La Mé en 1946. Le travail était obligatoire, c'est-à-dire que les jeunes devaient consacrer au moins une année d'activité à une entreprise, ce qui, en quelque sorte, constituait un service civique. Ils étaient logés et nourris et percevaient une faible rémunération, le complément de salaire étant mis de côté pour constituer un pécule qui leur était remis à la fin de leur séjour ; cette somme leur permettait bien souvent d'acheter leur future femme. Le travail sur les chantiers se faisait toujours en musique pour assurer la cadence et les recruteurs s'efforçaient de fournir aussi quelques musiciens. Le travail obligatoire fut supprimé le 1^{er} mai 1946. Des contrats furent alors signés avec les travailleurs et dès cette date apparurent les syndicats, sous la conduite d'Houphouët Boigny, alors président du syndicat des planteurs. La première conséquence fut une grève générale qui dura un mois, l'arrêt des activités du port paralysa le pays, le privant de tout approvisionnement, que ce soit en ravitaillement, carburant ou matériel. Ainsi peut-on dire qu'en un mois l'Afrique francophone est passée du Moyen Âge à une approche approximative du XX^e siècle. Il y avait peu de véhicules, encore contingentés, et les déplacements se faisaient à bicyclette, qu'il s'agisse de visiter la station ou les chantiers, ou de se rendre à Bingerville.

Le président R. M. E. Michaux, toujours soucieux du bien-être de ses collaborateurs, fit envoyer à La Mé une moto Harley Davidson type police américaine en provenance d'une autre plantation ; mais cet engin trop puissant s'étant avéré d'un emploi difficile sur les pistes, il fut finalement remplacé par des Motobécane plus légères et plus maniables, pouvant être mises dans une pirogue pour traverser la lagune.

Le premier camion ne fut réceptionné qu'en juin 1946. Pour aller à Dabou, il fallait rejoindre Bingerville à bicyclette puis faire de l'auto-stop, ce qui demandait une bonne journée. En 1946 apparurent les premiers groupes électrogènes, pour remplacer les lampes à huile ou à pétrole. Leur fonctionnement était fantaisiste, comme c'était le cas du premier réfrigérateur à pétrole, un seul pour quatre ménages, car tout était contingenté.

Le ravitaillement « plus ou moins frais » était assuré par le « courrier » qui se rendait chaque jour à Bingerville, mais on utilisait les produits du cru, associés aux poulets ou aux poissons. Les conditions matérielles étaient difficiles, mais l'atmosphère de travail était sympathique et détendue, au moins en 1946. Si ces conditions s'améliorèrent rapidement, il n'en fut pas toujours de même pour les conditions de travail, mais on ne peut pas tout avoir en même temps.

Ces derniers provenaient d'un nouveau choix effectué la même année sur la station de La Mé en mettant à profit les observations faites pendant de nombreuses années sur la production en nombre et poids de régimes, la composition des régimes et des fruits. Pour bien marquer qu'il s'agissait d'un matériel végétal nouveau et éviter le gaspillage — les semences étaient fournies jusqu'alors gratuitement et les commandes libellées en centaines de kilos ne correspondaient absolument pas aux besoins réels —, il fut décidé de facturer les semences sur la base d'un prix par unité.

Cette mesure mal reçue par les utilisateurs de l'époque, les services de l'Agriculture, s'est avérée très importante pour la suite des travaux de sélection et de fourniture de semences, puisque chaque utilisateur participait ainsi aux frais de recherche et, par suite, les pays étrangers importateurs de ces semences sélectionnées. En fait, les recettes procurées par la vente du matériel végétal ont permis pendant plus de quarante ans de couvrir plus que les dépenses de sélection proprement dites et d'assurer aux stations une part importante de leur autofinancement, à laquelle s'ajoutait celle provenant des ventes d'huile.

La plantation de Dabou offrait également un champ privilégié pour entreprendre des expériences de fumures, grâce à la relative homogénéité de ses sols de savane et du matériel végétal Deli. Dès la création du point d'essais de Dabou, une première expérience de fumures avait été mise en place, étudiant les trois éléments N, P, K. C'est sur cette expérience que furent prélevés les premiers échantillons foliaires qui ont permis d'adapter au palmier à huile la technique du diagnostic foliaire si largement utilisée par la suite. Les résultats furent remarquables : dès la première année, l'aspect végétatif des arbres s'était nettement amélioré sur les parcelles recevant de la potasse, puis le poids des régimes et enfin leur nombre augmentèrent, permettant de multiplier la production par sept, celle-ci passant de 1,5 tonnes de régimes par hectare à plus de 10 tonnes. Il était ainsi démontré que par des fumures appropriées la plantation de Dabou, dont l'exploitation n'avait pas repris, pouvait redevenir rentable.

Cette même année 1946, les premières expériences d'aménagement de la palmeraie naturelle furent mises en place à Grand-Drewin. Cette plantation, située en bordure de mer, était envahie par un recrû forestier qui atteignait ou même dépassait la couronne des palmiers ; la densité était souvent supérieure à 200 palmiers par hectare. Un triple objectif fut poursuivi pour l'aménagement des palmeraies : d'abord, mettre les arbres en condition optimale pour produire, c'est-à-dire supprimer la concurrence du recrû forestier et, si nécessaire, réduire la densité à 135-150 arbres par hectare ; ensuite, permettre un accès facile des arbres, par l'ouverture de layons nord-sud tous les 200 mètres pour réduire le portage ; enfin, faciliter la récolte, par élagage des vieilles palmes et dégagement de la couronne.

En 1946 également, la station de Sibiti au Congo était affectée à l'institut. Elle avait été créée en 1941 par le gouverneur général Eboué. Il en avait confié la direction à Henri Julia, qui fut détaché à l'IRHO en 1946. Cette station avait vocation pour les trois États Congo, Gabon et République centrafricaine. Le climat de cette région de moyenne altitude (plus ou moins 520 mètres) est caractérisé par une faible insolation (1 000 heures) et une longue saison

sèche, avec un abaissement marqué de la température qui devait s'avérer un facteur nettement défavorable. Les premiers travaux portèrent sur la sélection à M'Filou dans les parcelles issues de graines de Yangambi (Congo belge), les premières plantations étant faites en 1944 ; cette origine, caractérisée par des fruits plus gros avec une pulpe plus épaisse, s'est avérée complémentaire des souches sélectionnées en Afrique de l'Ouest. Malheureusement, en 1948 apparaissait la pourriture du cœur, observée également sur les grandes plantations du sud du Congo belge ; les recherches en phytopathologie (André Bachy), physiologie et entomologie ont démontré que cette maladie était de nature physiologique et due aux conditions climatiques, les abaissements de température en saison sèche constituant le facteur le plus défavorable. Néanmoins, les différentes origines introduites à Sibiti ont montré des comportements différents, ce qui a justifié d'entreprendre une sélection de lignées adaptées aux conditions particulières des régions sud du Congo. La station lança aussi un important programme de mise au point de la mécanisation pour la déforestation et l'entretien des plantations, si largement utilisée par la suite.

Ainsi, le réseau agronomique palmier de l'institut comprenait dès 1946 trois stations expérimentales, La Mé, Pobé et Sibiti, situées dans des zones climatiques différentes, un point d'essais sélection-expérimentation à Dabou, et la palmeraie naturelle de Grand-Drewin.

La plantation de Dabou, en Côte-d'Ivoire

L'objectif assigné à l'institut par son président fondateur était de développer la production des oléagineux et en particulier du palmier à huile dans la zone forestière du golfe de Guinée. Le sud de la Côte-d'Ivoire apparaissait comme une des régions les plus favorables pour cette culture et une huilerie du Plan avait été prévue près de Dabou. Mais il devenait difficile de promouvoir des programmes de plantations en Côte-d'Ivoire quand la seule plantation existante, celle de l'Union tropicale des plantations de Dabou, avait cessé d'être exploitée depuis mai 1946, sa faible production ne permettant plus de couvrir les frais d'exploitation — le prix de l'huile était fixé arbitrairement par les autorités locales et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre avaient été radicalement modifiées en mai 1946. La remise en exploitation de la plantation était un préalable indispensable à tout développement du palmier à huile en Côte-d'Ivoire, sinon en Afrique francophone. Or, à la fin de l'année 1947, les premiers résultats de l'expérience de fumures montraient déjà une action significative qui permettait d'escompter un très fort accroissement de la production de la plantation, susceptible de lui assurer une meilleure rentabilité. De plus, l'IRHO était intéressé à confirmer en vraie grandeur ses résultats expérimentaux. Ces arguments et les premiers résultats observés furent présentés au président Robert Michaux, à la demande duquel l'Union tropicale des plantations voulut bien faire don de la plantation de Dabou à l'IRHO pour 1 franc symbolique. C'est ainsi que le 1^{er} avril 1948 l'institut prit possession de la plantation, la direction en étant confiée à Eugène Charvet, avec Pierre Boyé au service recherches. Un prêt de la Caisse centrale de coopération économique permit de remettre en état les parcelles non entretenues depuis deux ans et d'apporter une fumure

potassique à l'ensemble des surfaces plantées. Ainsi, sur les 1 950 hectares plantés, la production, qui n'était que de 266 tonnes d'huile la première année, passa rapidement à plus de 2 000 tonnes (2 234 tonnes en 1955), soit plus d'une tonne d'huile par hectare. La concession cédée à l'IRHO, qui couvrait 4 000 hectares, offrait en outre la possibilité d'étendre les surfaces en palmier et de tester la valeur des graines sélectionnées produites ; ce programme d'extension commença en 1954.

La station de La Dibamba, au Cameroun

En 1948 était ouverte au Cameroun la station de La Dibamba dans une région caractérisée par un climat équatorial très humide : près de 3 mètres de pluies avec comme corollaire une faible insolation pendant la grande saison des pluies, qui dure six mois. La concession de 748 hectares, couverte de forêts, était située à 28 kilomètres de Douala. A l'époque, la liaison avec la capitale économique n'était guère facile, compte tenu de l'état de la route et des fantaisies dans le fonctionnement du bac sur la rivière de La Dibamba. L'objectif assigné à la station était de prouver aux producteurs camerounais de la zone maritime qu'une culture de palmier bien conduite était rentable. Dès sa création, elle aborda deux thèmes de recherche, la fumure et l'étude de l'adaptation des diverses sélections dans les conditions du sud du Cameroun, complétant donc le dispositif expérimental palmier de l'institut.

Les huileries du Plan

Mais il fallait dans le même temps s'attaquer à l'aspect industriel aux fins de valoriser les produits de la palmeraie naturelle ; ce fut l'objectif du programme des huileries du Plan. Dès 1945, la direction du Plan au ministère de la France d'outre-mer avait pris l'initiative, en liaison avec l'IRHO, d'étudier un programme de développement de la production de matières grasses en Afrique. Pour le palmier à huile, ce programme allait au plus urgent. Il donnait la priorité à la mise en exploitation rationnelle des palmeraies naturelles qui s'étendaient sur de vastes superficies du littoral du golfe de Guinée, par l'installation d'huileries modernes devant progressivement se substituer à l'extraction traditionnelle et apporter dès leur mise en service une augmentation importante de la production en quantité (extraction de 90 % de l'huile contenue dans les régimes, au lieu de 50 à 60 % en traitement artisanal) et en qualité (4 % d'acidité au lieu de 20 à 30 %, avec une teneur en eau et en matière solide pratiquement négligeable). Il ne s'agissait pas seulement d'implanter des usines, mais aussi d'amorcer un vaste mouvement d'industrialisation et d'expansion économique, dont les huileries de palme devaient constituer le catalyseur et permettre de programmer, dans un deuxième stade, la création de plantations sélectionnées, seules susceptibles d'assurer des rendements optimaux.

En janvier 1947, en liaison avec les autorités locales, sont effectuées par Pierre Michaux, frère du président et conseiller technique, et Gérard Bourlet, délégué au développement de la production de l'IRHO, les premières enquêtes en vue d'implanter ces huileries. Huit seront construites, quatre au Bénin (ex-Dahomey), deux au Cameroun, une en Côte-d'Ivoire et une au

Implantation du réseau palmier à huile : 1946-1948

Togo. Ce programme de huit huileries fut dans l'ensemble un succès puisqu'il permit en moins de huit ans de produire 100 000 tonnes d'huile et 80 000 tonnes de palmistes, représentant plus de 6 milliards de francs CFA dont la majeure partie fut distribuée aux populations locales en prix d'achat des régimes et en salaires.



Timbres de commémoration de l'inauguration de l'une des huileries de palme du Plan.

Récapitulatif

Ainsi, entre le 1^{er} janvier 1946 et l'année 1948, l'ensemble des unités de base de recherche sur le palmier à huile avait pu être constitué. Il comprenait :

- une station principale, à La Mé, en Côte-d'Ivoire, disposant d'une concession de plus de 2 000 hectares sous forêt ;
- trois stations à vocation plus régionale, à Pobé au Dahomey (Bénin), à La Dibamba au sud du Cameroun, et à Sibiti au Congo ;
- la plantation expérimentale de Dabou, avec une concession de 4 000 hectares dont 2 000 de palmiers originaires d'Extrême-Orient, plantés pour l'essentiel entre 1925 et 1930, et dont la remise en exploitation était rendue possible grâce aux résultats remarquables obtenus en matière de fertilisation potassique ;
- la palmeraie expérimentale de Grand-Drewin, s'étendant sur 1 969 hectares.

Ce dispositif agronomique, qui couvrait les quatre principales zones écologiques de la côte d'Afrique, était complété par le programme d'industrialisation des palmeraies naturelles supervisé par l'IRHO, dont la première des huit usines fut mise en route en 1950.

Ce dispositif déjà important s'étendra progressivement dans le cadre des opérations de développement et d'assistance technique qui vont offrir ultérieurement à l'IRHO des possibilités très larges d'investigation dans toute la ceinture tropicale, depuis le Pérou jusqu'à l'Indonésie.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Implantation des réseaux arachide et cocotier 1948-1954

LA PÉRIODE 1946-1948 a été d'abord celle du lancement des recherches sur le palmier à huile. Mais elle a été aussi mise à profit pour aborder les autres oléagineux, et en priorité l'arachide, avec Pierre Prévôt, ainsi que le cocotier et le karité, et pour créer un service statistique dont fut chargé Michel Ollagnier. En 1947 ont été entreprises, avec l'appui du gouverneur Pechoux, les premières enquêtes en vue de créer une station de recherches sur le cocotier en Côte-d'Ivoire. Se sont également noués les premiers contacts avec les autorités de Haute-Volta pour commencer les recherches sur le karité, en particulier sur le traitement de la noix et la préparation du beurre.

Les oléagineux annuels à Loudima, au Congo

C'est en novembre 1948 qu'était créée une section de recherches oléagineux annuels sur la station d'agriculture Lyon-Caen, à Loudima, dans la vallée du Niari au Congo, premier maillon d'un dispositif de recherches des oléagineux annuels. Ses tâches étaient de plusieurs ordres.

- Sélection et génétique de l'arachide : initialement, introductions massives de variétés sélectionnées en provenance des principales stations de recherches, en s'orientant vers des types d'arachide commercialisables en qualité « bouche » pour valoriser le revenu de l'agriculteur.
- Agronomie de l'arachide : effet de l'amendement calcaire pour combattre la toxicité manganique entravant le développement des cultures (toxicité mise en évidence rapidement grâce au diagnostic foliaire), rotation des cultures, utilisation d'un engrais vert annuel, possibilité de deux cycles de culture par an, étude des problèmes de technologie (lavage et séchage pour les arachides de bouche). Cette cellule de recherche de l'IRHO a fait réaliser

Implantation des réseaux arachide et cocotier : 1948-1954

un progrès important par la création et la diffusion de variétés de bouche adaptées aux conditions locales et de valeur marchande doublée.

- Etudes sur le ricin : entreprises à Loudima en collaboration avec la Compagnie générale des oléagineux tropicaux (CGOT), en particulier pour le décortiquage (mise au point d'une décortiqueuse SART 4).

L'arachide à Niangoloko, en Haute-Volta

Le dispositif expérimental se complétait, en 1949, par l'ouverture de la station expérimentale de Niangoloko dans le sud-ouest de la Haute-Volta (devenue Burkina Faso), où la concession occupait une enclave de 284 hectares dans la forêt classée de Niangoloko. Les premiers travaux furent consacrés au karité, car à l'époque peu d'études avaient été faites sur cet oléagineux de cueillette qui tenait une place non négligeable dans l'économie des zones soudaniennes : moyens à mettre en œuvre pour permettre le développement de cette production, à la fois par une amélioration du rendement des arbres et par une meilleure préparation et utilisation de l'amande et du beurre.

Cependant, dès les premières années, le programme de recherches comporta également des expérimentations sur les oléagineux annuels cultivés dans la région : arachide, sésame, puis ricin et soja.

La production voltaïque d'arachide, faible en tonnage, était importante cependant pour l'économie rurale et constituait avec le sésame et le coton l'une des rares cultures d'exportation adaptées au pays. Les faibles rendements par hectare provenaient de plusieurs facteurs : faible fertilité du sol et irrégularité des pluies ; techniques culturales mal adaptées, date de semis, densité, binages insuffisants ; et surtout maladie de la rosette. Dans un premier stade, l'amélioration des techniques culturales (date et densité des semis, désinfection des semences, apport d'une fumure azotée phosphatée) permit d'accroître sensiblement les rendements, et contre la rosette était mis en place un important programme de sélection à partir de variétés introduites et de souches sélectionnées sur place (variétés résistantes hâtives puis tardives, variétés de bouche résistantes). Les résultats obtenus ont permis en 1959 la création de secteurs de vulgarisation, d'abord à Labola puis à Banfora et Dedougou.

En ce qui concerne le karité, la station avait mis au point un four artisanal pour le séchage des noix et une presse hydraulique à bras pour l'extraction du beurre.

Premières recherches sur le cocotier

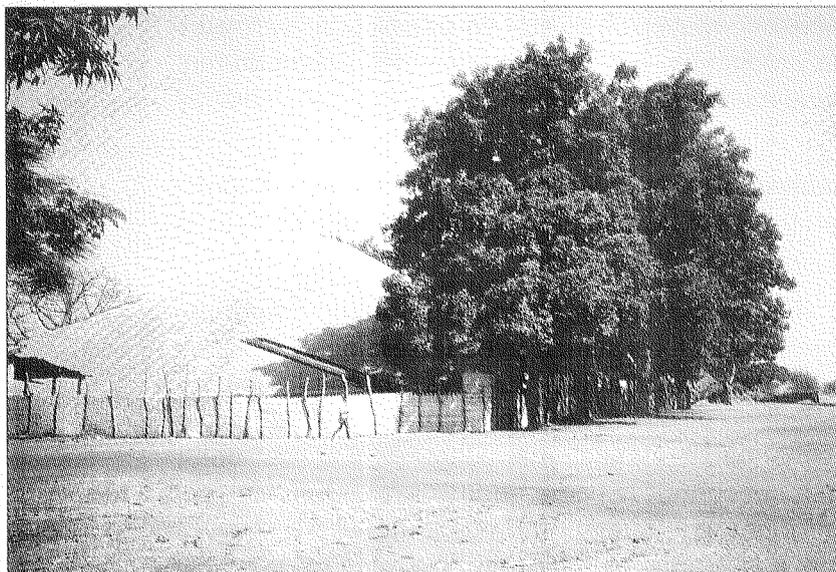
Les recherches sur le cocotier ont pu commencer en 1949 avec l'ouverture de la station expérimentale de Sémé-Podji au Dahomey (Bénin), bientôt suivie par celle de Port-Bouët en Côte-d'Ivoire.

La station expérimentale de Sémé-Podji, située en bordure de l'Atlantique, comprenait deux concessions, l'une de 117 hectares couverts par une vieille cocoteraie, et l'autre de 88 hectares, à Kraké, constituée d'une zone plantée

*Pierre Gillier (à gauche),
en mission sur le terrain.*



*Secco d'arachide
au Sénégal.*



*Station de Niangoloko,
en Haute-Volta. Champ
de multiplication
de variétés résistantes.*



*Station de Loudima, au Congo.
Conservation des lignées (60^e jour).*



d'anacardiens et d'essences diverses. Cette localisation sur les sables côtiers était bien représentative de la cocoteraie qui s'étendait du Nigeria au Togo, avec une pluviométrie limite de 1 300 millimètres. Les premières plantations ont été réalisées en 1952, mais la vieille cocoteraie plantée vers 1934 a permis d'expérimenter des fumures minérales et organiques et de choisir des semenciers. Par ailleurs, des introductions de noix ont été faites dès 1950, en provenance de Ceylan, de Tahiti, de Côte-d'Ivoire, du Cameroun et de Malaisie. De ces deux derniers pays figuraient des cocotiers Nains d'Asie, en vue de créer des hybrides avec le Grand local ; de plus, ils pouvaient être intéressants en cas d'extension vers l'est de la maladie de Kaïncopé (existant au Togo). Un des objectifs majeurs de la station était, bien sûr, de fournir du matériel sélectionné pour la replantation et l'extension des cocoteraies du littoral, et le premier jardin grainier fut planté en 1957.

En Côte-d'Ivoire également, le cocotier était un élément économique non négligeable pour les populations habitant les sables côtiers du sud, qui représentent environ 100 000 hectares et sur lesquels cette culture prit un nouveau développement à partir de 1945 ; la pluviométrie y est plus favorable qu'à Sémé-Podji. La concession initiale de Port-Bouët, en bordure de mer, couvrait 100 hectares de forêts, et un bloc complémentaire de même superficie fut rapidement mis à sa disposition vers le nord de la zone des sables côtiers, où les sols sont plus pauvres.

Sous la direction de Yann Frémond, les premiers travaux débutèrent en 1950, les constructions en 1951 et les plantations en 1952, tandis qu'une expérience d'engrais était implantée sur une cocoteraie voisine (PB CC 1). L'objectif assigné à la station était de pouvoir rapidement conseiller les planteurs sur la fumure à apporter à leurs cocoteraies et de fournir aux producteurs un matériel sélectionné bien adapté aux conditions locales.

Les surfaces plantées se développèrent rapidement, d'une part pour l'expérimentation (densité, fumure, couverture du sol, cultures intercalaires, association cocotier-élevage), et d'autre part pour les champs comparatifs et l'étude de la transmission des caractères ainsi que l'introduction de matériel étranger, notamment des Nains, en 1955, en vue de la production d'hybrides, ce qui devait constituer le premier jardin grainier d'Afrique.

La grande activité développée par la station rendra nécessaire en 1956 de disposer de nouveaux terrains pour permettre la poursuite des programmes. Ils seront choisis en bordure du canal d'Assinie, où fut créée une station annexe de 250 hectares, sur une concession couverte de forêts.

Les conditions climatiques et les disponibilités en terrains permirent de confier rapidement à la station de Port-Bouët un rôle majeur dans le dispositif de recherche sur le cocotier, en particulier en matière de sélection. Avant d'être à même de fournir un matériel sélectionné, la station vulgarisa la sélection sur pépinières, facteur important pour assurer une meilleure homogénéité des plantations. A partir de 1955, les meilleurs arbres ont été croisés entre eux pour créer une première parcelle grainière *typica-typica*, tandis que de nouvelles introductions étaient réalisées, principalement en provenance d'Asie et de Polynésie, origines à gros coprah, susceptibles d'améliorer sur ce point le matériel africain à faible teneur en coprah. Des Nains de trois couleurs étaient également introduits.

Le dynamisme dont a fait preuve la station dans la mise en place de ces recherches, aussi bien en matière de sélection que de nutrition minérale, et les premiers résultats obtenus lui ont permis d'acquérir en moins de dix ans une renommée mondiale à l'égal de celle des deux centres de recherches les plus importants, celui de Ceylan créé en 1925 et celui de l'Inde qui débuta en 1945.

L'arachide au Sénégal

La zone arachidière couvrait au Sénégal 3 200 000 hectares, dont environ 1 200 000 étaient cultivés chaque année, les cultures principales étant l'arachide et le mil. Les recherches sur ces cultures étaient réalisées par le Centre de recherches agronomiques (CRA) de Bambey. C'est en 1949 que Pierre Prévôt, physiologiste, chargé de recherches à l'institut, entreprit les premières études de l'IRHO sur cette légumineuse au Sénégal. Chercheur intuitif, Pierre Prévôt savait sortir de la rigueur scientifique pour, à partir des premiers résultats, échafauder des hypothèses que des expérimentations rigoureuses confirmaient par la suite. Les études se développèrent en 1950 dans la région de Thiès (centre du Sénégal) et, en collaboration avec la Compagnie générale des oléagineux tropicaux (CGOT), à Séfa en Casamance.

En 1951 fut créé le département arachide-karité, sous la direction du commissaire général Henri Borius, tandis que le personnel d'outre-mer s'étoffait avec l'affectation au Sénégal de Pierre Gillier.

Dispositif de recherche

Dans ce pays, les conditions du milieu, très variables du nord au sud, justifient de décentraliser l'expérimentation, et trois autres points d'essais furent ouverts en 1952 à Louga, Tivaouane et Darou, couvrant ainsi les diverses écologies de la zone arachidière caractérisée par des sols divers et une pluviométrie variant de 400 millimètres (35 jours) à Louga à 860 millimètres (55 jours) à Darou, zone de terres neuves qui venait d'être récemment mise en culture. Le point d'essais de Louga couvrait 30 hectares en bordure sud de la ville et avait été implanté volontairement sur des sols très dégradés, à la limite des possibilités de culture. Celui de Tivaouane, dans la région de Thiès, couvrait 22 hectares avec une annexe de 9 hectares et il s'agissait d'une zone en voie d'épuisement dont l'arachide constituait la principale ressource. Enfin, le point d'essais de Darou disposait de trois types de sols caractéristiques de la région. L'objectif assigné à ces points d'essais était bien évidemment de fournir aux paysans sénégalais des méthodes nouvelles, de rentabilité certaine, destinées à améliorer la culture de l'arachide tout en assurant la conservation de la fertilité du sol.

Les premières études fondamentales effectuées en France et au Sénégal avaient mis en évidence les facteurs conditionnant le rendement, en particulier la structure du sol et la nutrition minérale, ce qui justifia, dès la création des points d'essais, la mise en place d'essais de longue durée : longueur et traitement des jachères, nutrition minérale. Ils permirent, d'une part, de définir pour chaque région les éléments minéraux les plus importants pour l'arachide et de suivre l'évolution des besoins au cours des années ; d'autre

part, de mettre au point la technique du diagnostic foliaire et de préciser les niveaux critiques à retenir.

Ces travaux sur stations furent rapidement complétés par des essais hors stations qui permirent de définir pour l'ensemble de la zone arachidière quatre formules de fumures, les limites d'application étant déterminées avec une précision de quelques kilomètres.

D'autres essais mirent en évidence l'importance de la désinfection des semences, de la densité des semis et de l'entretien ; ce qui, associé aux fumures préconisées, permit de doubler les rendements à l'hectare.

Avant de pouvoir conseiller une nouvelle technique aux services de l'Agriculture chargés de la vulgarisation, il fallait s'assurer que celle-ci s'intégrerait harmonieusement dans la petite exploitation agricole et qu'elle conserverait son efficacité avec les moyens dont disposait le cultivateur. Pour cela, l'IRHO créa en 1955, sur chaque point d'essais, un échelon intermédiaire de pré vulgarisation ainsi que des essais de confirmation réalisés par les cultivateurs eux-mêmes. De plus, dès 1955, quatre villages de la région de Darou ont été suivis plus complètement, chacun ayant des caractéristiques différentes.

Tout ceci montre que, dès les premières années, les cadres de l'institut se sont préoccupés de la valeur des techniques préconisées et se sont efforcés d'en faire la vulgarisation afin que les paysans puissent bénéficier rapidement des résultats des recherches. Les faits ont montré la grande valeur éducative et démonstrative des essais de vulgarisation.

Priorités

La priorité avait été donnée dès l'origine aux aspects agronomiques, la sélection étant alors réalisée par le CRA de Bambey. Mais l'institut ne devait pas pour autant négliger ce thème, car il fallait sélectionner des variétés de bouche pour la Casamance et des variétés résistantes à la sécheresse pour la zone nord, qui était très défavorisée. Ces études ont été effectuées par la section IRHO établie en 1951 auprès du CRA de Bambey. Il lui fut confié également d'autres études : désinfection des semences, densité optimale des semis, doses et époques d'application des engrais ; la section a mis au point également un épandeur monté sur le semoir, un distributeur de graines pour avoir la densité optimale, matériel simple permettant aux cultivateurs de prendre, dès le semis, une sérieuse option pour une bonne récolte. Cette section a encore joué un rôle important dans l'apport des précisions indispensables pour une large utilisation du diagnostic foliaire de l'arachide, en liaison avec les services agronomiques et statistiques et les laboratoires du siège.

Un protocole avait été signé le 5 décembre 1952, concernant l'orientation des recherches respectives du CRA de Bambey (repris ultérieurement par l'IRAT) et de l'IRHO, afin d'éviter les doubles emplois. Ce protocole confirmait l'orientation des recherches de l'IRHO : étude des problèmes de nutrition minérale et détermination des niveaux critiques en éléments fertilisants ; établissement, en commun avec le CRA, de la carte de la nutrition minérale de l'arachide au Sénégal. Les programmes de recherche étaient établis en commun, après discussion et comparaison des résultats obtenus de part et



28

*Champ semencier de Nains jaunes
à la station de Port-Bouët,
en Côte-d'Ivoire.*



*Inflorescence
de ricin (R63).*

d'autre, suivant les lignes générales arrêtées par le Comité de coordination des recherches et de la production en AOF, et la répartition des tâches se faisait en fonction des aptitudes particulières et des moyens de chacun des deux organismes.

Les cocoteraies du Togo et du Mozambique

La cocoteraie togolaise, qui s'étendait sur une profondeur de 3 kilomètres en bordure de l'océan et faisait suite à celle du Ghana à l'ouest et à celle du Bénin à l'est, se trouvait, en fait, dans des conditions écologiques proches de celles de Sémé-Podji et donc dans sa zone d'influence. Toutefois, il existait au Togo depuis 1932 une maladie dite de Kaïncopé, qui se développait très lentement et ne présenta pas de risques majeurs jusqu'en 1944, époque à laquelle les dégâts devinrent plus importants et justifièrent, de 1947 à 1951, des missions de spécialistes du CRA de Bingerville. En 1951, le physiologiste de l'IRHO fut associé à ces missions. En 1953, constatant de nouveaux cas à Porto Seguro, à 20 kilomètres de Kaïncopé, sur un sol nettement différent, avec mort de nombreux cocotiers, l'IRHO envoya sur place son phytopathologiste, André Bachy, qui implanta une série d'expériences avec application d'oligoéléments et installa une série de parcelles d'observation pour étudier la propagation et la répartition de la maladie ainsi que l'évolution des symptômes et la liaison éventuelle avec le climat.

Au Mozambique, la Compagnie du Boror, qui exploitait 20 000 hectares de cocoteraie, constatant depuis quelques années une baisse de ses productions, fit appel en 1954 à l'institut pour étudier les problèmes de nutrition. Une première mission de reconnaissance permit d'apprécier la nature des carences minérales rencontrées sur les diverses plantations, consécutives à un appauvrissement excessif en humus, carences azotées fréquentes et parfois très sévères qui purent être corrigées par l'installation de plantes de couverture, l'enfouissement d'engrais verts et l'apport d'éléments minéraux.

Ce fut une des premières interventions de l'institut dans un pays de l'« étranger traditionnel ». La collaboration avec la Compagnie du Boror s'est poursuivie jusqu'à l'indépendance du Mozambique et s'est complétée par la mise en place d'un programme de régénération des cocoteraies, le choix de géniteurs locaux, et des introductions en vue d'implanter des champs semenciers.

Le ricin à Savé, au Dahomey

A cette époque, l'essor des fibres synthétiques avait redonné un certain dynamisme au marché des huiles et graines de ricin, plante cultivée en particulier dans la région de Savé, à la limite nord de la palmeraie naturelle. Cette culture rencontrait de nombreux problèmes, car les variétés cultivées étaient hétérogènes, non décapsulables mécaniquement, facteur qui conditionnait toute extension des cultures, le décapsulage à la main étant long et fastidieux. Sur le point d'essais ouvert en 1955, priorité fut donc donnée à la sélection avec introduction de variétés étrangères, en vue d'obtenir des variétés homogènes à rendement convenable et décapsulables mécanique-

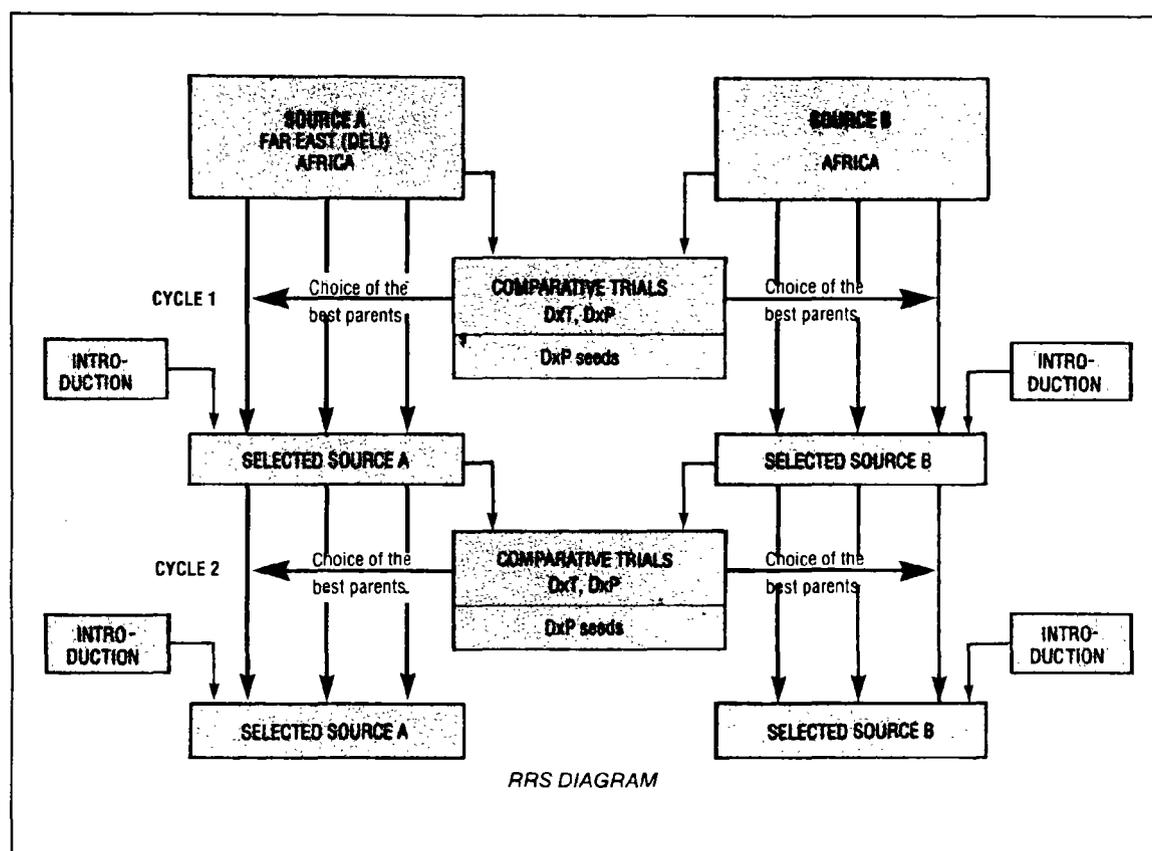
ment. Malheureusement, les variétés étrangères à cycle court se révélèrent inadaptées aux conditions climatiques trop humides pendant la floraison. Une sélection fut donc entreprise à partir d'un type local, la variété Ouidah 6, en s'appuyant sur la méthode des complexes héréditaires (méthode Larroque), et permit d'obtenir un type bien fixé et à caractéristiques technologiques convenables. Il s'agissait d'un ricin pérenne d'une bonne productivité, assez semblable au ricin local, ce qui permit son introduction dans la culture traditionnelle où il a rapidement remplacé les types communs. Mais, comme la culture associée présentait des difficultés d'entretien et de récolte, on a recherché des variétés mieux adaptées à la culture pure, seule susceptible d'assurer de bons rendements. C'est la variété R63 originaire du Tonkin qui fut finalement retenue et distribuée à partir de 1961. Parallèlement étaient étudiés les problèmes de fumure et les assolements, ce qui permit d'obtenir une production de l'ordre de 1 000 kilos à l'hectare. Une décapsuleuse industrielle fut mise au point.

Poursuite des recherches sur le palmier à huile

L'IRHO était conscient des progrès à faire dans le domaine de la sélection pour améliorer la valeur des semences fournies. Certes, une nouvelle souche, plus riche en pulpe, avait été sélectionnée à Sibiti. Mais le matériel qui avait été choisi par les stations de La Mé et de Pobé était relativement homogène (critère 60-20-20). Par ailleurs, si une sélection entreprise dès 1946 sur des *dura* Deli de la plantation de Dabou originaires d'Extrême-Orient avait permis rapidement de produire des semences *dura* Deli x *tenera* d'Afrique, ce qui constituait déjà un progrès important, les arbres de Dabou correspondaient à une sélection faite en 1920-1925, et depuis lors des travaux importants avaient été réalisés en Extrême-Orient sur la variété *dura*. Aussi, pour faire franchir un nouveau pas à la sélection, l'IRHO, sous l'impulsion de Robert et Pierre Michaux et de Maurice Ferrand, réalisa entre 1950 et 1954 l'« expérience internationale », à l'époque unique en son genre. Elle associait cinq participants : les trois stations de l'IRHO, La Mé, Pobé et Sibiti ; la station de l'INEAC à Yangambi (Congo ex-belge) ; les plantations de la Socfin en Malaisie.

Chacun des participants avait choisi ses dix meilleurs arbres, croisés entre eux grâce à de très nombreux échanges de pollens. Les graines obtenues furent partagées entre les cinq participants et les plants mis en place simultanément sur les cinq stations.

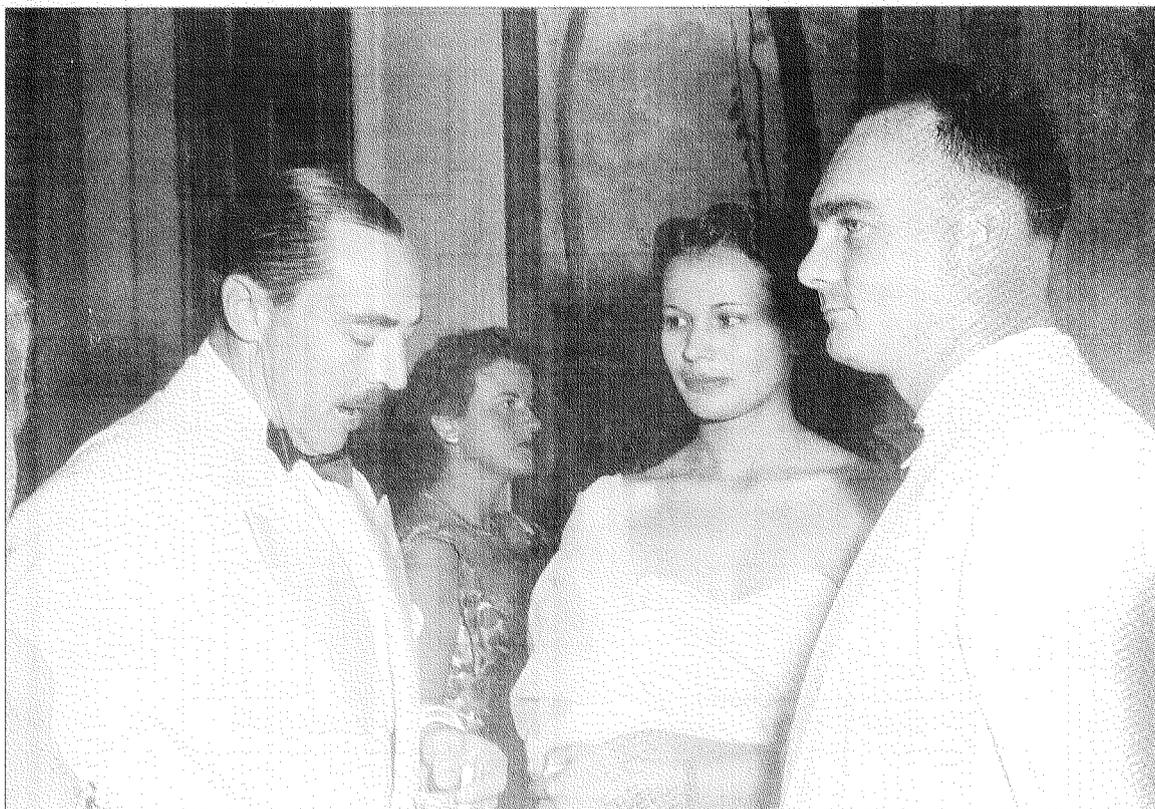
Cette expérience avait pour double but de permettre la comparaison du comportement de mêmes lignées plantées dans des conditions écologiques aussi différentes que celles du Dahomey et de la Malaisie, et d'apporter aux divers participants de nouvelles souches de matériel génétique susceptibles d'améliorer le matériel local. Sa réalisation matérielle fut difficile car, à l'époque, les relations aériennes entre les pays d'Afrique et l'Extrême-Orient étaient précaires, et les modes de conditionnement et de conservation du pollen encore mal définis. Il fallait donc qu'il y ait des inflorescences prêtes à être fécondées à réception du pollen, ce qui n'était pas toujours le cas.



La sélection récurrente réciproque (SRR) largement utilisée pour l'amélioration génétique des plantes allogames et adaptée au palmier à huile par l'IRHO est le moyen le plus fiable et le plus performant pour sélectionner les meilleurs croisements. Deux sources A et B sont croisées entre elles et les hybrides obtenus testés en essais comparatifs. Les parents ayant donné les meilleurs hybrides sont utilisés dans les programmes de recombinaison pour la poursuite de la sélection (sources A et B sélectionnées) et d'autofécondation pour la production de semences. Les meilleurs croisements identifiés dans les essais comparatifs sont ainsi fidèlement reproduits à partir des autofécondations parentales et améliorés par rapport à l'hybride de départ grâce à un choix des géniteurs dans ces autofécondations basé sur les caractères héritables.

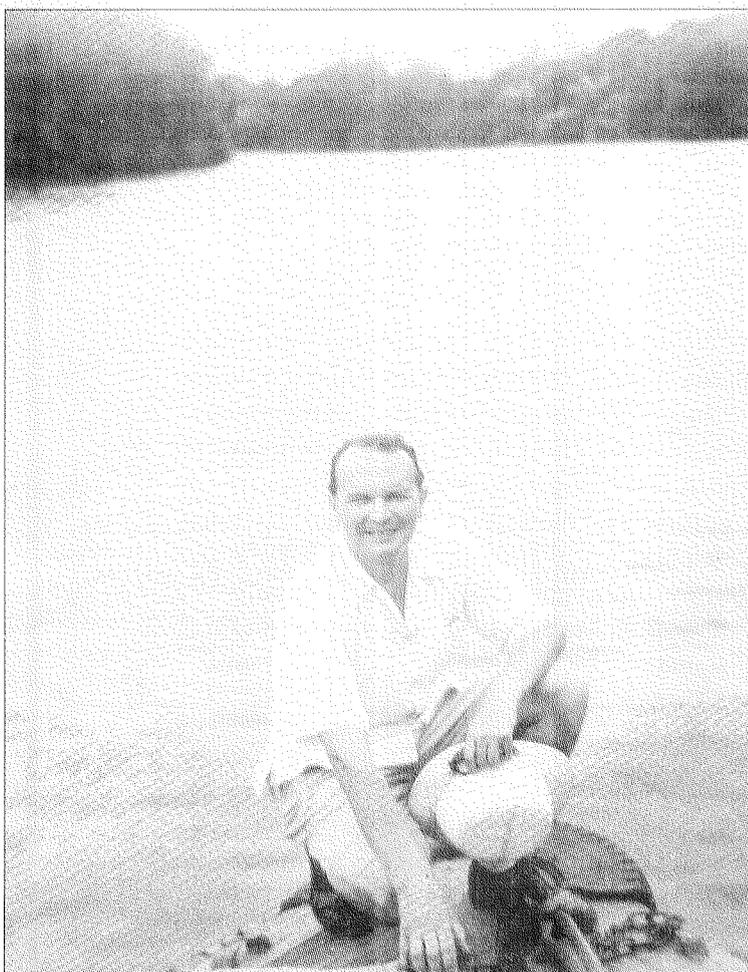
Malgré ces difficultés, l'expérience joua pleinement son rôle en confirmant rapidement l'intérêt des croisements entre races génétiques éloignées (*dura* de Malaisie, *tenera* ou *pisifera* d'Afrique), comme l'IRHO l'avait d'ailleurs pressenti en lançant un programme de sélection sur les Deli de Dabou et en réalisant les premiers croisements interorigines pour la fourniture de semences. De ce fait, des pays comme la Malaisie ou le Congo ex-belge, dont la productivité à l'hectare était très en avance par rapport à celle des pays de la zone franc, ont largement bénéficié eux aussi de l'expérience internationale. Ces résultats ont démontré également la nécessité et l'efficacité d'une recherche multilocale, standardisée et centralisée.

Au Cameroun, la station de La Dibamba, à caractère régional, étudiait le comportement, dans les conditions particulières du sud du pays, des sélections faites sur les autres stations, ainsi que les problèmes économiques propres à cette zone. Les premières parcelles furent plantées en 1950. Cette même année était mise en place une première expérience sur une vieille palmeraie de la Compagnie Ouest-Cameroun (COC) à M'Kapa, expérience qui mit en évidence une réponse aux deux éléments N et K, alors que sur jeunes cultures, à La Dibamba, on observait une carence en magnésium.



*Visite en Côte-d'Ivoire
du comte de Paris (à gauche).
A droite, Pierre Boyé
et son épouse.*

32



*René Carrière de Belgarric
sur la rivière de La Dibamba
(Cameroun).*

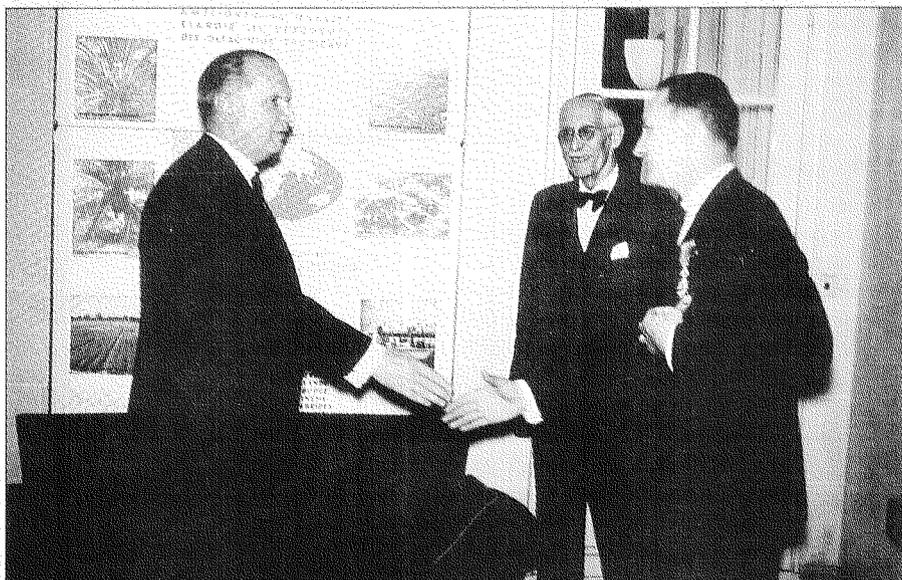
Implantation des réseaux arachide et cocotier : 1948-1954



Fête annuelle
au square Pétrarque
(1970).
Les acteurs sont
applaudis.



Repas de Noël
au square Pétrarque
(1967). La cantine
se surpasse.



Christian Surre
à l'honneur.
René Carrière
de Belgarric
le décore.

Par ailleurs, le Cameroun faisait partie du programme huileries du Plan. Deux usines furent construites : l'une à Dibombari (2 000-6 000 tonnes) en 1948-1950 ; l'autre à Edéa, à l'ouest de la Sanaga, mise en route en 1953. Outre l'huilerie de Dibombari, deux autres usines furent mises en route en septembre 1950 : celle d'Acobo-Dabou en Côte-d'Ivoire et celle d'Avrankou au Dahomey.

L'organisation de l'IRHO en 1954

En 1954, l'organigramme de l'institut se présentait comme suit :

- Robert M. E. Michaux, président ;
- Robert Préaud, vice-président ; secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture, il présidait en outre avec autant de compétence que d'efficacité les comités de recherches de l'institut ;
- René Carrière de Belgarric, directeur général, et Jacques Piaton, secrétaire général ;
- le commandant Bienaymé, directeur des services techniques, avec, comme conseillers scientifiques, Pierre Blaizot pour la chimie et Maurice Ferrand pour l'agronomie et, comme chefs de service, Maurice Servant au laboratoire de recherches et André Gain à la documentation ;
- Yves Bagot, chargé de la valorisation des produits et la technologie, et Jean Hérisson, chargé de l'inspection des huileries ;

L'IRHO, une grande famille

Le président Robert M. E. Michaux et le directeur général, René Carrière de Belgarric, tenaient beaucoup à ce que l'institut soit considéré par son personnel comme une grande famille. Dans ce but, M. Van den Berg, un ancien de Malaisie qui était chargé de la documentation, avait créé un bulletin mensuel qu'il a animé pendant longtemps et qui a paru pendant une vingtaine d'années.

Ce bulletin rendait compte des activités, des résultats, des visites et des réunions extérieures, de la vie des familles, des mouvements de personnel. En complément des comptes rendus, il y avait beaucoup de notes personnelles, de récits humoristiques des événements et incidents, des histoires, et bien sûr, chaque année, la relation de la fête annuelle. Ce bulletin était illustré de nombreux dessins et croquis de Gérard Dupont, qui a été dessinateur square Pétrarque pendant plus de vingt ans ; on trouvera d'ailleurs quelques-uns de ses dessins et croquis dans le présent document.

La fête annuelle se déroulait au début de janvier, pour la fête des Rois, et réunissait toutes les familles du personnel. Après le mot du président, il y avait toujours une comédie, soit une revue satirique faisant état plus ou moins objectivement de quelques événements de l'année, organisation, réorganisation, rendements, etc., et des petites manies ou obsessions des uns ou des autres. C'étaient surtout les chimistes et le service d'entretien qui animaient cette fête, écrivaient les revues et les jouaient pour la plus grande joie de tous.



Puis on tirait les Rois et les participants se retrouvaient entre le buffet et la piste de danse. C'était une occasion de mieux se connaître, de se retrouver en abordant d'autres sujets que le travail quotidien, de se mêler les uns aux autres. La fête se terminait tard dans la nuit.

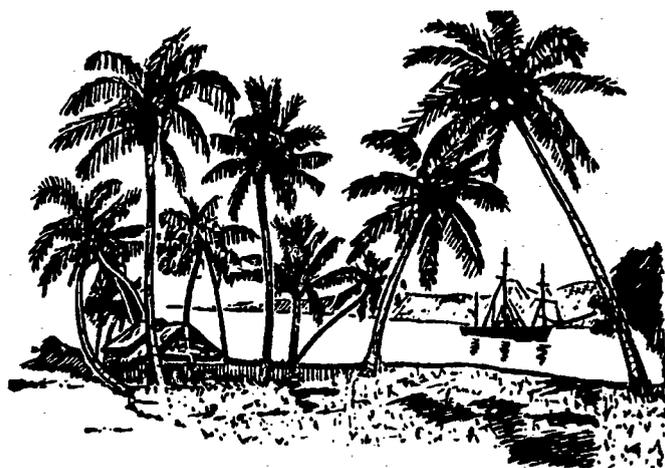
Implantation des réseaux arachide et cocotier : 1948-1954

– Christian Maria-Sube, nommé directeur de l'expérimentation et de la production après le décès du commissaire général Borius, assisté pour l'agronomie de Pierre Prévôt, Michel Ollagnier et Christian Surre.

Etaient directeurs outre-mer : André Rancoule, délégué en Afrique ; Henri Julia, délégué en AEF ; Yann Frémond, chargé du secteur cocotier ; pour l'arachide, Pierre Gillier au Sénégal et Georges Martin au Congo.

Etaient responsables de disciplines : André Bachy (phytopathologie), Jean-Pierre Gascon (génétique) et Robert Ochs (pédologie).

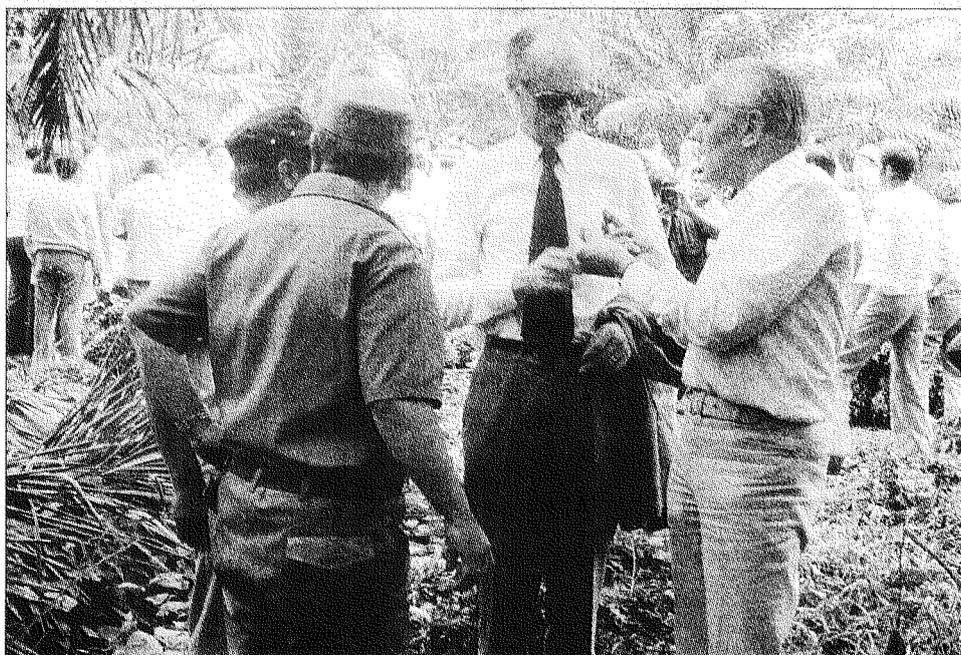
Au début des années 50, le budget de l'institut (chiffres de 1952) s'élevait à 7 191 000 francs, dont 74 % (5 309 000 francs) faisaient l'objet d'une subvention, les ressources propres représentant alors 24 % et les contrats et marchés 2 %. A cette époque, les quatre stations palmier et les deux stations cocotier employaient 17 ingénieurs, 82 cadres auxiliaires et 1 350 travailleurs autochtones, pour une superficie plantée de 624 hectares. Sur les deux plantations expérimentales de palmier de Dabou et Grand-Drewin, il y avait 8 ingénieurs, 44 cadres auxiliaires et 700 travailleurs pour 3 500 hectares plantés. Les sept unités et points d'essais arachide disposaient de 13 ingénieurs expatriés. Soit un total de 38 ingénieurs expatriés.





Inauguration de la plantation de palmier de San Alberto par le président de la république de Colombie. A sa droite, M. Gutt, le fondateur du projet auquel l'IRHO, représenté par René Carrière de Belgarric (debout), a apporté son assistance technique.

José-Charles Fleury et Michel Ollagnier à l'inauguration de la plantation de Tocache, au Pérou.



Déploiement des activités 1958-1983

Autonomie puis indépendance de l'Union française

37

On pouvait se demander ce que deviendraient les centres de recherches installés dans les territoires de l'Union française lorsque ceux-ci auraient acquis leur autonomie, qui précédait de peu leur indépendance. Contrairement à ce qui se passa dans les colonies anglaises ou belges, où l'indépendance a bouleversé toute l'infrastructure de recherche, le statut privé des instituts de recherches français leur permit de franchir sans heurts cette mutation fondamentale, en poursuivant leurs activités dans les mêmes conditions, tout au moins pendant la première décennie. Qui plus est, le retrait des fonctionnaires français d'autorité, en particulier dans les services agricoles, donna une plus grande indépendance aux instituts qui n'eurent plus à souffrir de la méfiance, voire d'une certaine jalousie, que leur portaient les services agricoles. Dès lors, les instituts purent mieux affirmer leur personnalité et leur ambition, d'autant que leurs résultats et leur connaissance du milieu leur permettaient de prendre une part importante dans le développement économique de toute la zone tropicale.

Le matériel sélectionné avait fait ses preuves et pouvait largement être diffusé, que ce soit pour le palmier à huile, le cocotier, l'arachide ou même le ricin. Le diagnostic foliaire maîtrisé permettait un diagnostic rapide de l'état nutritionnel d'une culture. Les techniques culturales les plus efficaces et les mieux adaptées à chaque situation étaient clairement précisées. L'ensemble permettait d'intervenir d'une manière très positive pour le développement des productions oléagineuses.

Acquérant leur autonomie, les nouvelles autorités durent élaborer des programmes de développement, et pour ce faire elles demandèrent tout naturellement le concours des instituts installés sur place. L'IRHO, qui se voulait au service des producteurs, a, bien sûr, répondu favorablement à toutes ces

demandes. Par ailleurs, les cérémonies organisées pour les fêtes de l'Indépendance réunirent de nombreuses autorités étrangères qui mirent à profit leur déplacement pour visiter les réalisations et en particulier les centres de recherches. Cela fit connaître l'IRHO à de nombreux pays de l'« étranger traditionnel ».

Cette période de l'autonomie et de l'indépendance a été un tournant important dans la vie de l'institut, marquant une nouvelle étape dans son expansion, avec ses premières interventions hors d'Afrique. C'est ainsi qu'au cours des années 1959-1961 l'institut s'ouvrit à de nombreux pays : la Polynésie, le Brésil, les Nouvelles-Hébrides, Madagascar, les Comores, le Nigeria, le Cambodge, la Colombie et l'Equateur, ce qui lui offrait de très larges possibilités d'investigations sur les cinq continents. Son statut privé lui facilitait la signature de conventions avec tous les organismes privés comme publics, avec les gouvernements, les ministères, les organismes internationaux, la CEE, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, et lui permettait de s'adapter aux problèmes à résoudre, en tenant compte des moyens humains et financiers disponibles sur place.

Il importait, à ce stade, de renforcer et décentraliser la direction des stations expérimentales. Celle-ci fut confiée à Michel Ollagnier avec, comme adjoints, C. Surre et R. Ziller, P. Prévôt assumant la direction des recherches agronomiques, avec M. Ferrand comme conseiller. Pierre Gillier devenait directeur du département arachide-karité et était remplacé comme chef du secteur Sénégal par André Bockelee-Morvan. L'inspection des huileries était confiée à Roger Poujade après le décès de Jean Hérisson. En janvier 1958, José-Charles Fleury, qui venait de Rhône-Poulenc, avait pris la suite de J. Piaton comme secrétaire général.

De 1958 à 1962

Ouverture hors d'Afrique francophone

Depuis 1952, des contacts avaient été établis avec l'Instituto Nacional de Oleos de Rio au Brésil, et en 1959 fut signé un accord de coopération technique portant sur l'échange d'informations, de stages et de techniques et sur la réalisation de recherches et d'études d'intérêt national. Une première mission de Michel Ollagnier insista sur l'énorme déficit du Brésil en corps gras et constata la trop grande dispersion des études confiées aux instituts agronomiques des différents Etats ; aussi fut-il proposé que l'Instituto Nacional de Oleos joue le rôle de coordinateur des recherches en vue de fixer des priorités. Une section en agronomie fut créée auprès de cet institut et l'IRHO y affecta en 1961 un de ses ingénieurs, Guy Savin. Priorité devait être donnée au palmier à huile et au cocotier ; et en deuxième urgence à l'arachide.

Des champs généalogiques furent rapidement créés pour le palmier dans les Etats de Para et de Bahia, et des expériences de fumures mises en place dans plusieurs Etats. Une expérimentation agronomique débuta en 1964 sur l'arachide, en collaboration avec les organismes locaux. Un spécialiste du cocotier rejoignit le Brésil en 1961 ; résidant dans l'Etat de Sergipe, ses

Déploiement des activités : 1958-1983

activités comprenaient l'implantation d'expériences, une campagne de prélèvements pour le diagnostic foliaire, et le conseil aux planteurs. Un laboratoire d'analyses foliaires fut adjoint au laboratoire de l'Instituto Nacional de Oleos. Ainsi dès 1961, plusieurs sociétés importantes ont bénéficié des conseils des représentants de l'IRHO pour la préparation des projets de replantation ou pour des programmes de régénération : Radiobras, Icomi S.A., Enluz S.A.

Parallèlement, le concours de l'institut fut sollicité en 1960 pour un nouveau programme qui devait prendre beaucoup d'importance par la suite. Il s'agit de la direction technique d'une plantation de palmier à huile de 2 000 hectares à créer à San Alberto dans la vallée du Magdalena en Colombie, pour le groupe privé Grasco. Cette plantation de palmier, qui demeure aujourd'hui la plus belle de toute l'Amérique latine, avec 7 000 hectares plantés, a été une excellente référence pour l'IRHO quant à de nouvelles interventions, ainsi qu'une source d'accroissement de ses connaissances et de ses expériences. Cette coopération devait s'étendre au développement du groupe en Equateur.

En Afrique non francophone, la province de Rio Muni (devenue Guinée équatoriale), entre le Cameroun et le Gabon, offre des possibilités intéressantes pour le palmier à huile, et des exploitations forestières y avaient créé des palmeraies pour rentabiliser leurs installations et leur matériel. Plusieurs sociétés (Izaguire y Cia S.A., Juan Jover S.A., AGGOR S.A. et Vasco Africana S.A.), auxquelles se joignit le GAESA à Fernando Poo, demandèrent à l'institut en 1959 son concours technique pour l'exploitation et l'extension de leurs palmeraies, concours qui s'est poursuivi jusqu'à l'indépendance de cette colonie.

Enfin, s'il était une région dépendante alors du cocotier pour toutes ses activités et sa subsistance même, ce sont bien les îles volcaniques ou coralliennes du Pacifique, dont cet arbre non seulement forme la parure, mais encore nourrit quotidiennement la population. Il était donc normal que l'IRHO cherchât à s'y implanter, ce qui put être fait grâce à l'appui du secrétariat d'Etat chargé des TOM. La station de Rangiroa fut installée en 1959 sur l'atoll du même nom aux Tuamotu (Polynésie), à 400 kilomètres au nord de Tahiti, et Maurice Pomier en fut directeur de 1962 à 1969. Malgré son isolement, les infrastructures furent rapidement réalisées, et les expériences mises en place. Les analyses foliaires ayant fait apparaître une forte carence manganésique, des injections de sulfate de manganèse permirent aux cocotiers de retrouver rapidement un aspect sain, avec des couronnes garnies de noix. Outre la nutrition minérale, le programme de la station portait sur l'étude des densités des cocoteraies, leur régénération et leur replantation, la sélection portant sur les populations locales et sur des introductions. Cette station, la seule au monde implantée sur atolls coralliens, avait ainsi vocation à conseiller toutes les îles basses du Pacifique.

Une mission cocotier fut envoyée aussi en 1959 aux Nouvelles-Hébrides pour examiner quelle contribution les recherches agronomiques seraient susceptibles d'apporter au développement économique du condominium, où environ 70 000 hectares étaient plantés en cocotier. Cette mission proposa la création d'une station de recherches qui devait axer ses activités sur les

méthodes de culture, l'amélioration du matériel génétique et la création d'un jardin grainier, ainsi que sur les problèmes de séchage du coprah.

Des missions palmier, cocotier et arachide se tinrent en 1960 à Madagascar pour étudier les problèmes des oléagineux. Elles conclurent à la priorité à donner à l'arachide, pour pallier rapidement le déficit local en corps gras, tout en améliorant la position de la grande île sur le marché de l'arachide de bouche. Le cocotier venait en deuxième urgence, cet oléagineux pouvait intéresser de nombreux planteurs malgaches. Le climat particulier de Madagascar reléguait le palmier en troisième urgence, mais il était proposé de créer quelques plantations pilotes sur la côte nord-est pour pouvoir juger du comportement du matériel sélectionné à importer.

L'archipel des Comores fit l'objet d'une mission, aussi en 1960, pour examiner la spécificité des problèmes cocotier, essentiellement l'entretien et les prédateurs. Des carences furent mises en évidence, mais les apports d'engrais devaient être précédés d'une remise en état et d'un entretien régulier des parcelles. Dès cette époque, la compagnie Comores-Bambao bénéficia du concours de l'IRHO pour ses activités touchant le cocotier.

Enfin, en 1961, le royaume du Cambodge demandait l'assistance de l'institut pour créer une station de recherches sur le cocotier, avec des études complémentaires sur le palmier, à la suite d'une visite de la station de Port-Bouët par le ministre des Finances du Cambodge. L'implantation de cette station fut choisie à Tuk Sap, en bordure de la route Sihanoukville-Phnom Penh, où les sols de mi-pente et de bas de pente convenaient à l'une ou l'autre des cultures et permettaient ainsi de regrouper les recherches et d'en réduire le coût.

Engagement dans le développement

La fin de la décennie 50 a aussi été marquée, dans le cadre d'opérations de vulgarisation et de développement, par une évolution rapide de la nature des interventions de l'IRHO pour tout ce qui concernait l'accroissement de la production.

Des actions de vulgarisation d'une certaine ampleur avaient été lancées au Sénégal et en Haute-Volta. Au Sénégal, et grâce à un réseau de 33 essais de démonstration et de confirmation, en milieu villageois dont les rendements étaient de 1 870 kilos dans la région de Kaolack et de 1 600 kilos dans celle de Dourbel, il avait été possible d'établir une carte des fumures délimitant quatre zones caractéristiques. Cette carte, utilisée par le secteur d'encadrement, représentait la suite très concrète de l'efficacité d'une expérimentation bien coordonnée qui, associée au diagnostic foliaire, permet d'extrapoler les résultats en essais. Le programme de vulgarisation montrait la forte rentabilité des faibles doses de fumures aux composants judicieusement choisis, rentabilité que l'application stricte des méthodes culturelles simples préconisées permettait d'améliorer très sensiblement.

En 1959 démarrait un programme de vulgarisation de l'arachide en Haute-Volta, où plus de 2 000 cultivateurs étaient encadrés dans la région de Banfora. La recherche sur l'arachide n'en était pas pour autant délaissée, avec l'ouverture d'une cellule de l'IRHO sur la station de Sarria en Haute-Volta et celle de Grimari en République centrafricaine. Au Dahomey, la dif-

fusion des variétés de ricin Ouidah 6 et R63 se poursuivait, avec des rendements de 1 500 kilos à l'hectare, tandis que le décapsulage avait trouvé sa solution avec la machine SART 4.

A la même époque, en Côte-d'Ivoire, le nouveau gouvernement décidait de donner une impulsion rapide à la production du palmier à huile en s'appuyant en priorité sur des programmes villageois. Depuis plusieurs années déjà, la station de La Mé et la plantation de Dabou avaient fourni des plants de palmier aux villageois des environs désireux de créer leurs propres plantations. Ces actions montraient l'intérêt des villageois pour cet oléagineux. Aussi des pépinières furent-elles créées pour répondre à la demande. Parallèlement était lancée par la station de La Mé une opération pilote de plantations coopératives à Attingué ; les villageois devaient assurer eux-mêmes la préparation des terres, et 37 hectares furent plantés la première année par 7 coopérateurs, surface portée l'année suivante à 50 hectares. Des pépinières de cocotier avaient été créées pour répondre aux demandes de la SATMACI (Société d'assistance technique pour la modernisation agricole de la Côte-d'Ivoire), chargée des cocoteraies en Côte-d'Ivoire. C'est ensuite que fut préparé le premier plan de développement du palmier à huile en Côte-d'Ivoire, qui associait 5 000 hectares de plantations industrielles et villageoises et qui, financé par le FED (Fonds européen de développement), sera suivi de plusieurs autres tout au long des décennies 60 et 70, pour le palmier à huile et ensuite pour le cocotier.

Les interventions de l'IRHO pour l'élaboration de programmes de plantation de palmier à huile devaient se suivre année après année : au Congo pour les plantations de Sangha de la Compagnie française du Haut et du Bas-Congo, au Togo dans la vallée du Sio, au sud du Cameroun et au Dahomey. En outre, des actions d'assistance technique avec détachement d'experts se développaient auprès du National Production Council (NPC) au Liberia, de la Sogabol au Gabon pour le palmier, de la Suden dans le nord-est du Brésil pour le cocotier et de la société Opalma à Bahia pour le palmier.

En revanche, le concours que l'institut apportait depuis 1953 au Fonds commun des sociétés de prévoyance du Dahomey pour la gestion des huileries de Ahozon et de Bohicon prit fin en 1961 à la suite du classement des huileries dans le secteur industriel, décision inopportune prise sous la pression des syndicats, qui accroissait de 80 % les charges salariales et retirait toute rentabilité à ces deux huileries.

C'est vers 1958 qu'en Côte-d'Ivoire et au Dahomey se sont réunis les premiers comités techniques de l'IRHO dans les Etats francophones où l'institut avait une activité permanente.

Bilan de vingt ans d'activité

L'IRHO a marqué en 1962 ses vingt ans d'activité par la publication, en avril, d'un numéro spécial de la revue *Oléagineux* rendant compte, pays par pays, des travaux et des résultats au cours de ces deux décennies, et qui était préfacé par son président.

Ce fut son dernier message : Robert Michaux fut emporté en juillet par une cruelle maladie. Pendant vingt années, le président fondateur de l'IRHO avait animé son action au service des oléagineux tropicaux avec une parfaite

Préface

C'est avec une conviction profonde de l'avenir des oléagineux tropicaux de la zone Franc que, répondant à l'appel des Pouvoirs Publics, j'ai fondé, en 1942, l'Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux.

Au cours des années qui s'étaient écoulées entre deux guerres mondiales, la passionnante tâche du planteur m'avait montré la possibilité d'accroître considérablement la production des cultures tropicales, en Asie comme en Afrique, en utilisant des méthodes rationnelles fondées sur une expérimentation agronomique précise.

Cette expérience, au contact de populations rurales ayant le sens de la terre, des traditions agricoles souvent très valables mais ne disposant ni de connaissances scientifiques ni de moyens matériels suffisants, m'avait donné en même temps l'ardent désir de voir bénéficier les pays d'outre-mer d'expression française de techniques susceptibles de leur apporter la prospérité : désir d'autant plus vif que je connaissais le dynamisme éclairé de leurs élites, les aspirations de leurs habitants, leur souci d'une évolution constructive qui leur apporterait les avantages économiques et sociaux auxquels ils pouvaient légitimement prétendre.

Vingt ans représentent une période encore plus courte dans le domaine agronomique que dans la vie d'une institution et, dans ce bref délai, l'I. R. H. O. a cependant réalisé une œuvre d'une portée considérable pour tous les pays tropicaux et obtenu des résultats dont la valeur a assuré à ses activités une réputation mondiale.

A notre époque où l'amélioration du sort de l'homme est justement devenue la préoccupation dominante, c'est avec la volonté de l'aider que l'on se penche vers celui qui a faim et qui peine pour tirer parti de sa terre.

C'est une tâche exaltante que de produire, d'améliorer ce qui existe, de créer là où il n'y avait rien et de savoir qu'en assurant de meilleures conditions d'existence aux populations rurales on travaille en même temps à l'expansion économique du pays tout entier et au maintien de la paix entre les hommes.

« L'animation rurale, écrivait il y a un an le Président Mamadou Dia, c'est la véritable révolution du peuple ».

Cette animation rurale doit s'appuyer partout sur des techniques éprouvées mises à la portée du paysan. La mission des Instituts de recherche spécialisés est justement de déterminer ces techniques, et d'en démontrer par l'exemple l'intérêt pratique.

C'est de cette manière que dans le domaine essentiel des oléagineux tropicaux, l'I. R. H. O. conduit efficacement son action au service des Etats africains auxquels une étroite et confiante collaboration l'a si profondément attaché et qu'il l'étend progressivement à d'autres pays.

Les pages qui suivent rappellent les résultats obtenus grâce au bienveillant et vigilant appui des Autorités de la France et des Républiques africaines auxquelles je rends ici l'hommage qui leur est dû, en associant dans une même gratitude pour leur compétence, leur dynamisme et leur dévouement tous les membres de l'équipe I. R. H. O.

R. M. E. MICHAUX.

vision de l'avenir et son sens généreux des problèmes humains. Il avait su communiquer aux cadres de l'institut sa foi, son dynamisme et son optimisme. Sa perte fut profondément ressentie. Robert M. E. Michaux se rendait fréquemment outre-mer pour visiter les activités de l'institut et apporter son soutien au personnel. S'il attachait une grande importance à la politique de l'institut, il suivait également avec attention les recherches et s'assurait que les travaux disposent des moyens nécessaires. L'autorité qui émanait de sa personne et de son expérience emportait l'adhésion de ses interlocuteurs, que ce fût pour le lancement de l'expérience internationale palmier, ou pour le financement des huileries du Plan, du bloc semencier de 500 hectares à La Mé et des programmes de recherches au Sénégal. Il était proche du personnel et se préoccupait de ses conditions de vie et de travail ; ses visites souvent impromptues se déroulaient dans une ambiance détendue et étaient toujours instructives. Aujourd'hui son œuvre se poursuit avec les mêmes objectifs, même si le contexte en a beaucoup changé.

Robert Michaux avait réclamé avec force le statut privé pour les instituts de recherches, facteur qu'il estimait essentiel pour leur assurer souplesse et autonomie de gestion. Ce statut a permis en effet aux instituts français œuvrant dans les pays tropicaux de continuer et de se développer une fois proclamée l'indépendance des pays où ils travaillaient, alors que les organismes étrangers similaires, de statut administratif, devaient rapidement disparaître. Le président de l'IRHO, auquel il s'était tant consacré, put être témoin avant sa mort de la rapide expansion des activités de l'institut, dont le rayonnement reposait sur des résultats bien concrets. Ce sont d'abord l'ampleur et l'originalité des programmes de sélection, complétées par les efforts déployés pour la vulgarisation rapide des résultats grâce à une politique dynamique de production de semences, qui ont fait rapidement connaître l'institut : bloc semencier de palmier de 500 hectares à La Mé ; jardins grainiers de cocotier de plusieurs centaines d'hectares pour la réalisation de semences d'hybrides ; encadrement des cultivateurs pour la production de semences d'arachide d'huilerie et de bouche, de variétés résistantes à la sécheresse, ou de semences de ricin.

Les activités de l'IRHO outre-mer en 1962

• Palmier à huile

Quatre stations de recherche : La Mé (Côte-d'Ivoire), Pobé (Dahomey), La Dibamba (Cameroun), Sibiti (Congo).

Deux plantations expérimentales autonomes : Dabou, Grand-Drewin (Côte-d'Ivoire).

Un secteur de création de plantations villageoises (Liberia)

Une plantation en cours de création en Colombie.

Contrôle technique de plantations privées au Gabon, en Guinée espagnole.

Participation à l'élaboration et au contrôle du plan palmier de Côte-d'Ivoire.

Une section palmier au Togo et une station au Brésil en projet.

• Cocotier

Quatre stations de recherche : Port-Bouët (Côte-d'Ivoire), Sémé-Podji (Dahomey), Rangiroa (Madagascar) et Santo (Nouvelles-Hébrides).

Programmes de phytopathologie (maladie de Kaincopé) et de vulgarisation au Togo.

Contrôle technique de sociétés privées au Mozambique.

Une section au Brésil.

• Arachide

Une station de recherche : Niangoloko (Haute-Volta).

Quatre points d'essai : Sénégal (Louga, Tivouane, Darou-Nord), Dahomey.

Quatre sections : Bambey (Sénégal), Loudima (Congo), Grimari (République centrafricaine), Saria (Haute-Volta).

Trois centres de vulgarisation en Haute-Volta.

• Ricin

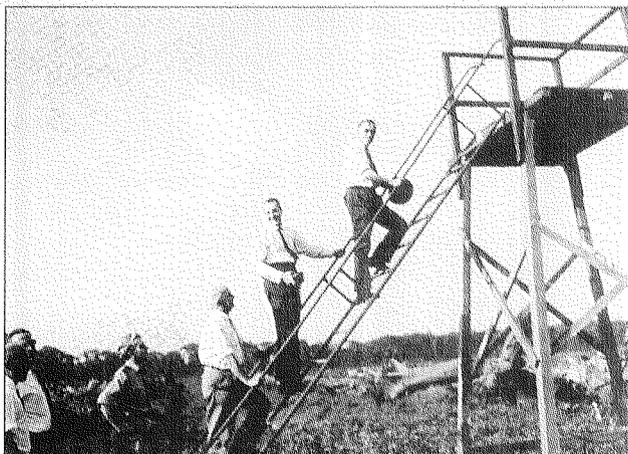
Deux points d'essai à Savé et à Parahoué (Dahomey), et des essais à Loudima, Grimari et Darou-Nord.

La participation de l'IRHO a également été sollicitée à Madagascar pour l'arachide, le palmier et le cocotier, en Côte-d'Ivoire pour l'arachide et le ricin, au Gabon pour le cocotier, en Equateur pour le palmier, en Guinée pour le palmier, au Nigeria pour le cocotier.

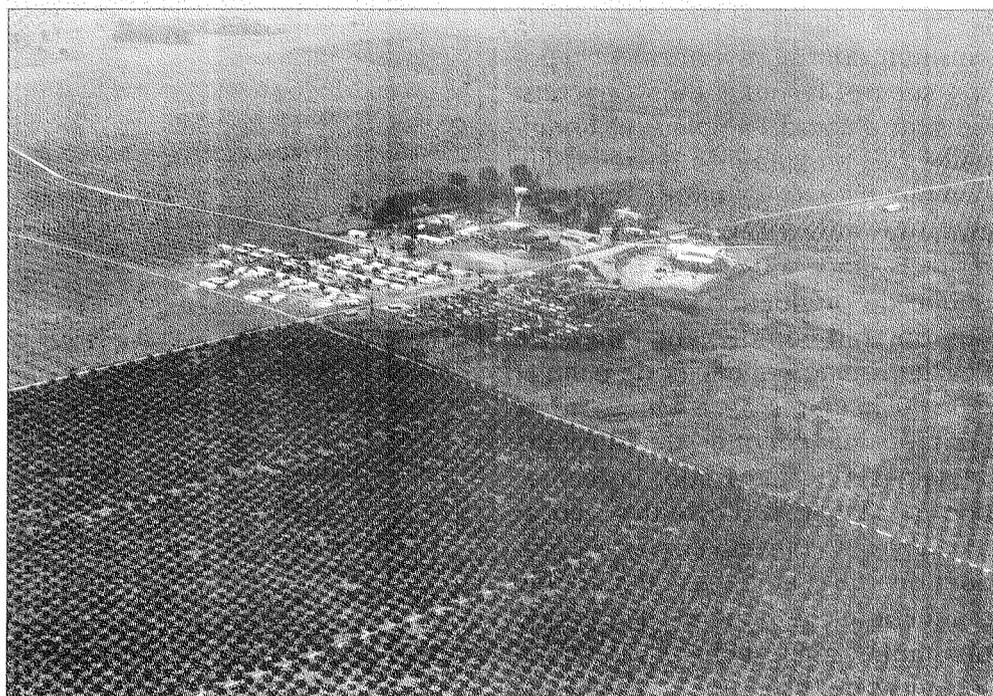
André Fraisse, directeur général de la Sodepalm, accueille le président de cette société.



Raymond Triboulet, ministre de la Coopération, sur le mirador du bloc semencier de 500 hectares à La Mé, accompagné de Christian Surre.



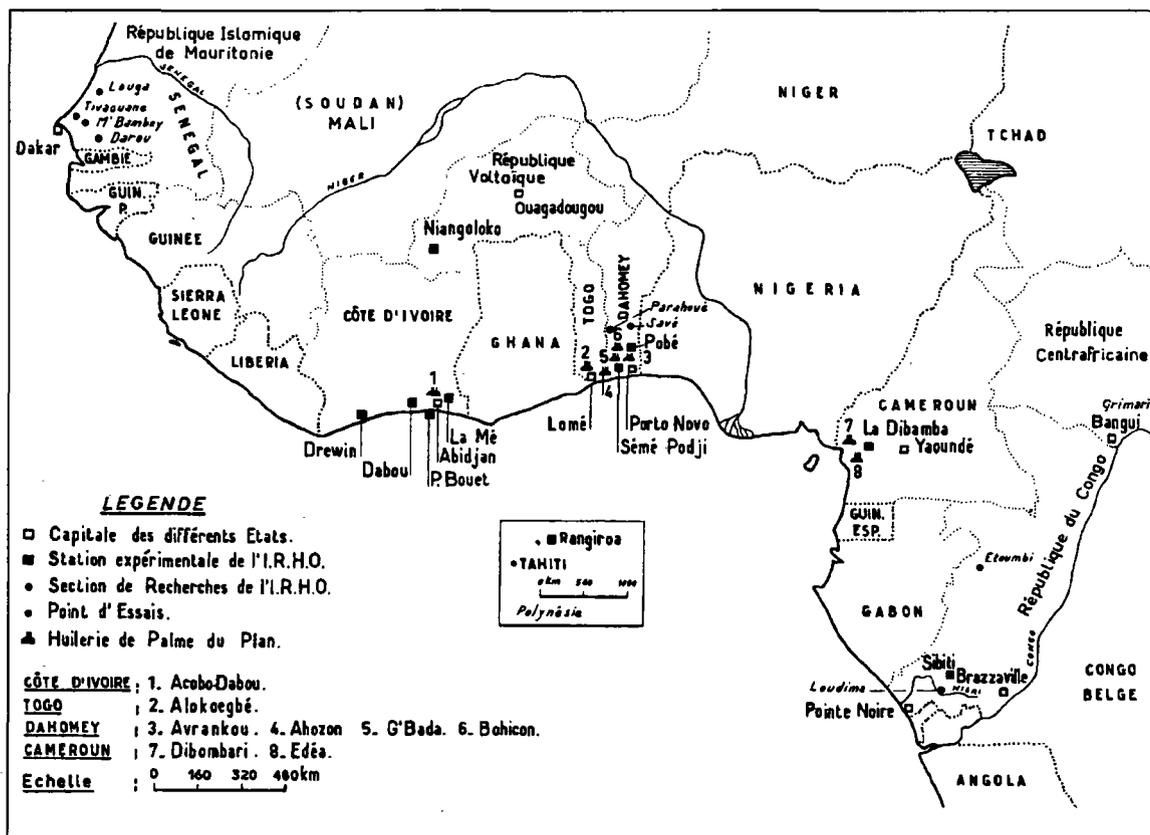
Complexe plantation-usine d'Eloka, en Côte-d'Ivoire.



Déploiement des activités : 1958-1983

D'autre part, la maîtrise du diagnostic foliaire avait permis de franchir une étape décisive dans la connaissance des problèmes de nutrition minérale, grâce à des interventions sur les cinq continents dans des conditions de climats et de sols très différentes, et elle avait pu servir de base à l'élaboration des programmes de fumures. On voit là tout l'intérêt d'associer recherche et développement, celui-ci assurant à celle-là des moyens d'investigation dans tout l'espace géographique de la culture. L'IRHO avait pris en ce domaine une avance importante sur ses concurrents étrangers. Quand on sait combien coûtent les fumures et qu'une faible dose peut assurer un effet maximal, on comprend que l'institut ait été largement sollicité pour établir les programmes de fumures les plus rentables.

A ces deux grands thèmes s'ajoutaient des études particulières sur la physiologie des oléagineux, le rôle des facteurs climatiques, le choix des sols, les techniques culturales, l'irrigation et la mécanisation. Il convient de citer aussi l'existence d'une équipe de pédologues forte et éprouvée, animée par Robert Ochs et Jean Olivin, équipe qui a permis à l'IRHO de participer à de nombreux travaux pour l'élaboration de programmes de développement auxquels l'institut devait bien souvent, par la suite, apporter son concours technique au stade des réalisations.



Localisation des activités de l'IRHO en 1961.

Enfin, les accords de coopération établis avec les sociétés de plantations ont montré toute leur utilité pour maintenir l'IRHO, institut spécialisé, au contact direct des problèmes concrets.

La participation de l'IRHO aux principaux congrès internationaux lui a permis de faire connaître ses résultats, d'être rapidement intégré dans le cercle étroit des principaux centres de recherches sur les oléagineux dans le monde, et d'être reconnu comme tel par les grands organismes internationaux et les banques régionales de développement, lesquels ont fait largement appel à son concours.

Ainsi, ces résultats confirmaient, s'il en était besoin, le bien-fondé des principes définis en 1942 par Robert Michaux lors de la création du premier — après l'IFC — des instituts de recherches à vocation tropicale.

C'est Robert Préaud, vice-président, qui fut élu par le conseil d'administration pour remplacer le président R. Michaux. René Carrière de Belgarric devenait vice-président, tout en conservant ses fonctions de directeur général.

De 1963 à 1970

46

La structuration de l'institut, en ce qui concerne les recherches, était à cette époque pratiquement terminée. Les activités de l'IRHO se sont diversifiées avec le développement de la production et de ses contrats d'accompagnement, ainsi que par l'élargissement d'accords, en matière de recherche, à des partenaires de toute la ceinture tropicale. Plutôt qu'en donner un compte rendu fastidieux, on se limitera aux faits les plus saillants.

Principaux résultats de recherche

L'année 1965 vit l'achèvement, à la station de La Mé, du bloc sélection semencier de 500 hectares, grâce auquel on pouvait reproduire les plus productifs des croisements testés, et qui allait permettre à la Côte-d'Ivoire de devenir le premier exportateur de graines de palmier à huile. Cette année marque aussi le début de la collaboration avec la Cameroon Development Corporation dans la sélection du palmier à huile. En Asie, une première convention était signée avec la société United Plantation Ltd de Malaisie concernant l'interprétation des expériences ; elle venait compléter la coopération existant déjà dans ce pays avec la Socfin.

C'est en 1966 qu'eut lieu la première mission de l'IRHO en Indonésie : il fut chargé de l'étude de la réhabilitation de 9 plantations d'Etat nationalisées, couvrant 60 000 hectares. Ce fut aussi l'année de la première intervention au Pérou ; elle concernait la création d'une palmeraie à Tocache, dans la zone amazonienne. Au même moment, on pouvait constater que, sur la plantation de San Alberto en Colombie, qui venait d'être portée à 5 000 hectares, la précocité des premières productions était, pour l'Amérique latine, tout à fait remarquable. En Côte-d'Ivoire, le rapide développement de la Sodepalm, dont la direction générale avait été confiée à André Fraisse, précédemment directeur de La Mé, justifiait la création sur cette station d'un service spécialisé pour assurer l'assistance technique à la société.

Le cap de 10 millions de semences de palmier à huile produites en Côte-d'Ivoire et vendues fut franchi en 1967. Un essai d'irrigation mis en place dans les conditions écologiques limitées de la plantation de Grand-Drewin montrait que l'on pouvait obtenir 23 tonnes de régimes par hectare en irrigué, contre 12 tonnes pour le témoin.

Dans le domaine du cocotier, c'est de 1968 que datent les premiers résultats spectaculaires obtenus avec les cocotiers hybrides : plus de 3 tonnes de coprah par hectare. Quant aux programmes de plantations en Afrique, ils représentent alors : en Côte-d'Ivoire, 50 000 hectares de palmier à huile effectivement plantés et 25 000 hectares de cocotier en cours de plantation ; au Dahomey, 15 000 hectares à la Sonader ; au Cameroun, 9 000 hectares à la Socapalm ; en Sierra Leone, au Liberia et à Madagascar, des programmes à leur début.

La station de La Mé fut honorée en janvier 1969 par une longue visite de M. Mac Namara, président de la Banque mondiale. Le financement de la BIRD avait été sollicité pour une nouvelle étape importante du plan palmier de Côte-d'Ivoire. Cette visite, minutieusement préparée, comme la station de La Mé savait le faire, intéressa fortement le président, qui la prolongea de plus d'une heure au-delà de l'horaire prévu, ce qui, d'après ses familiers, était tout à fait exceptionnel ; et la Sodepalm obtint son financement...

Cette même année eut lieu la signature du premier contrat avec la direction des plantations d'Indonésie (PNP) ainsi qu'avec la Socfindo, pour apporter une assistance en matière de sélection et de nutrition minérale du palmier à huile, et des interventions sur cocotier. Ces accords se révélèrent importants, l'Indonésie étant le deuxième producteur mondial d'huile de palme, et le cocotier tenant une grande place dans l'agriculture du pays, qui consomme beaucoup d'huile de coprah.

L'organisation de l'institut en 1968

En 1968, José-Charles Fleury, jusqu'alors secrétaire général, est nommé directeur général adjoint. Robert Jouanique et Louis Haye sont respectivement secrétaire financier et secrétaire administratif, et Léandre Urier supervise le service de la comptabilité. Les directions du siège sont assurées de la façon suivante : Michel Ollagnier, recherches et stations expérimentales ; Christian Surre, développement et département palmier ; Yann Frémond, département cocotier ; Pierre Gillier, département arachide et ricin ; André Bachy, département des calculs et statistiques ; Maurice Servant, laboratoire de recherches de chimie, assisté de Mmes Richert et Bonvalet ; Roger Poujade, inspection des huileries ; Yves Bagot, technologie des produits et dérivés. Les professeurs Hénin, Keilling et Paquot et MM. Blazot et Pierre Michaux apportaient leur concours en qualité de conseillers scientifiques.

Outre-mer, les responsables sont, pour le palmier à huile : Pierre Boyé, plantation expérimentale de Dabou et représentation permanente en Côte-d'Ivoire ; Christian de Berchoux, station de La Mé ; Jean Olivin, conseiller de la Sodepalm de Côte-d'Ivoire ; Guy Bénard, station de Pobé, conseiller de la Sonader ; Hubert Chaillard, conseiller de la Cameroon Development Corporation, au Cameroun ; Marcel Poncelet, San Alberto en Colombie ; Francis Corrado, conseiller de l'INCORA en Colombie ; Guy Savin, Instituto Nacional de Oleos à Rio ; Roland Huguenot, Sudam au Brésil ; Pierre Amblard, Tocache au Pérou.

André Fraisse, ancien directeur de La Mé, était devenu directeur général de la Sodepalm, société de développement du palmier en Côte-d'Ivoire.

Pour le cocotier, les responsables étaient : Christian Brunin, station de Port-Bouët, en Côte-d'Ivoire ; Marc Delorme, station d'Ankivanja, et Gérard Duhamel, Sambava, à Madagascar ; Maurice Pomier, station de Rangiroa, en Polynésie ; Roland Manciot, station de Santo, aux Nouvelles-Hébrides.

Pour l'arachide : André Bockelee-Morvan, secteur Sénégal ; Georges Delbosc, Darou ; Jean Gautreau, Bambey ; Michel Dhéry, Haute-Volta.

Les responsables des départements communs de recherches en poste outre-mer, au Dahomey d'abord, en Côte-d'Ivoire ensuite, étaient Jean-Pierre Gascon pour la sélection, Robert Ochs pour l'agronomie, Hugo N'Guyen Van pour la pédologie et Dominique Mariau pour l'entomologie.

Au nombre des résultats acquis en 1969 pour le palmier à huile, on peut signaler la pollinisation assistée afin d'améliorer la précocité et la qualité des premiers régimes, la castration, la culture en sol nu dans les zones déficitaires en eau, l'intérêt des sacs plastiques en pépinière. A cette date, plus de 200 000 hectares avaient été prospectés. Pour le cocotier, la sélection massive améliore de 40 % la production. Pour l'arachide, on enregistre les premiers résultats dans le domaine de l'arachide de bouche ; la variété GH 119-20 assure des rendements de 1 500 kilos par hectare, comparables à ceux de variétés d'huilerie, mais bénéficie d'un prix d'achat trois fois plus élevé. Les préconisations faites, concernant la désinfection des semences et la densité des semis, sont confirmées.

Naissance du GERDAT

L'année 1970 fut endeuillée par le décès du président Robert Préaud. Eminent spécialiste des sciences et techniques agronomiques, conseiller d'Etat honoraire, il avait assuré la présidence de l'institut pendant huit ans et présidé vingt années durant le comité de recherches de l'IRHO. Sa haute valeur intellectuelle, son expérience, la sûreté de son jugement, son sens des contacts humains imposaient le respect. Il savait mettre en évidence l'aspect essentiel d'une question, résumer les débats et proposer les conclusions pratiques. Il ne méconnaissait jamais le côté humain des problèmes. Sa suite à la présidence de l'IRHO était prise par le gouverneur Torrè, président d'OPTORG et personnalité tout autant chaleureuse qu'ayant toujours porté grand intérêt à l'IRHO.

Cette même année, Robert Jouanique est nommé secrétaire général ; Jean-Luc Renard prend la responsabilité du département phytopathologie, et Jean Olivin rejoint le département agronomie à Paris ; Pierre Quencez assure l'assistance technique à la Sodepalm, Yves Moreau est à Pobé, Gabriel de Taffin à Sémé-Podji, Jean-Marie Noiret devient conseiller des PNP en Indonésie et Robert Schilling, chef du secteur à Saria (Haute-Volta).

C'est en juin 1970 que le comité de liaison des organismes de recherche agricole spécialisés outre-mer, qui depuis 1960 réunissait régulièrement les représentants des huit instituts — il avait été fondé et présidé jusqu'à sa mort par le président Robert Michaux, puis présidé par chacun des présidents des autres instituts qui se succédaient tous les deux ans, Raymond de Padirac en assurant le secrétariat général —, prit la structure juridique d'un groupement d'intérêt économique, le GERDAT, Groupement d'études et de recherches pour le développement agricole tropical. Le recteur Paulian en fut nommé président et M. Alliot administrateur. Ce GIE, dont étaient membres le ministère de la Coopération et la Caisse centrale de coopération économique, regroupait les huit organismes de recherches outre-mer. Chacun de ceux-ci gardait sa structure propre : soit d'établissement public administratif, pour l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire (IEMVT) ; soit de société d'Etat, pour le Centre technique forestier tropical (CTFT) ; soit enfin d'association, pour l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (IRHO), l'Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (IRAT), l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (IRCT), l'Institut de recherches du café et du cacao et autres plantes stimulantes (IRCC), l'Institut

Déploiement des activités : 1958-1983

Le président de la Banque mondiale en visite à la station de La Mé se fait expliquer par Jean Olivin les principes de la sélection du palmier à huile.



Le président Torrè derrière son successeur à la présidence de l'IRHO, René Carrière de Belgarric, lors de la remise à ce dernier des insignes de commandeur de l'ordre du Mérite.

Le président Préaud intéressait toujours ; à sa droite, José-Charles Fleury et, à sa gauche, Michel de Nucé de Lamothe.



Cinquantième anniversaire de la station de La Mé. Le ministre de la Recherche, Lorougnon Guédé, est entouré par les décorés (Christian de Berchoux, Pierre Boyé, René Carrière de Belgarric, Christian Brunin, Yann Frémond, Jean-Pierre Gascon, Koffi Sanguié, Robert Ochs, Hamed Touré).



de recherches sur les fruits et agrumes (IRFA) et l'Institut de recherches sur le caoutchouc (IRCA). La création du GERDAT — dont la rédaction finale des statuts avait fait l'objet d'un travail en commun entre le ministre de la Coopération, Yvon Bourges, et les présidents des instituts — ne portait pas atteinte à la personnalité scientifique et à l'autonomie de gestion, facteurs qui avaient assuré l'efficacité pendant près de trente ans, ni, bien sûr, au libre arbitre des Etats d'outre-mer pour l'examen et la mise en œuvre des programmes de recherche et de développement.

Les résultats de 1970 confirmèrent, en ce qui concerne le cocotier, la bonne orientation des programmes de sélection et de production de semences : supériorité de l'hybride cocotier Nain jaune x Grand Ouest africain sur ses deux parents et précocité accrue. Les jeunes plantations de palmiers de Colombie avaient produit plus de 5 tonnes d'huile de palme par hectare, rendement encore jamais obtenu en Amérique latine. La production des variétés d'arachide résistantes à la rosette en Haute-Volta se révélait très satisfaisante.

Extraits du livre d'or de La Mé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la station.

50

En ce cinquantième anniversaire de la station de LA MÉ,
Nos félicitations vont à tous ceux,
chercheurs et ouvriers, sans le travail desquels
le PLAN PALMIER de Côte d'Ivoire n'aurait pas
été ce qu'il est : une œuvre grandiose et exaltante

M. Kiawara

Ministre du PLAN
Avril 1972

Avec tous nos vœux de
succès et de prospérité pour
l'IRHO, ce grand Insti-
tut de Recherches au service
du développement de la Côte
d'Ivoire, au service du
rapprochement entre les Hommes.
Abidjan, le 18-04-1972

J. G. LORSEIGNON
Ministre de la Recherche Scienti-
fique de la République de
Côte d'Ivoire

Mes très sincères félicitations à l'IRHO
pour les progrès remarquables qu'il a
accomplis au service du développement
de notre chère Côte d'Ivoire — que
les plus illustres et les plus obscurs
citoyens de cette belle réussite en soient
ici réconfortés et encouragés

Abdoulaye KONÉ
Secrétaire d'Etat chargé du Budget de
la République de Côte d'Ivoire

19/4/72

Déploiement des activités : 1958-1983

Pour élargir le patrimoine génétique du palmier à huile, de nouvelles prospections furent entreprises dans les palmeraies d'Angola et de Côte-d'Ivoire, ainsi qu'en Amérique sur *Elaeis oleifera* en vue de son hybridation avec *E. guineensis*. En nutrition minérale, l'importance de la nutrition anionique (chlore et soufre) fut mise en évidence, d'où la nécessité de choisir judicieusement les engrais, à recommander sous forme de chlorure ou de sulfate.

En 1970 eurent lieu les premières interventions au Nigeria ainsi qu'au Surinam, au Nicaragua et au Mexique. En outre, en Malaisie, étaient signés les premiers accords avec le Federal Land Development Authority (FELDA) en vue de la création de champs généalogiques et de tests de géniteurs pour le palmier, et avec United Plantation Berhad (UPB) pour la création et la mise en exploitation en commun de jardins semenciers de cocotier. Enfin, à la demande du Fonds spécial des Nations unies, une première mission est envoyée aux Philippines, premier producteur mondial de coprah, afin d'apporter un concours scientifique au Philippine Coconut Research Institute (Philcorin).

A la fin de l'année, les activités de l'IRHO, à titre temporaire ou permanent, intéressaient 35 pays, et son effectif comptait 260 personnes dont 150 ingénieurs. Les surfaces intéressées par son action représentaient 200 000 hectares pour le palmier à huile (dont 90 000 plantés au cours de la décennie) et 150 000 hectares pour le cocotier. Vingt huileries avaient été construites et dix autres étaient en projet. Les améliorations apportées par l'institut à la culture de l'arachide concernaient une population rurale de 5 millions de personnes, sur toute la zone de savane de l'Afrique francophone.

De 1971 à 1975

Les recherches

Le gouvernement du Sénégal demande, en 1971, l'affectation de quatre conseillers techniques pour la préparation et la mise en œuvre d'un plan semencier visant l'obtention de 100 000 tonnes de semences, correspondant à l'emblavement du bassin arachidier. Pour le palmier à huile, les résultats de la sélection contribuent à une meilleure connaissance de l'aptitude générale et spécifique à la combinaison et, à la fois, de l'héritabilité et de la consanguinité ; ils confirment l'intérêt de la méthode associant l'avantage des tests de descendance et des choix phénotypiques, ce qui permet de préciser le schéma général d'amélioration.

Le programme de production de semences de palmier comporte en 1972 la reproduction des 47 meilleurs hybrides *guineensis* sur les 500 qui ont été testés. Par ailleurs, la prospection des palmeraies d'*Elaeis oleifera* est entreprise à Monteria, en Colombie, avec un programme de production de semences hybrides avec *E. guineensis*. Ces prospections en Amérique latine se déroulent toujours dans des conditions très difficiles ; ainsi au Panama, les peuplements se trouvent souvent dans des zones marécageuses où les crocodiles (*Babillas*) sont nombreux et les prospecteurs doivent, pour le cas où..., s'accrocher à des cordes. En Colombie, ils sont en zone de guérilla, tandis qu'en Amazonie, si la forêt est facile à pénétrer, il ne faut pas avoir peur de

se mouiller et il est bon de se munir d'une pince à épiler pour extraire les épines dont le corps est constamment truffé. On peut dire que J. Meunier a des souvenirs piquants de ces diverses prospections ! Les périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes permettent de mettre en évidence, pour le palmier à huile en zone sèche, le rôle bénéfique de l'association sol nuastration, qui assure une production cumulée, à six ans, double du témoin (22 tonnes de régimes contre 11).

Le programme de production d'arachide de bouche démarre au Sénégal avec un objectif de 35 000 hectares, et la production en 1972 est de 13 000 tonnes, malgré une sécheresse très sévère, avec des prix aux producteurs variant de 25 à 38 francs le kilo suivant la qualité.

En décembre 1972, le gouverneur Torrè, qui a accepté la présidence de l'institut pour trois ans, présente sa démission au conseil d'administration. René Carrière de Belgarric devient président et José-Charles Fleury est nommé directeur général.

La poursuite de la sécheresse au Sahel confirme en 1973 l'intérêt de la sélection des variétés d'arachide résistantes à la sécheresse. Les travaux s'orientent vers la recherche d'hybrides à cycle court (105-110 jours). Les résultats en Haute-Volta et au Mali mettent en évidence la supériorité de certains hybrides. Ainsi, le RMP 91 a donné 3 300 kilos par hectare contre 2 500 pour la variété 28-206, tandis qu'au Mali ce sont la 59-127 et la 57-313 qui s'avèrent les plus performantes. En Haute-Volta, des hybrides tardifs résistant à la rosette ont donné plus de 3 tonnes à l'hectare chez les meilleurs cultivateurs. Au Sénégal, le programme semencier a été à même de mettre 117 000 tonnes de semences à la disposition de l'ONCAD, soit la quantité nécessaire pour l'ensemencement de l'année suivante.

En ce qui concerne le palmier, l'année 1973 est marquée par le développement des activités de défense des cultures, avec la poursuite des recherches, d'une part sur la fusariose et sur le blast, d'autre part sur le *Coelaenomenodera*, et la mise en place à La Mé d'un important programme d'élevage de parasites de cet insecte ; en Amérique latine, les études continuent sur la marchitez.

Dans le domaine de la sélection du palmier, l'accent est mis sur la qualité alimentaire et la technologie des huiles, avec l'étude de la teneur en acides gras insaturés de l'hybride *E. guineensis* x *E. oleifera* et en exploitant la variabilité existante chez *E. guineensis* pour la composition en acide gras et la teneur en carotène. En physiologie, les travaux portent sur les composantes physiologiques de la production du palmier.

Les hybrides de cocotier plantés en 1962 en Côte-d'Ivoire ont produit 6,3 tonnes de coprah par hectare, et 25,8 tonnes depuis leur entrée en production, soit deux fois plus que le Grand Ouest africain. Au Mozambique, les conseils de l'institut ont permis de doubler la production des cocoteraies. De son côté, la coopération technique et scientifique avec l'Indonésie et les Philippines se développe.

Déploiement des activités : 1958-1983

*Michel de Nucé de Lamothe et François Rognon
en visite sur un champ semencier de PNP 10 en Indonésie.*



Cocotier hybride PB 121.

*Champ de multiplication
de semences d'arachide (Sénégal).*



De nouveaux pays font appel à l'institut : Zaïre, Thaïlande, Vietnam. Un nouveau programme palmier démarre en Equateur avec la société Tatiana du groupe colombien Indupalma.

En 1974, les chercheurs de l'IRHO poursuivent au sein de l'Institut sénégalais de recherches agricoles leurs travaux sur l'aflatoxine — les tests rapides chimiques ou visuels permettent de déterminer, dès la récolte d'arachide, les zones et les coopératives non contaminées — ainsi que sur la sélection de variétés résistantes à la sécheresse. Deux nouveaux hybrides d'arachide de bouche, EH 301-13 et EH 310-9, s'avèrent très performants.

Le développement du palmier à huile en Amérique latine soulève de nouveaux problèmes de maladies et de parasites, ce qui nécessite le renforcement des équipes de spécialistes, animées en phytopathologie par Jean-Luc Renard, en entomologie par Dominique Mariau, avec Jean-François Julia, Roch Desmier de Chenon, et en virologie par Michel Dollet.

En Afrique, les essais sur le blast rendent très vraisemblable la transmission de la maladie par un insecte vecteur, tandis que pour le *Coelaenomenodera* les recherches s'orientent vers la lutte biologique, avec des prospections en Malaisie, en Indonésie et à Madagascar pour trouver des parasites des hispines.

L'institut se voit confier, au Ghana, la réalisation du projet de plantation de palmier à huile, avec usine, à Kadé, sur financement de la BIRD. Par ailleurs, la Socfinco sollicite le concours de l'IRHO pour l'établissement d'un important programme pour le développement du palmier à huile au Nigeria. C'est en 1974 également que démarre la mise en place du bloc expérimental, de plusieurs centaines d'hectares, d'Aek Kwasan en Indonésie, destiné à tester les meilleurs croisements de palmier à huile dans les conditions édaphoclimatiques d'Extrême-Orient, et réalisé par l'IRHO avec la collaboration de la Socfindo.

En ce qui concerne le cocotier sont lancés cette année-là deux nouveaux champs semenciers, l'un de 150 hectares en Indonésie avec le PNP 10, et l'autre de 1 000 hectares à Bugsuk, aux Philippines, pour fournir des noix hybrides (Nain x Grand Ouest africain).

En septembre 1974 s'ouvrent les laboratoires et les bureaux du centre GERDAT de Montpellier. Il accueille le premier transfert du square Pétrarque, concernant d'une part les laboratoires de chimie (responsable Mme Richert) et de diagnostic foliaire (responsable Mme Bonvalet), d'autre part les départements d'agronomie, avec Robert Ochs, Claude Daniel et Jean Olivin, et de statistique, avec André Bachy et plus tardivement Mlle Fonchain.

La nouvelle structure du GERDAT

De nouveaux statuts ayant été approuvés par l'assemblée générale extraordinaire du GERDAT, René Carrière de Belgarric, qui n'a accepté la charge, à la fin de 1972, de président de l'IRHO que pour deux années et jusqu'au terme des négociations en cours concernant ces dits statuts, présente au conseil d'administration de l'IRHO du 26 juin 1975 sa démission de président de l'institut, après avoir assuré pendant trente-trois ans les responsabilités de directeur général puis de président. Tout au long, il aura su maintenir, avec opiniâtreté, persévérance, et avec une bienveillante autorité, le flambeau que lui a transmis Robert Michaux et hisser l'IRHO à la première place au monde

Déploiement des activités : 1958-1983

dans les domaines du palmier et du cocotier, et à la deuxième place, après les Etats-Unis, dans celui de l'arachide. Il a assuré à l'institut une ouverture sur toute la zone tropicale, rayonnement auquel aucun autre organisme dans ce domaine ne pouvait prétendre. Il avait une juste fierté de l'institut et tenait à ce que chaque agent en soit l'ambassadeur et se comporte en conséquence. Il savait toujours aller à l'essentiel et, s'il lui suffisait de parcourir un document pour en déceler les idées importantes, il lui arrivait aussi, lors de ses fréquentes visites outre-mer, de s'attacher aux détails pour réfléchir et se rendre compte de la manière dont le travail était réalisé ou suivi. Son dévouement à la cause des oléagineux lui avait valu d'être officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre du Mérite, ainsi que commandeur de l'Ordre national de Côte-d'Ivoire et officier de l'Ordre national du Sénégal.

René Carrière de Belgarric comme Robert Michaux ont été les fervents artisans de l'association recherche-développement, dont la complémentarité leur a toujours paru une nécessité. Les faits ont montré la justesse de cette orientation qu'ils avaient l'un et l'autre insufflée.

C'est le vice-président de l'IRHO, Michel Lesieur, industriel bien connu, que le conseil d'administration porte à la présidence de l'institut, Henri Rochereau, ancien ministre de l'Agriculture et membre de la Commission des Communautés européennes, devenant vice-président.

Les nouvelles structures du GERDAT sont définies dans une note de présentation du ministre de la Coopération, Pierre Abelin. Cette note précise sans ambiguïté que les modifications ainsi rapportées au dispositif de recherches en agronomie tropicale tiennent compte d'une double préoccupation : d'abord, préserver au sein du groupement d'intérêt économique l'existence des instituts spécialisés par produit, leur personnalité juridique, ainsi que leur responsabilité scientifique et leur autonomie de fonctionnement ; ensuite, réaménager le groupement par un élargissement de ses pouvoirs et un renforcement de ses organes. Le groupement est investi d'une mission générale d'animation de programmes, de coordination et de représentation ainsi que de la répartition des crédits correspondants. Il reçoit également une compétence supplémentaire en matière d'organisation de personnel, compétence qu'il délègue aux instituts qui en font la demande.

Bien que ce nouveau texte de constitution du GERDAT renforce ses moyens d'action, il demeure bien un GIE, respectant la personnalité juridique des instituts, leur autonomie scientifique et de gestion, leur spécialisation, ainsi que l'ont demandé dans une résolution, lors du conseil d'administration de l'IRHO du 21 mars 1974, à l'unanimité les administrateurs représentant les milieux professionnels. Il lui revient aussi de faire preuve de vigilance pour que les frais généraux n'augmentent pas les charges au détriment des crédits affectés aux recherches.

De 1976 à 1983

1976

L'obtention en 1976 par MM. Rabechault et Martin, de l'ORSTOM, de plantules de palmier à huile par multiplication végétative, en partant de tissus foliaires, était le premier résultat d'une association IRHO-ORSTOM, créée

dès 1970 en vue de découvrir une technique de multiplication végétative du palmier par culture *in vitro*. La technique d'embryogenèse somatique présente un grand intérêt puisque les méthodes classiques du type bouturage, greffage ou marcottage ne sont pas applicables aux palmiers : ils ne possèdent qu'un seul bourgeon végétatif, l'apex, qu'on ne saurait prélever sans tuer l'arbre. La même année, les chercheurs d'Unilever obtenaient également leurs premières plantules par multiplication végétative. Ainsi l'association IRHO-ORSTOM se trouvait-elle en concurrence directe avec Unilever qui disposait de moyens de recherches et de ressources beaucoup plus importants ; toutefois, les techniques adoptées par l'un et par l'autre étaient différentes.

En sélection du palmier, les tests confirment la conformité entre la production d'un croisement connu et celle de sa reproduction, sur laquelle avait été fondée la politique de production de semences de l'institut. Par ailleurs, on observe des résultats très encourageants de l'amélioration d'un hybride par *top cross*. Enfin, un essai a montré que, pour une même quantité de matière sèche élaborée, la répartition entre les régimes et le stipe était très différente selon les lignées. La lutte contre *Coelaenomenodera* évolue avec la mise en place d'un traitement très efficace par injection dans le tronc du palmier à huile d'insecticide systémique, agissant aussi bien sur larves que sur adultes et sans effet sur la faune associée. Michel Ollagnier décèle, en Equateur, une relation étroite entre l'abondance de l'herbe de Guinée (*Panicum maximum*) et la maladie du jaunissement mortel du palmier à huile. L'attention de l'institut est ainsi attirée sur les possibles liaisons entre la végétation environnante et la maladie, aussi bien pour le palmier que pour le cocotier.

56

L'essai d'irrigation lente à la station palmier à huile de Pobé au Bénin a produit l'équivalent de 30 tonnes de régimes par hectare au cours de la campagne 1975-1976 pour 135 arbres producteurs par hectare, justifiant la mise en place d'un programme d'irrigation de 400 hectares sur le bloc palmier de Ouidah Nord.

L'opération arachide de bouche au Sénégal se développe, avec pour objectif de produire 80 000 tonnes en 1980. Des améliorations portent sur le traitement industriel nécessaire pour proposer une gamme étendue de produits de qualité à un marché en expansion régulière.

1977

Lors de la réunion du conseil d'administration de février 1977, le président Lesieur informe les administrateurs que ses activités professionnelles ne lui permettent plus de consacrer à l'IRHO tout le temps que sa fonction exigeait. Il propose en conséquence au conseil que soit nommé à la présidence de l'institut l'un de ses administrateurs, le président Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil des ministres. Il a une grande connaissance de l'Afrique, entretenant des relations personnelles avec de nombreux chefs d'Etats, et, à l'instar de notre président fondateur, détient d'importantes fonctions dans le groupe Rivaud. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil.

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1977, le nouveau président donne lecture d'une requête des représentants du personnel au comité

Déploiement des activités : 1958-1983

d'entreprise pour une participation plus active à la marche de l'entreprise et en vue d'avoir des représentants admis au conseil d'administration, avec voix délibérative. Cette requête, qui se réfère à l'évolution des structures de l'institut au sein du GERDAT concernant la participation du personnel, a été acceptée par l'autorité de tutelle. L'assemblée générale de l'IRHO du 29 juin 1978 a donc modifié en conséquence l'article 7 des statuts pour préciser : « Aux membres élus du conseil d'administration s'ajoutent, à titre délibératif, deux représentants élus du comité d'entreprise, un pour chacun des deux collèges. »

Le département sélection de l'institut (J.-P. Gascon, J.-M. Noiret, J. Meunier) s'installe à son tour, en septembre 1977, dans le centre GERDAT de Montpellier, pour y conduire, outre la supervision des activités en ce domaine, plusieurs programmes dont la culture *in vitro* de tissus du cocotier, l'embryogénèse pour l'obtention d'haploïdes par culture de pollen, et des mesures biochimiques par utilisation de l'électrophorèse. Le laboratoire de diagnostic foliaire de l'IRHO se voit confier la responsabilité de l'ensemble du programme diagnostic foliaire des instituts du GERDAT à Montpellier.

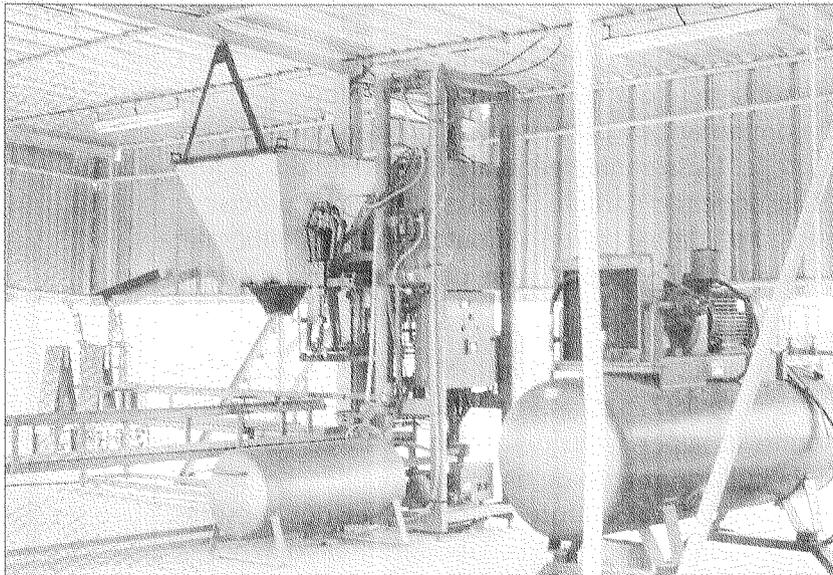
Le laboratoire de cytogénétique de La Mé, en Côte-d'Ivoire, approfondit la connaissance anatomique et cytologique de l'hybride *E. guineensis* x *E. oleifera* ; la pollinisation assistée améliore le pourcentage théorique d'huile de cet hybride. Les essais de préchauffage de semences de palmier permettent de préconiser désormais la vente de graines préchauffées aux lieux et places d'expédition de graines germées, ce qui offre beaucoup plus de souplesse sur le plan pratique.

De nouveaux programmes de plantations démarrent : celui de la Ghana Oil Palm Development Corporation (GOPDC) et celui de Bossongo en République centrafricaine. La collaboration avec la Cameroon Development Corporation ne se limite plus au seul programme sélection mais s'étend à l'agronomie, avec élaboration des programmes de fumures des diverses plantations, et à la pédologie ainsi qu'à la phytopathologie. En Colombie, outre le programme d'Indupalma (5 000 hectares plantés), l'institut apporte sa collaboration à trois projets privés.

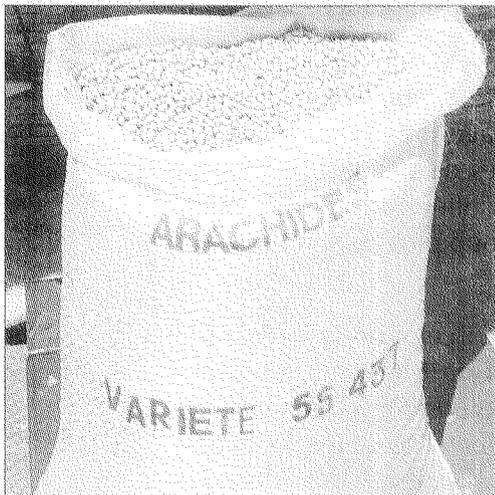
En Malaisie, le MARDI (Malaysian Agricultural Research Development Institute) demande le concours scientifique du département cocotier. En Indonésie, le responsable du projet d'Aek Kwasan assure également l'assistance technique auprès des plantations d'Etat (PNP) pour le suivi de l'expérimentation mise en place. La direction des PNP entreprend par ailleurs l'établissement de 48 champs de démonstration de cocotiers, de 2 hectares chacun, en utilisant du matériel hybride IRHO. Le programme de mise en place des collections végétales en Guyane entre dans sa phase de réalisation.

1978-1983

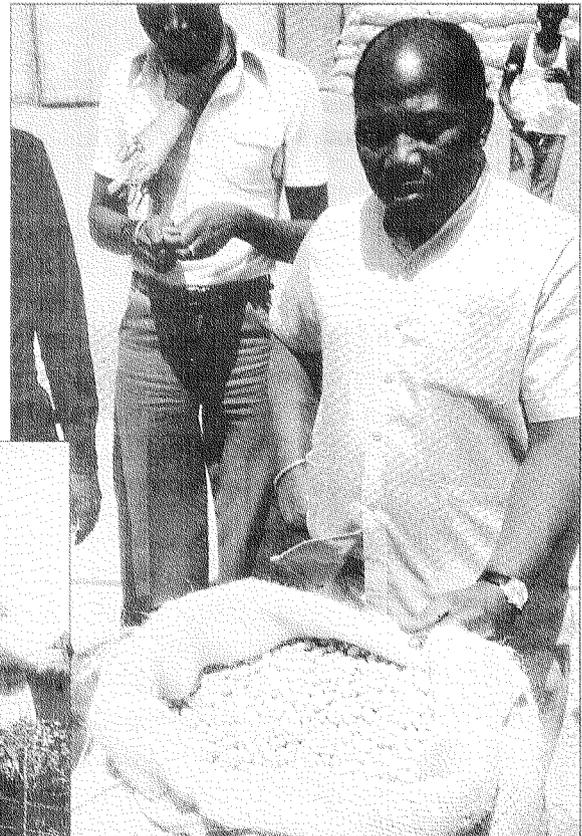
En matière d'arachide, est entreprise, en 1978, sur plusieurs centaines d'hectares, la multiplication de variétés résistantes à la sécheresse, tandis que des essais aux champs étudient différents croisements précédemment triés par le test physiologique de mesure de la pression de succion. En outre, la sélection pour la résistance à l'aflatoxine porte sur 318 lignées ; un tri est effectué par tests biologiques avec inoculation artificielle et par mesure de la perméabilité



Chaîne de conditionnement d'arachides sous vide d'azote (semences et arachides de bouche) à l'usine de Lyndiane (Kaolack, Sénégal).



Semences d'arachide en « décortiqué » et en gousses (Louga, Sénégal).



Magasin villageois de semences d'arachide (Mali).

de la pellicule. Les essais de triage électronique de graines contenant de l'aflatoxine se poursuivent avec le matériel amélioré, tandis qu'une action concertée avec la DGRST (Direction générale de la recherche scientifique et technique) cherche à améliorer le dosage d'aflatoxine par la méthode de chromatographie liquide.

Les travaux sur les composantes physiologiques et biochimiques de la production du palmier à huile se poursuivent : des angles d'insertion foliaire faibles favorisent légèrement la résistance à la sécheresse ; ainsi, le choix de la densité doit se faire en fonction de la surface foliaire du matériel planté. De plus, on observe que l'activité enzymatique des feuilles et des racines serait en relation avec la production. Les techniques de multiplication végétative s'améliorent et la création décidée d'un laboratoire à La Mé va permettre d'obtenir du matériel clonal. Les nombreuses études et observations entomologiques faites en Amérique latine ont permis de publier, à l'intention des planteurs, un numéro spécial trilingue de la revue *Oléagineux* portant sur la description, les caractéristiques et les moyens de lutte contre une cinquantaine de ravageurs.

Concernant le cocotier, la carence phosphorique est étudiée en vases de culture ; les résultats des premiers essais permettent de mieux caractériser la nutrition minérale et la fertilisation des hybrides ; sur ceux-ci, le fractionnement de la dose annuelle d'engrais est préférable. L'hybride PB 121 (Nain jaune x Grand Ouest africain) se classe nettement en tête, avec 5,8 tonnes de coprah par hectare et par an. Les 18 champs de comportement implantés en Indonésie montrent qu'il y a un excellent développement, sans problème phytosanitaire grave, que ce soit pour les maladies foliaires ou pour les rongeurs. En défense des cultures, les études se poursuivent sur les facteurs naturels de mortalité d'*Eriophyes*, l'efficacité du baculovirus *Oryctes*, le rôle des fourmis *Oecophylles* et les attaques de *Pseudotheraptus devastans* et d'*Aspidiotus destructor*.

En novembre 1978, Michel Dollet s'installe à Montpellier pour créer le laboratoire de virologie.

A la requête du ministère de l'Agriculture de Côte-d'Ivoire, l'institut réalise un diagnostic complet des moyens de production de Palmindustrie. Le directeur du FELDA (Federal Land Development Authority), organisme qui a la charge en Malaisie de la réalisation de très vastes programmes de plantations villageoises de palmier à huile et d'hévéa, est venu à Paris traiter des conditions de coopération pour l'installation d'un laboratoire de multiplication végétative en Malaisie.

A la demande d'un groupe français de Singapour, PT. IFA, Jean Olivin entreprend une reconnaissance des zones tourbeuses sur la côte est de Sumatra en vue d'y implanter une cocoteraie. (Ce furent quelques semaines de prospections d'un type tout particulier : il vivait sur un bateau et se rendait tous les matins sur le chantier à la nage !) Si ce dernier projet n'a pas été réalisé, la prospection n'a pas été inutile puisqu'un projet beaucoup plus important est repris, en 1985, par un autre groupe, PT. Riau Sakti United Plantation (RSUP), et aboutira à une très belle et originale réalisation nécessitant la mise au point de techniques spécifiques. Cet exemple type de l'efficace col-

laboration entre une société de plantations et un organisme de recherche appliquée fera la démonstration de la possibilité de mise en valeur de tourbes dont il existe des millions d'hectares à Sumatra.

En avril 1979, Marc Delorme, le dynamique et sympathique directeur de la station cocotier de Port-Bouët, trouve en service la mort sur la route alors qu'il se rend à une réunion à Abidjan ; sa compétence et ses qualités humaines l'avaient fait apprécier de tous, et en particulier des autorités ivoiriennes, qui proposent que la station soit appelée station Marc-Delorme.

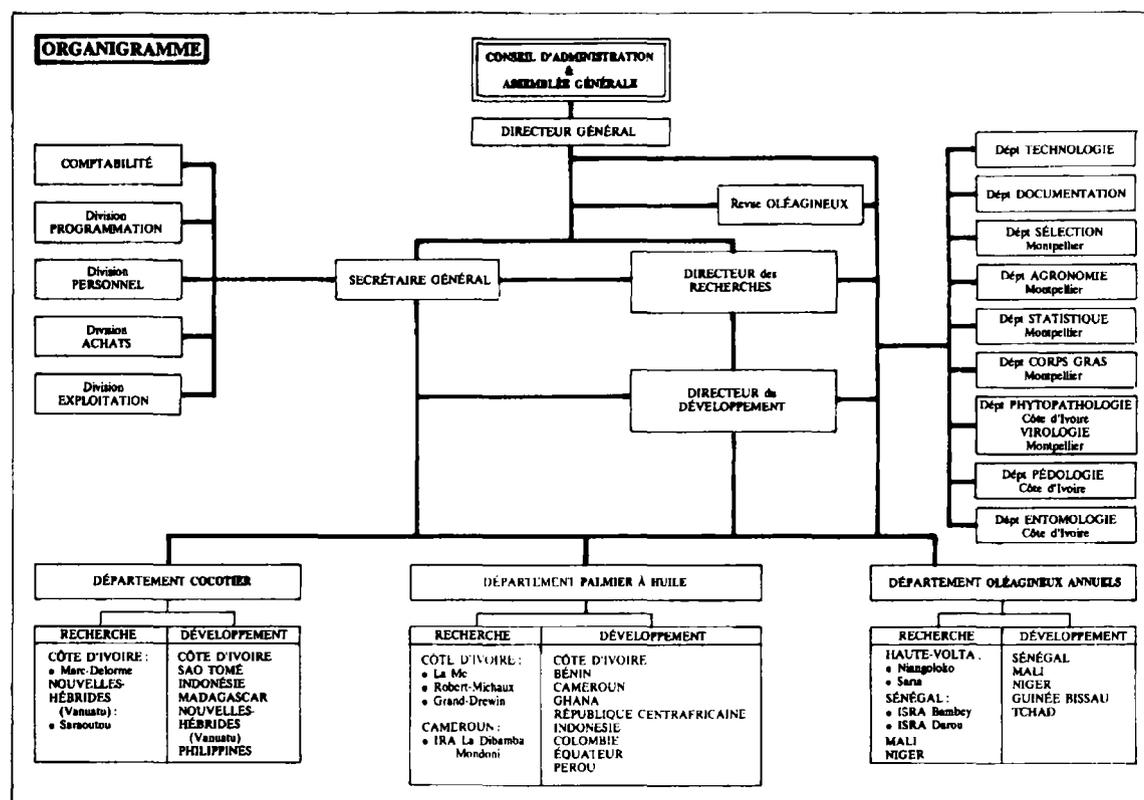
A la demande de Sococo (Brésil), Michel Ollagnier choisit un site dans la région de Belém pour la réalisation de 10 000 hectares de plantations de cocotiers hybrides. Aux Philippines, la coopération qu'apporte l'IRHO depuis 1974 au PCA (Philippine Coconut Authority) en matière de sélection et de nutrition minérale lui a permis de devenir l'organisme le mieux armé en Asie pour conduire les recherches sur le cocotier, grâce, en particulier, à l'introduction d'une large collection de matériel végétal. Aux Nouvelles-Hébrides, la station développe son programme de vulgarisation du cocotier. En Indonésie, le président de la république, le général Suharto, a présidé, en présence du directeur général de l'IRHO, José-Charles Fleury, et du directeur de la sélection du cocotier, Michel de Nucé de Lamothe, la cérémonie marquant la mise en exploitation du premier champ semencier de cocotier, réalisé avec le concours de l'institut. L'activité sur le cocotier en Indonésie continue d'ailleurs à se développer ; François Rognon est détaché à la direction générale des plantations du ministère de l'Agriculture pour conseiller le directeur du Coconut Replanting Programme, dont l'objectif est la réhabilitation de 210 000 hectares de cocoteraies en cinq ans.

Avec le vieillissement des palmeraies plantées en Côte-d'Ivoire depuis 1960 commence à se poser le problème de la croissance en hauteur des arbres, et son corollaire, les difficultés d'exploitation. Le facteur croissance a été introduit depuis dix ans en tant que critère de sélection, et les nombreuses observations réalisées, en particulier à l'occasion de l'audit de Palmindustrie, ont permis de mieux cerner les différentes phases de la croissance et d'établir des histogrammes et courbes de distribution par classes de tailles pour différentes années de plantation et différentes situations. Il est tout à fait possible de chiffrer la perte due au seul fait de la taille trop élevée de certains arbres, et donc de programmer assez longtemps à l'avance les replantations. Parallèlement sont étudiés de nouveaux matériaux utilisables pour la confection des perches de récolte : introduction de variétés de bambou, utilisation de tubes en fibre de verre et de carbone en alliage AZUG 5. Les études portent également sur la recherche d'un dispositif mécanisé simple adaptable au bout d'une perche, assurant la coupe des régimes et des feuilles sous-jacentes jusqu'à la plus grande hauteur possible.

Le projet de plantation de palmier de Palmeras del Ecuador, dans la zone amazonienne de l'Equateur, démarre avec la mise en place des mille premiers hectares ; les sols lourds et la pluviométrie abondante nécessitent des méthodes particulières pour la préparation des terres.

Le programme de plantation de palmier à Aek Kwasan, en Indonésie, se poursuit.

Déploiement des activités : 1958-1983



Organigramme de l'IRHO en 1980.

En 1980, les efforts, conjugués depuis plusieurs années, de l'institut et de l'ORSTOM en matière de multiplication végétative ont permis d'améliorer le procédé par embryogenèse directe sur cals et multiplication des embryoides par embryogenèse adventive, cette prolifération permettant la production commerciale des plantules de palmier ; la durée totale de culture, du prélèvement foliaire à la plantule foliée, a été ramenée de 24 à 12 mois. La première unité expérimentale de multiplication végétative est en construction à La Mé. L'intérêt, pour le palmier à huile, de la mesure des activités mitochondriales et sa valeur comme test précoce dans la production d'un croisement sont confirmés par les résultats ; cette méthode permettra d'éliminer la moitié des croisements en pépinières et de réduire ainsi la superficie des tests aux champs. Dans le domaine de la défense des cultures, deux chenilles défoliatrices du genre *Parasa* sont affectées, en Côte-d'Ivoire, par une maladie virale du groupe des denonucléoses ; en Equateur, une punaise qui pique les racines aériennes est suspectée de jouer un rôle dans la transmission de flagellés observés dans les racines des arbres atteints de marchitez.

Les différents champs semenciers de cocotier créés, à l'initiative de l'IRHO, aux Philippines, en Malaisie, en Thaïlande, à Madagascar et en Afrique ont permis de produire 6 millions de semences de PB 121 en 1980, soit l'équivalent de 20 000 hectares de plantations. Les tests ont mis en évidence d'autres hybrides qui paraissent intéressants, entre autres Nain jaune de Malaisie x Grand Ouest africain, et Grand Ouest africain x Grand Rennell, lequel donne des noix hybrides plus riches en coprah que le PB 121 (317 g contre 240 g). Les insectes responsables de la pourriture sèche du cœur en

DIRECTION ET CADRES TECHNIQUES

(au 31 décembre 1979)

Président : M. BOURGÈS-MAUNOURY

Directeur Général : J. FLEURY

Secrétaire Général : R. JOUANIQUE

DIRECTEUR DES RECHERCHES

M. OLLAGNIER

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

C. SURRE

DÉPARTEMENT PALMIER A HUILE

Directeur : C. SURRE

Directeur adjoint : G. MARTIN

Côte-d'Ivoire

Représentant permanent : P. BOYÉ, à Abidjan.
Station de La Mé - Directeur : C. de BERCHOUX.
Plantation expérimentale « Robert-Michaux » de Dabou-
Mopoyem - Directeur : P. BOYÉ.
Plantation expérimentale de Grand-Drewin - Directeur :
J. DESMAREST.
PALMINDUSTRIE : P. QUENCEZ.
SODEPALM : B. TAILLIEZ.

Bénin

SOBEPALH : G. SCHMITT.

Cameroun

O.N.A.R.L.S.T.I.R.A.F. : H. CHAILLARD.
SOCAPALM : P. HORNUS.

Ghana

G.O.P.D.C. : D. PAGER, B. LIACOPOULOS.

Colombie

INDUPALMA : J. VELDHUIS.

Pérou

EMDEPALMA : R. HUGUENOT.

Indonésie

Aek Kwassan : D. BOUTIN.

Equateur

Palmeras del Ecuador : P. ANGLARD.
Palmeras de los Andes : M. PONCELET.

DÉPARTEMENT COCOTIER

Directeur : Y. FRÉMOND

Adjoint : G. BÉNARD

Côte-d'Ivoire

Station Maro-Delorme - Directeur : G. de TAFFIN.
- Sélection - Directeur : M. de NUCÉ de LAMOTHE.
PALMINDUSTRIESODEPALM : M. OUVRIER.

Madagascar

Opération Cocotier Sambava : J. MEZE.

Sao Tomé

Opération de Développement : J. GUITTON.

Philippines

Agricultural Investors Inc. : G. DUHAMEL.

Nouvelles-Hébrides (Vanuatu)

Station de Sarautou - Directeur : C. CALVEZ.

Indonésie

Direction générale des Plantations - F. ROGNON.

DÉPARTEMENTS COMMUNS DE RECHERCHE

SÉLECTION Directeur : J. P. GASÇON.
Adjoints : J. M. NOIRET et J. MEUNIER.

AGRONOMIE Directeur : R. OCHS.
Adjoints : C. DANIEL et J. OLIVIN.

PÉDOLOGIE Directeur : H. NGUYEN VAN.

ENTOMOLOGIE Directeur : D. MARIAU.

PHYTOPATHOLOGIE Directeur : J. L. RENARD.

VIROLOGIE M. DOLLET.

DÉPARTEMENT OLÉAGINEUX ANNUELS

Directeur : P. GILLIER

Directeur adjoint : A. BOCKELEE-MORVAN

Sénégal

I.S.R.A. - J. GAUTREAU, O. de PINS, A. ROUZIÈRE et
J. F. ARTHAUD.

Service Semencier - G. DELBOSC et P. THOMAS.

Projet Arachide de Bouche - P. DIMANCHE.

Haute-Volta

Recherche - P. CRAMBADE.

Mali

Multiplication Semences - J. LE MERRE.
Technologie Arachide de Bouche - P. CLOUVEL.

Niger

Recherche - J. C. MORTREUIL.
Multiplication Semences - A. MAYEUX.

Guinée-Bissau

Recherche et Multiplications Semences - C. PICASSO

DÉPARTEMENT STATISTIQUE

Directeur : A. BACHY
Mlle FONCHAIN, assistante

COMPTABILITÉ
L. URIER

DOCUMENTATION

Chef de Service : Mlle S. ARGOUÏ
Adjointe : Mlle A. CROIX-MARIE

LABORATOIRES DE RECHERCHES

Chimie des Corps Gras : J. GRAILLE.
Analyses minérales des plantes - Directeur : Mme A. M. BONVALET

INSPECTION DES HUILLERIES
ET TECHNOLOGIE

J. FANGUIN

REVUE « OLÉAGINEUX »

Directrice : Mlle S. ARGOUÏ

Conseillers scientifiques : MM. les Professeurs HURPIN, PAQUOT et VAYSSIÈRE ont fait bénéficier l'I.R.I.O. de leur distingué concours.

Déploiement des activités : 1958-1983

Côte-d'Ivoire ont été identifiés : il s'agit de deux homoptères delphacides, *Sogatella kobuta* et *S. cubana*. Quant à la pourriture humide du cœur des cocotiers de la région de Samo, elle est due à un *Phytophthora* associé à une bactérie *Erwinia*.

Le programme de sélection de l'arachide pour la résistance à l'aflatoxine, poursuivi en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle, met en évidence des corrélations hautement significatives entre la contamination au champ et le test biologique de laboratoire utilisé en sélection. L'élimination de l'aflatoxine, par triage électronique des graines, fait partie du programme de technologie. Ce dernier inclut également la valorisation des sous-produits de l'arachide ainsi que la mise au point de décortiqueuses industrielles pour le traitement de l'arachide de bouche, et le stockage des semences décortiquées sous vide.

La coopération technique avec l'Indonésie s'est accrue en 1981 avec, en particulier, l'élaboration des programmes NES (Nucleus Estate Smallholders) pour le palmier et la rénovation des cocoteraies, ainsi que la création d'une plantation privée pour PT. Multi-Agro, cependant que l'exploitation des champs semenciers a permis la production de 3 millions de semences hybrides. En multiplication végétative du palmier à huile, les améliorations apportées au procédé IRHO-ORSTOM ont assuré la poursuite de la collaboration avec la Socfindo et le FELDA pour la construction de laboratoires à Sumatra et en Malaisie, et leurs futurs responsables ont fait un stage à Bondy et à La Mé

Le département agronomie intensifie son étude sur l'évolution des sols, en particulier l'effet du sol nu et les problèmes de replantation ; les observations orientent les travaux sur le bilan de l'eau et sur la dynamique des cations

Les recherches sur le rôle de l'entomofaune dans le développement des maladies en zone amazonienne de l'Equateur s'intensifient. L'absence de tout insecte pollinisateur dans cette région nécessite l'introduction d'un petit coléoptère de la famille des *Nitidulidae* (*Mystrops*).

En technologie, on se préoccupe de la production de protéines d'organismes unicellulaires (POU) à partir de concrets de palme, tandis que des essais sont effectués sur des procédés de clarification de l'huile de palme afin de simplifier les installations et donc supprimer les effluents liquides.

La mise en place du bloc expérimental palmier d'Aek Kwasan, réalisé conjointement avec Socfindo au nord de Sumatra, s'est terminée en 1982 avec 559 hectares plantés entre 1975 et 1982. Le bloc comprend 24 essais comparatifs d'hybrides, dont deux essais avec du matériel clonal et trois essais expérimentaux de fertilisation.

Pour compléter le programme sur *Elaeis oleifera*, et après les prospections déjà réalisées au Nicaragua et au Surinam, un important programme de prospection est lancé au Brésil en collaboration avec l'EMBRAPA, organisme national de recherche brésilien. Deux équipes, auxquelles participait J. Meunier, ont prospecté en 1982 le bassin d'Amazonie et ont visité 64 peuplements, permettant de préparer 120 000 graines qui ont été partagées pour moitié entre l'EMBRAPA et l'IRHO.



Jean-Pierre Gascon présentant des plantules de palmier à huile issues de multiplication végétative à ses collègues (de droite à gauche, François Challot, Jacques Meunier, Robert Ochs).

André Blohorn, accompagné de Joseph Aka Angui, Pierre Bonneil et Yves Cotte, visitant l'installation de multiplication végétative de La Mé (Côte-d'Ivoire).

64

Champ semencier de la station Marc-Delorme à Port-Bouët (Côte-d'Ivoire).



Le ministre Balla Keita est reçu à la station palmier de La Mé, à l'occasion de la réunion du comité technique, par Christian de Berchoux et José-Charles Fleury.



Déploiement des activités : 1958-1983

Sur financement de la Communauté économique européenne a été réalisée une étude concernant un programme de développement du palmier à huile dans les cinq pays du Pacte andin.

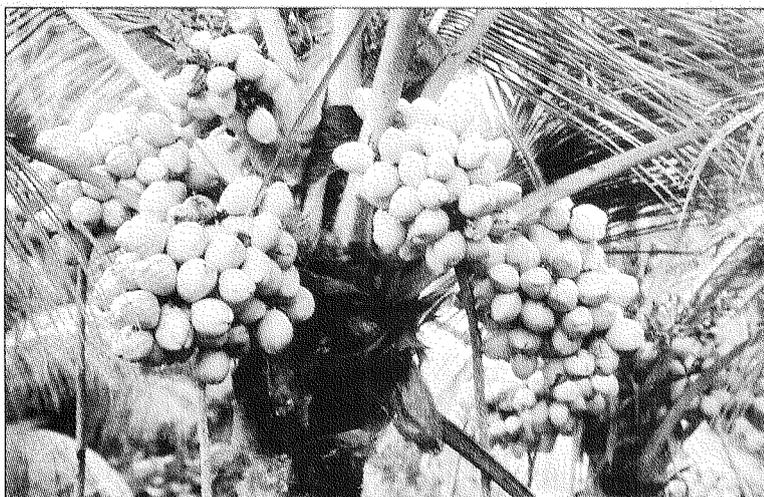
Les observations, faites pour répondre aux attaques que certains détracteurs formulaient contre les cocotiers hybrides par rapport au cocotier local en milieu villageois, ont montré que les hybrides ont une meilleure adaptabilité à la sécheresse que les cocotiers locaux, ainsi qu'une bonne tolérance aux insectes et aux maladies. Placé dans des situations équivalentes d'entretien et de fertilisation, l'hybride est plus précoce et produit deux fois plus que le local dans les plantations villageoises de basse Côte-d'Ivoire. Au Vanuatu, Gabriel de Taffin, quand il était directeur de la station de Santo aux Nouvelles-Hébrides, avait bien découvert l'insecte vecteur de la maladie du DFMT (dépérissement foliaire *Myndus taffini*) ; il s'agit d'un fulgoride appartenant au genre *Myndus* dont l'hôte est un hibiscus appelé bourao (à rapprocher de *Myndus crudus* qui, lui, transmet la maladie du jaunissement mortel). Par ailleurs, une méthode de lutte par transfert de fourmis *Oecophylles* a été mise au point à la station de Port-Bouët et utilisée sur une plantation de Palmindustrie en Côte-d'Ivoire pour lutter contre le *Pseudotheraptus*.

Dans le cadre de la Nouvelle politique agricole du gouvernement du Sénégal, visant à donner une responsabilité plus grande aux cultivateurs, il a été entrepris une étude concernant la production semencière d'arachide (300 000 exploitations et 140 000 tonnes de semences), afin de transférer progressivement la gestion du capital semencier à des groupements villageois. Les essais de stockage sous vide de semences d'arachide ont donné d'excellents résultats.

Des projets sur le ricin font l'objet de deux missions en Indonésie et en Thaïlande.

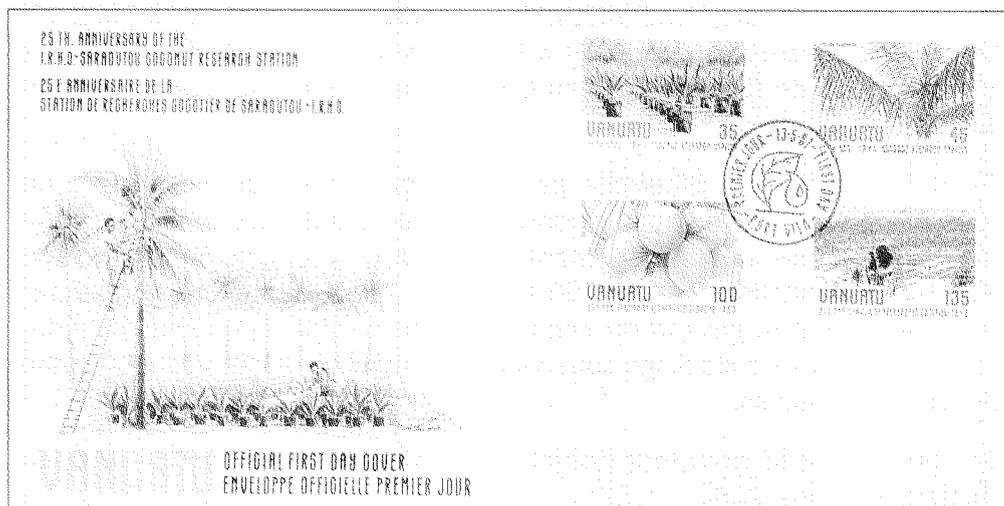
La sécheresse, particulièrement sévère dans le Sahel en 1983, a donné tout son intérêt au programme de résistance à la sécheresse lancé depuis 1962 : plus de 2 000 hybridations ont été réalisées, ayant nécessité en outre la mise au point des tests de discrimination pour traiter l'abondant matériel végétal ainsi créé par les sélectionneurs. L'essai de rotation, mis en place en 1960, montre une corrélation très fortement positive entre l'apport de fumures organiques et les rendements de l'arachide, et une corrélation fortement négative entre la présence de mil dans la rotation et les rendements.

Dans les essais de comportement du palmier à huile en Malaisie (FELDA et UPB), le matériel végétal de l'IRHO est toujours au nombre des meilleurs croisements ; jusqu'à 8-9 ans, les productions sont égales, mais par la suite les croisements Deli x La Mé maintiennent leur production, aux environs de 250 kilos par arbre, alors que les concurrents enregistrent une baisse de production de 10 %. Les premiers clones fabriqués suivant la nouvelle méthode de multiplication végétative ont été plantés à La Mé et en Extrême-Orient. Les laboratoires du FELDA et de la Socfindo appliquant le procédé IRHO sont mis en service en Malaisie et Indonésie. Les études sur la cryoconservation d'embryoïdes se poursuivent. Marc Chesquière, après avoir présenté une thèse sur l'électrophorèse mise au point sur pollen, continue la caracté-



Champ semencier
au Vanuatu.

La station cocotier de l'IRHO,
à Santo, au Vanuatu.



Opération de prospection
dans l'est de Sumatra (Indonésie).



sation et l'étude de la variabilité du matériel de prospection et de collection à partir du pollen.

Les essais de longue durée, mis en place en Colombie et au Pérou, confirment l'effet des engrais chlorés : augmentation du poids moyen du régime et du poids de chaque fruit, dont l'amande est doublée ; même effet, pour le cocotier, sur le coprah par noix. Au Bénin, il a été observé que les niveaux critiques des éléments minéraux, K en particulier, varient suivant l'intensité du déficit hydrique.

Les enquêtes se poursuivent, aussi bien à La Mé qu'en Amérique latine, sur les différentes espèces d'insectes pollinisateurs. Le laboratoire de virologie de l'IRHO (Michel Dollet) est le premier à réussir la culture *in vitro* de trypanosomes de plantes.

La phase laboratoire du programme POU se termine. Ces travaux — qui ont fait l'objet de trois publications, d'une thèse de doctorat et d'une thèse de troisième cycle — ont montré qu'on pouvait créer, avec de bons rendements, des levures alimentaires sur dérivés lipidiques. Après transformation du concret de palme en POU, le palmier à huile pourrait être tout à la fois le meilleur oléagineux et le meilleur protéagineux.

Le programme essai de stockage sous vide se met en place dans l'usine de Sonacos à Lyndiane (Sénégal), à la suite des excellents résultats obtenus en 1982 ; il prévoit des essais sur diverses variétés d'arachide de bouche et d'huilerie, ainsi que sur soja, niébé, maïs, mil, sorgho, riz et coton.

Les activités de l'institut se sont poursuivies en 1983 dans 35 pays, dont 14 en Afrique, 10 en Extrême-Orient et 11 en Amérique latine .



De l'association à l'EPIC

Décision du conseil des ministres

Pendant de nombreuses années, l'IRHO a vécu sous la menace d'un regroupement avec les autres instituts, regroupement réclamé avec insistance notamment par le ministère des Finances. Le compromis a été la création en 1970 du GERDAT, dont les pouvoirs ont été renforcés par deux réformes successives de ses statuts, d'abord en 1975 puis en 1980.

Mais, après le changement politique intervenu en 1981, la question est à nouveau d'actualité. C'est ainsi que, à la suite d'une communication conjointe, relative à la réforme du dispositif institutionnel de la recherche en coopération, présentée par les ministres de la Recherche et de la Coopération au conseil des ministres du 18 mai 1982, le conseil décide de substituer au groupement d'intérêt économique un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), dénommé CIRAD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, et « devant être constitué à partir de l'actuel GIE et des instituts du GERDAT », dont l'IRHO. Le président du GERDAT est chargé, par lettre de mission et après concertation de toutes les parties intéressées, « d'aboutir à un projet de décret créant le nouvel établissement public et à la définition d'un cadre commun pour les statuts des personnels permettant leur harmonisation progressive ».

Afin que l'IRHO soit le mieux à même d'assumer ses responsabilités de filière oléagineuse de l'EPIC, le président et la direction de l'institut, en accord avec le comité d'entreprise, proposent alors qu'il garde son statut selon la loi de 1901 dans le cadre de la filialisation prévue par la loi d'orientation et de programmation de la recherche. Mais ce schéma ne peut finalement être retenu par les autorités de tutelle, ces dernières arguant que l'EPIC peut parfaitement dans son organisation interne préserver souplesse et auto-

nomie, même au sein d'une structure forte, nécessaire par ailleurs pour l'application d'une véritable politique. La solution de filialisation étant refusée, on s'attache avec grand soin à faire des propositions de modifications au projet de décret portant création du CIRAD, lequel a été, avant son envoi au conseil d'Etat, soumis aux instituts par l'entremise du président du GERDAT.

Lettre des présidents d'instituts au GERDAT

Le projet de décret constitutif de l'établissement public est examiné le 27 mai 1983 au cours d'un important conseil de direction du GERDAT. A la suite de cette réunion, les présidents et directeurs généraux des instituts font part, dans une lettre du 2 juin 1983 au président du GERDAT, de leurs observations et propositions de modification aux projets de décret et de rapport au premier ministre, qui répondent essentiellement aux deux préoccupations suivantes : « [...] préserver la personnalité des filières de recherches constituées aujourd'hui par les instituts bien connus, ainsi que leurs sigles, par leurs interlocuteurs étrangers qui les considèrent comme des partenaires familiers, efficaces et bien identifiés ; sauvegarder la souplesse de gestion et de décision qui a largement contribué à fonder la réputation des instituts »

Si, en fonction du premier objectif, l'accord s'est fait sur la constitution de départements par plante ou production, le second point a conduit à proposer notamment la suppression des dispositions relatives à l'agent comptable.

Cette lettre insiste sur « la nécessité de prendre en considération les évidentes contraintes imposées dans le fonctionnement quotidien de nos organismes par le caractère particulier des missions qu'ils ont à exercer outre-mer dans des pays étrangers, le plus souvent en voie de développement, où ils doivent s'adapter à des situations très diverses, souvent incertaines, mal définies et parfois incohérentes, qui impliquent évidemment la possibilité de prendre des risques ».

Cette lettre précise enfin que les présidents sont « persuadés qu'il n'est pas possible dans un tel contexte d'envisager que le CIRAD puisse être soumis aux règlements financiers communément applicables aux établissements publics sans que ses responsables perdent la liberté d'action qui leur est indispensable pour poursuivre efficacement leurs activités outre-mer, développer leur impact sur le développement, conserver et même accroître leurs marchés et leurs ressources propres ».

En outre, les présidents font des propositions concernant le texte du rapport au premier ministre. Si la proposition qu'il soit « tenu compte, dans l'organisation et la gestion financière de cette nouvelle structure, de la nécessité de lui assurer un fonctionnement souple et décentralisé, adapté aux contraintes particulières liées aux missions confiées à l'établissement public » est finalement bien retenue, avec celle d'ailleurs du maintien et du renforcement des liens du CIRAD avec les professions concernées, en revanche la proposition que « les activités des instituts soient transférées dès la création de l'établissement public à des départements spécialisés dotés de l'autonomie de gestion et disposant de leurs ressources propres et qui reprendront les sigles

sous lesquels les instituts sont connus au niveau international » sera abandonnée. Mais il sera bien précisé que « c'est dans les conditions que fixeront leurs assemblées générales respectives que les instituts constitués sous forme d'association viendront se fondre dans le CIRAD ». Quant aux demandes de modifications de certains articles du décret lui-même, devant sauvegarder la souplesse de gestion et de décision des départements, elles ne seront pas retenues non plus. En ce qui concerne les personnels, un article supplémentaire prévoira que les personnels des organismes (dont l'IRHO) qui décideraient de se dissoudre en faisant dévolution de leurs biens au CIRAD seraient pris en charge par celui-ci à compter de la date de dissolution.

Colloque de Montpellier

La création du CIRAD a fait l'objet d'un important colloque tenu à Montpellier du 19 au 21 juillet 1983 ; sa préparation a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie chez les chercheurs et le personnel du GERDAT, et il a réuni un grand nombre de participants de métropole et d'outre-mer. L'objectif essentiel était de poser ensemble, et si possible d'y répondre, les questions vitales pour l'avenir de la future institution, tout en se limitant à l'organisation scientifique et aux conditions de vie en coopération : que veut-on faire sur le plan scientifique ? comment le CIRAD doit-il fonctionner ? quelles conditions de vie et de travail, de déroulement de carrière offre-t-il aux chercheurs, compte tenu des contraintes spécifiques au travail de recherche en coopération ? quels seront son organisation et son fonctionnement scientifique ? quelles seront les conditions de participation du personnel ? Ce colloque a été préparé par la publication de lettres d'information adressées périodiquement à l'ensemble du personnel ainsi que d'une enquête de la SOFRES et, en mai 1983, d'un rapport général introductif. Les propositions ou conclusions ont fait l'objet d'une diffusion dans les Actes du colloque.

Accord-cadre franco-ivoirien

Un accord-cadre relatif à l'aide et à la coopération en matière de recherche scientifique est signé le 25 avril 1984 entre les gouvernements de la République française et de la République de Côte-d'Ivoire. Aux termes de l'article 2, « la souveraineté et la propriété de la Côte-d'Ivoire sur les biens fonciers et immobiliers de toutes les structures de recherche françaises en Côte-d'Ivoire sont reconnues par les deux parties ».

Cette décision grave des autorités françaises, prise sans consultation préalable des instituts concernés et en particulier de l'IRHO, d'accéder à une demande ivoirienne de disposer de l'intégralité des biens fonciers en Côte-d'Ivoire dépouille l'IRHO de 4 000 hectares de plantations expérimentales qui appartenaient en propre à l'association et avaient assuré pendant trente années l'autofinancement d'une grande partie de ses travaux de recherches en Côte-d'Ivoire. Les modalités de transfert de ces biens aux organismes de recherches ivoiriens doivent être arrêtées d'un commun accord en fonction de l'évolution des opérations de restructuration des institutions de recherches françaises et ivoiriennes, et l'article 5 retient le principe d'une société de gestion mixte de droit ivoirien sur les plantes oléagineuses, une société de

gestion mixte holding devant ensuite regrouper les filiales mixtes par secteurs : plantes oléagineuses, plantes à latex, plantes stimulantes, plantes fruitières. Quelle que soit la forme d'apport des biens, les pouvoirs de décision et de gestion afférents se trouveront naturellement remis en cause.

Décret constitutif du CIRAD

Les présidents des instituts, réunis à leur demande par le président du GERDAT le 30 janvier 1984, approuvent la position prise par le conseil d'Etat sur le décret qui lui a été soumis et qui leur a paru rejoindre pleinement leurs propres préoccupations, d'une part en soulignant la nécessité d'une large décentralisation par la constitution au sein du CIRAD d'un département par institut, conservant le nom et le sigle sous lesquels il est connu ainsi qu'une autonomie suffisante de gestion, et d'autre part en ne retenant pas d'agent comptable. Le président estime à ce sujet qu'il faut « éviter autant que possible de modifier les pratiques suivies par les instituts qui seront absorbés ; que l'établissement appelé à opérer hors de France et dans le secteur concurrentiel doit disposer de toute la souplesse de fonctionnement que donne la gestion financière selon les règles applicables aux sociétés commerciales, le contrôle nécessaire étant assuré par la tutelle sur les décisions du conseil d'administration et par le contrôleur d'Etat » (extrait du registre des délibérations des séances des 15 et 24 février 1984).

Le 24 février 1984, l'assemblée générale du GERDAT élit à l'unanimité le président directeur général de l'INRA, Jacques Poly, à sa présidence, en remplacement du président Hubert Dubois appelé aux fonctions d'ambassadeur de France à Budapest, et cette nomination va faire bénéficier le futur CIRAD des compétence, expérience et chaleur humaine exceptionnelles du président Poly.

Lors du conseil d'administration de l'IRHO du 29 mars 1984, qui a discuté les problèmes liés à la dissolution de l'institut qui aurait à être votée en conseil après la parution du décret définitif de constitution de l'établissement public, le président Bourguès-Maunoury a rappelé que « en tout état de cause, le conseil n'aurait pas la possibilité de voter contre puisque tout ce qui avait été fait l'était pour sauvegarder la situation du personnel. Certes les administrateurs étaient toujours libres mais s'ils ne votaient pas la dissolution, ils agiraient à l'encontre des intérêts du personnel de l'IRHO qu'ils ont toujours cherché à protéger dans cette évolution ». Par ailleurs, il a été confirmé que le conseil d'Etat avait modifié certains articles du décret et notamment supprimé l'agent comptable.

Le décret constitutif du CIRAD est publié au *Journal officiel* du 8 juin 1984. Le nouvel établissement est organisé en départements créés par le conseil d'administration sur avis du conseil scientifique et ne dispose pas d'agent comptable. Son conseil d'administration compte 18 membres (5 représentants des ministères, 6 personnalités choisies en raison de leur compétence, plus le président de l'INRA, 6 membres élus par les personnels du Centre), et le conseil scientifique 15 membres (10 personnalités scientifiques, dont 8 au moins sont extérieures à l'établissement, et 5 membres élus par les personnels), cependant que les comités de programme par département, chargés de

conseiller et d'assister les responsables, comprennent des personnes physiques ou des représentants de personnes morales françaises ou étrangères avec lesquelles le département est appelé à collaborer, avec d'autre part, dans la proportion du tiers de leurs membres, des représentants élus des personnels.

Statut du personnel

L'administrateur du GERDAT, dûment mandaté par les pouvoirs publics et les directions des instituts, et les organisations syndicales sont convenus en octobre 1984 d'un accord-cadre en matière de statut du personnel définissant l'essentiel des éléments devant servir de base à la conclusion d'un accord négocié recherché par toutes les parties. Ces dispositions concernent les instances de représentation des personnels, la commission paritaire de classement, l'expatriation, la grille des salaires, les indemnités de mission et les primes de rendement, les congés et les régimes de retraites (considérés comme avantages acquis ainsi que le salaire brut).

L'objectif d'un statut commun des personnels était fixé depuis la création du GERDAT, mais les négociations ont été laborieuses, les organismes regroupés au sein du GERDAT constituant un ensemble particulièrement hétérogène en la matière. Cinq instituts, associations selon la loi de 1901 (IRHO, IRCT, IRCA, IRFA, IRCC), relèvent, pour le personnel métropolitain, de la convention des industries chimiques et, pour l'outre-mer, d'un régime d'expatriation spécifique (barème Masselot). L'IRAT, association selon la loi de 1901, est doté d'un statut particulier. Le CTFT, société d'Etat, a plusieurs régimes pour son personnel métropolitain et, pour l'outre-mer, l'ancien barème des coopérants techniques. L'IEMVT, établissement public administratif, est doté d'une grille spécifique et du même régime que le CTFT pour le personnel d'outre-mer. Enfin, le GERDAT se fonde sur la convention des industries chimiques pour les institutions de métropole et sur le régime en vigueur à l'IRAT pour l'outre-mer. D'autre part, un certain nombre d'éléments essentiels sont imposés aux négociateurs par les instances de l'Etat, tels que le régime financier du personnel, l'échelonnement et la grille des salaires, la valeur du point, etc. Enfin, un point important des négociations concerne le statut de l'expatriation, en tenant compte des conditions de vie et de travail de plus en plus difficiles outre-mer et afin de permettre à la France de continuer à assurer sa mission à l'étranger.

Dissolution de l'IRHO

Sont évoquées ici les séances du conseil et de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1984.

Par lettre en date du 24 octobre 1984 (annexe 4), les ministres de la Recherche et de la Technologie ainsi que de la Coopération et du Développement demandent au président de l'IRHO de réunir le conseil d'administration afin qu'il leur fasse connaître sa position sur la « dissolution » de l'institut et la « dévolution de ses biens au CIRAD ». Ce conseil et l'assemblée

générale extraordinaire se tiennent le 29 novembre 1984. Après un exposé complet, faisant le point de la situation et de l'évolution des négociations, par le président et le directeur général, et avant de passer aux débats et au vote des résolutions (annexe 6), José-Charles Fleury rappelle la position de la direction en ces termes :

« Notre position ne peut que tenir compte que, d'une part, aux termes de l'article 19 du décret "la prise en charge" du personnel de l'IRHO par le CIRAD est subordonnée à "la dissolution de l'IRHO en lui faisant dévolution de ses biens" — et, comme le président l'a rappelé à notre dernière réunion, le conseil a toujours cherché dans cette évolution à protéger les intérêts du personnel — et que, d'autre part, à partir du 1^{er} janvier prochain, le CIRAD "a seul vocation à bénéficier des crédits affectés à la recherche agronomique tropicale en coopération". »

Plusieurs personnalités s'expriment ensuite.

M. Bichat, administrateur du GERDAT, insiste sur « la qualité des recherches et les résultats obtenus par l'IRHO et sur cette faculté qu'a l'IRHO de pouvoir rapidement transformer des recherches pointues en recherches appliquées ». Il a lu récemment un rapport sur les entreprises japonaises qui l'a beaucoup intéressé : les Japonais imaginent l'entreprise comme un arbre, un arbre avec des racines qui plongent un peu dans le substrat scientifique et qui, rapidement, transforment les recherches scientifiques en produits efficaces. « L'IRHO est à l'image des entreprises japonaises, capable de transformer rapidement des résultats de recherches en produits appliqués. » Il souligne le caractère international de l'IRHO reconnu par les différents contrats qu'il est en train d'obtenir en Europe et qui se manifeste par la collaboration internationale. Il présente ses sincères félicitations pour tout le travail accompli.

M. Bavelier, le contrôleur d'Etat, contrôleur économique et financier, intervient en ces termes : « J'ai regardé les comptes de l'IRHO avec attention et comme chacun j'ai été frappé par le caractère équilibré du compte d'exploitation. Ceci, du reste, n'est pas pour m'étonner parce que, depuis le temps que je connais cet institut, j'ai toujours constaté qu'il était géré avec beaucoup de diligence et d'esprit d'économie. »

M. Boulland, au nom du ministre des Relations extérieures, de la Coopération et du Développement, tient à rappeler la position du ministère sur les conséquences de cette dissolution et de la constitution du CIRAD auprès des gouvernements des pays étrangers avec lesquels les instituts travaillent en coopération. « Le Gouvernement qui a voulu cette réforme tient à exprimer très clairement qu'elle ne doit en aucune façon remettre en question les accords de coopération qui ont été passés avec ces différents pays, et que les organismes existant actuellement dans ces pays ne doivent subir aucun préjudice et doivent continuer, dans le cadre de ces mêmes accords, à coopérer. »

M. Caudron, représentant le ministre de l'Industrie et de la Recherche, rappelle « la qualité des recherches de l'IRHO qui n'est absolument pas contestée et qu'il faut maintenir ». L'objectif de la réforme est effectivement d'avoir un instrument de recherche en coopération encore plus performant que par le passé, si possible, et surtout de maintenir les potentiels dont on

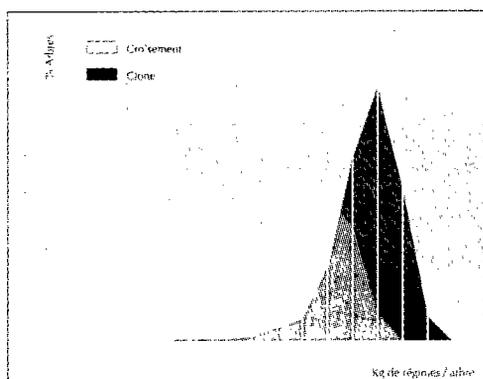
Extrait d'une plaquette de promotion sur les clones de palmier à huile, réalisée par l'IRHO.

Les clones de palmier à huile : des résultats prometteurs

Des rendements élevés

Plus de 250 clones différents ont été plantés de 1983 à 1990. Les premiers résultats confirment la possibilité d'atteindre des rendements élevés avec une grande homogénéité des productions par arbre au sein d'un clone.

Meilleure homogénéité de production d'un clone par rapport au croisement parental (moyenne annuelle en kilos de régimes / arbre)



74



Plantation de clones de 3 ans

Une reproduction conforme

La similitude entre les caractéristiques des clones et celles des arbres dont ils sont issus confirme un excellent maintien de la stabilité génétique au cours du processus de production. La conformité de chaque clone est vérifiée dans des essais au champ avant leur production industrielle.

Un matériel clonal déjà très diversifié

Un grand nombre de clones génétiquement différents sont disponibles pour des plantations polyclonales, garantie d'un meilleur profit.



Couronne de régimes d'un clone âgé de 6 ans



André Bockelee-Morvan, Philippe Dimanche et José-Charles Fleury en tournée au Sénégal.



Mise en place d'une plantation de cocotiers hybrides sur terres de mangrove en Indonésie. Tay Juhana, l'auteur de ce projet, est entouré de José-Charles Fleury et Michel de Nucé de Lamothe.

dispose actuellement. « On aura créé vraiment un instrument et mis fin à toute une période d'atermolements qui a duré assez longtemps. [...] Il faut considérer cette création au 1^{er} janvier 1985 dans toute son histoire. Elle s'inscrit dans un contexte de renouvellement de la priorité que le Gouvernement attache à la recherche en coopération pour le développement ; en même temps qu'il a décidé de créer un EPIC pour la recherche agronomique tropicale, il a décidé de transformer l'ORSTOM en EPST, de lancer un programme mobilisateur pour arriver à faire travailler l'ensemble de la communauté scientifique française sur les problèmes de recherche en coopération. [...] Le fait que l'EPIC soit sans agent comptable signifie que le Gouvernement a reconnu l'intérêt d'une gestion restant de type privé de l'ensemble des activités des instituts et en particulier de l'IRHO. Le fait a été pris en considération pour que justement il n'y ait pas de frein au développement des activités de recherche. Je crois que nous franchissons aujourd'hui une étape importante. On doit pouvoir voir l'avenir avec optimisme. »

M. Coulibaly, représentant le ministre de l'Education nationale et de la Recherche scientifique de Côte-d'Ivoire, déclare : « Dans quelques instants la dissolution de l'association nous permettra de rendre un hommage bien mérité à l'IRHO qui a su, à travers son équipe de direction et surtout tous ses chercheurs, donner un élan très incitatif au développement de la Côte-d'Ivoire, notamment au développement du palmier et du cocotier. Des résultats spectaculaires ont été obtenus ces dernières années grâce à des recherches très dynamiques, bien orientées, bien conduites par des hommes compétents et surtout acquis à la cause de la coopération entre la France et la Côte-d'Ivoire. Je voudrais rappeler que la structure de l'institut a pris une part très active à la promotion de la science et de la technique en Côte-d'Ivoire, mais surtout a formé des hommes capables de conduire des activités de recherche bien intégrées aux travaux de l'institut, et des planteurs qui sont maintenant acquis aux techniques agronomiques du cocotier et du palmier. [...] L'IRHO, en Côte-d'Ivoire, c'est non seulement cette capacité d'autofinancement que nous connaissons — plus de 80 % — mais aussi les bonnes relations que l'institut a réussi à établir avec la société de développement et les planteurs villageois, à travers une assistance technique qui est restée exemplaire et, malgré les difficultés du moment, nous en tirons encore des avantages. Je voudrais dire que la Côte-d'Ivoire mettra tout en œuvre pour poursuivre cette coopération scientifique et technique dans un cadre plus ouvert et plus adapté dès lors que les intérêts des deux pays seront pris en compte. Cette volonté, nous l'avons exprimée au cours de la dernière commission mixte franco-ivoirienne en matière de concertation et de recherche scientifique et technique. La Côte-d'Ivoire est heureuse de savoir que c'est le CIRAD qui aura la mission de reprendre les activités des instituts et de poursuivre les relations de coopération avec la Côte-d'Ivoire. En tout état de cause, ces relations entre le CIRAD et la Côte-d'Ivoire s'inscriront en droite ligne dans les dispositions de la convention générale conclue entre la France et la Côte-d'Ivoire en avril 1962 et dont les modalités d'application ont été actualisées à travers l'accord-cadre signé le 27 avril 1984 par les ministres. [...] Toutes les dispositions seront prises pour offrir aux chercheurs du CIRAD en coopération un cadre de travail et des facilités identiques à ceux dont ils bénéficiaient au sein de l'IRHO. »

De l'association à l'EPIC

M. Rastoin, directeur de la Société industrielle des oléagineux, s'associe à ce qui a été dit sur les résultats obtenus par l'IRHO et souligne « que ces résultats sont dus probablement à deux facteurs au moins ; l'un, la motivation des chercheurs de l'IRHO qui sont tous les jours au contact des réalités et qui ont, là où ils travaillent, une responsabilité importante par les contacts qu'ils ont et le pouvoir qui leur a été délégué ; l'autre, la très grande souplesse de structure de l'IRHO, qui fait qu'il y a une rapidité de décision très grande permettant à l'institut de réagir très rapidement à tout événement qui se présente ».

M. de Langlade, gouverneur honoraire de la France d'outre-mer, administrateur de sociétés, apporte son témoignage : « Je me permettrai de faire quelques réflexions sur notre raison d'être ici aujourd'hui. J'ai été mêlé étroitement à la croissance de l'IRHO en 1947 et 1948 en tant que vice-président de l'IRHO, puis en tant qu'administrateur lorsque j'ai quitté sa vice-présidence pour des raisons de travail. Je ressens très profondément les attaches que j'ai avec l'IRHO car je considère que c'était, comme l'a souligné M. Bichat, un arbre planté dans une terre fertile. Sa fertilité venait justement d'une participation très étroite avec le Gouvernement qui, depuis le départ, a toujours été mêlé à ses activités et l'a toujours aidé, avec le personnel et avec les clients nationaux et privés. Quand les fondateurs de notre groupe ont fait don de leurs apports [les deux plantations de Dabou et de Grand-Drewin] à l'IRHO, c'était donné à l'IRHO pour toujours, pour qu'il en fasse ce qu'il devait. Donc, le transfert des propriétés à d'autres entités qui ont les mêmes buts, les mêmes qualités que l'IRHO, ne soulève pour moi absolument pas la moindre difficulté. C'est tout à fait normal. Ce que je crains, c'est qu'avec le passage de ce terrain fertile d'association et de coopération, en particulier avec le Gouvernement, avec le personnel, avec les Etats africains et avec les clients qui, après tout, fournissent 80 % des ressources de l'IRHO, à un autre terrain, cet arbre va être maintenant transplanté directement dans un terrain que je considère comme beaucoup plus stérile, qui est celui de la nationalisation. Car, il ne faut pas l'oublier, il s'agit d'une nationalisation déguisée. On nous met pratiquement le couteau sous la gorge en disant : si vous ne vous transférez pas à un organisme public, vous n'aurez plus de subvention. C'est contre cela que, personnellement, je m'élève, parce que je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt de l'IRHO que se fasse ce transfert de terrain. Je tenais à le dire. Cela ne m'empêchera en aucune façon de voter le transfert d'un organisme à l'autre, puisque c'est dans l'intérêt du personnel, mais je vous le dis très franchement, du fond du cœur : je ne crois pas que cette nouvelle organisation, qui aurait pu être très simplifiée s'il y avait eu une participation capitaliste un peu plus forte de l'Etat, soit dans l'intérêt de l'institut. Je voterai donc avec le président pour le transfert, mais je tenais à dire, après mes quarante années d'IRHO, qu'on pouvait faire une société mixte — personnel, Etats, pays associés... Vous auriez eu les mêmes droits, mais l'organisation gardait sa souplesse. Je ne crois pas qu'en faire un département administratif soit une bonne solution. »

Le président Bourgès-Maunoury remercie M. de Langlade d'avoir exprimé ce que beaucoup de ses collègues, qui lui ont envoyé leur pouvoir, pensent : « Nous sommes devant une situation, comme cela arrive souvent, où nous avons à prendre conscience de cette situation et des nécessités qu'elle implique, malgré tout ce que nous pouvons penser. »

A M. Rastoin, lequel — après avoir rappelé que l'IRHO rend par ses recherches des services à des organismes ou des entreprises en France, et le plus souvent à l'étranger, dans différents secteurs de la production et de la transformation — a demandé qui, dans le conseil d'administration du CIRAD, va représenter les sociétés industrielles ou commerciales et les intérêts privés, il est précisé que l'article 5 du décret prévoit la présence au conseil du CIRAD de six personnalités qualifiées nommées au titre de leurs compétences, dont au moins un industriel. C'est peu pour l'ensemble des instituts, mais il pourra être organisé par eux une représentation importante dans les comités de programme, d'autant qu'un EPIC ne peut avoir d'administrateurs étrangers, comme dans les conseils d'administration des instituts. Mais, bien sûr, les pouvoirs ne seront pas les mêmes.

M. Prouvost, président directeur général de la Sodec au Sénégal, regrette infiniment les orientations prises : « Je considère que sur le plan international le fait de nationaliser plus ou moins l'IRHO sera considéré dans tous les pays comme une erreur manifeste et pratiquement comme un recul de la capacité de l'IRHO. Il est certain que lorsque vous vous heurterez en Malaisie, ou dans toute l'Asie, à des concurrents privés, ils auront priorité à partir du moment où l'IRHO ne sera plus indépendant. Je sais bien que les jeux sont faits, mais, personnellement, je considère que c'est une très lourde erreur. »

Revenant sur la diversité des situations, M. Bichat tient à préciser que « le texte de l'EPIC prévoit qu'on peut créer des filiales. On aurait pu imaginer dès le départ avoir une sorte de société holding et des filiales où un certain nombre de partenaires auraient pu être associés. Je crois que cette formule n'est pas encore complètement bouchée pour autant qu'on puisse créer des filiales dans lesquelles les différents partenaires participent aussi bien financièrement qu'intellectuellement à la réalisation des opérations ».

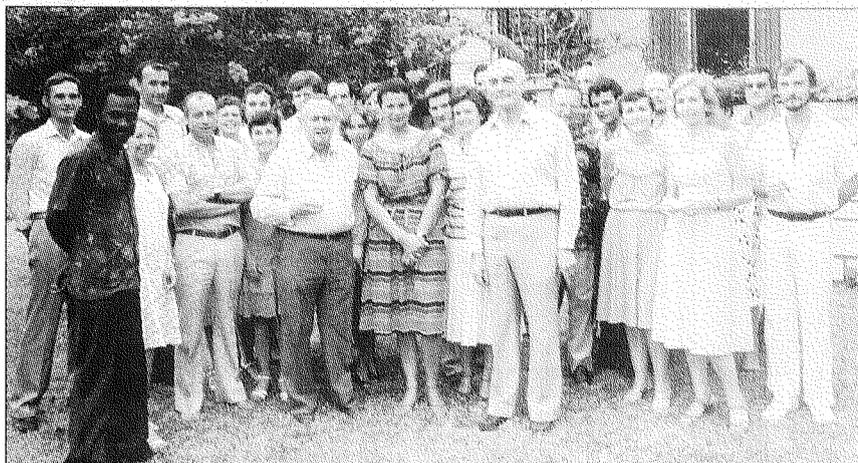
Avant de passer au vote, le président Bourgès-Maunoury précise : « Il se trouve qu'une très grande majorité des membres privés de notre conseil d'administration m'ont envoyé leur pouvoir, ne sachant pas exactement quelle position prendre, ayant moins accompagné que moi, si je puis dire, la création du CIRAD. J'ai sept ou huit pouvoirs le mien compris. Je pense que, étant donné les conditions dans lesquelles nous nous trouvons, il n'y a pas d'autre choix pour que l'IRHO survive, que de voter dans le sens positif. Je me dois de dire que j'agirai ainsi à mon corps défendant. Une nationalisation pure et simple nous aurait épargné, pour un même résultat, ce heurt de conscience provenant des dispositions mêmes prévues au décret. Je tenais à faire cette déclaration en ma qualité de dernier président de l'IRHO, quarante-deux ans après sa fondation par Robert Michaux dont on parlait tout à l'heure et qui a donné son nom à une plantation en Côte-d'Ivoire. J'occupe toujours son bureau à Paris. Pendant toutes ces années, l'institut a servi, sur les cinq continents, la coopération et les oléagineux, avec le succès que l'on sait et à la plus grande satisfaction des utilisateurs, nationaux et internationaux. Hommage lui soit rendu. »

Le conseil procède ensuite au vote par collège, les propositions à faire à l'assemblée générale extraordinaire devant recueillir 50 % des voix de chacun d'eux.

Le président Bourges-Maunoury en Côte-d'Ivoire.



Visite à la station de La Mé du ministre ivoirien de la Recherche scientifique, Alassane N'Dyae, entouré de Christian de Berchoux, Kouamé Brou et José-Charles Fleury.



Le président Bourges-Maunoury en Côte-d'Ivoire avec les directeurs (Pierre Bové, Christian de Berchoux, Christian Brunin, Michel de Nucé de Lamothe, Michel Aubry, Dominique Mariau, Gabriel de Taffin, Jean-Luc Renard), les cadres et leurs épouses.

Pour le collège des membres ès-qualités, qui sont au nombre de 16 (majorité 8), la totalité des membres présents ou représentés, soit 8, sont pour la présentation des résolutions à l'assemblée (sont contre : 0 ; abstentions : 0). La majorité est donc obtenue.

Pour le collège des membres élus, qui sont au nombre de 14 (majorité 7), 10 sont pour la présentation des résolutions à l'assemblée, le président disposant de 7 pouvoirs en plus de sa voix, soit un total de 8 (sont contre : 0 ; abstentions : 2). La majorité est donc obtenue.

Vœux de José-Charles Fleury, le 20 décembre 1984

Mes chers amis,

Pour qu'un arbre, comme ce beau sapin au pied duquel nous sommes rassemblés, supplante, fût-ce pour un jour, à l'IRHO le palmier, le cocotier ou l'arachide, il faut quelque chose d'extraordinaire, et ce défi à l'ordinaire des choses, c'est Noël que nous fêtons ce soir, avant de le fêter en famille la semaine prochaine.

Aussi suis-je sûr d'être l'interprète de tous les membres de l'IRHO du square Pétrarque, de Montpellier et d'outre-mer pour souhaiter à chacun et chacune de la part de chacun et chacune une joyeuse fête de Noël.

Mais comment, à quelques jours de l'année nouvelle, l'espérance de Noël ne marquerait-elle pas nos espoirs pour 1985 ? Aussi est-ce du fond du cœur que je souhaite à chacun et chacune, en France et outre-mer, et pour chaque être qui lui est cher, une bonne et heureuse année 1985 ; une bonne santé (et je sais de quoi je parle), le moins d'ennuis possible, et beaucoup de satisfactions de toutes sortes. Sur le plan professionnel, je formule le souhait que dans le cadre de travail du nouvel établissement public qui va être le nôtre à partir de janvier, nous puissions tous continuer à œuvrer et à servir les oléagineux, les pays producteurs et la coopération française dans les meilleures conditions possibles d'efficacité.

Comme je l'ai dit à l'assemblée de dissolution de notre association et vous l'ai écrit, si nous rentrons au CIRAD peut-être le cœur gros, sans être pour autant des passésistes mais des personnes fidèles à leur passé, nous y entrons sûrement la tête haute pour tout ce qui a été réalisé ces quarante années durant. Mais l'IRHO continue, et c'est important, avec son sigle prestigieux connu et reconnu sur les cinq continents et dont nous devons continuer à être à la hauteur. Pour cela, nous devons faire montre de quatre qualités. Elles sont faciles à retenir car leurs premières lettres sont IRHO : I Imagination, R Rigueur, H bonne Humeur, O Opiniâtreté.

I comme Imagination. Imagination, au sein du CIRAD, dans l'organisation technique, administrative et financière à mettre en place et dans le choix, l'élaboration et le contenu des programmes de recherches et d'activités ; imagination à l'extérieur du CIRAD, dans les liens à nouer et les structures à créer avec les organismes de recherche, de développement et de financement, français, européens, internationaux et bien sûr des États producteurs où nous travaillons. En somme, suivant une formule célèbre, l'imagination au pouvoir.

R comme Rigueur. Rigueur dans notre méthodologie scientifique qui a fait notre réputation, mais rigueur également dans notre gestion et notre organisation qui conditionnent l'efficacité.

H comme Bonne Humeur. Bonne humeur, il va nous en falloir, au sein du CIRAD, avec les notes à faire, les réunions à tenir, les ordres, contrordres et bavures inévitables ; mais bonne humeur aussi avec nos partenaires qui, s'ils étaient parfaits, n'auraient pas besoin de notre concours et dont le nationalisme grandissant est compréhensible. A la bonne humeur, je rattacherai l'optimisme, condition nécessaire sinon suffisante du succès, car, comme le disait Foch, pour avoir la victoire il faut d'abord croire à la victoire.

Enfin, *last but not least*, O comme Opiniâtreté. Opiniâtreté dans l'effort quotidien et le travail de chaque jour car tout organisme de grande dimension a une certaine boulimie et il nous faudra sans doute faire plus avec moins ; mais surtout opiniâtreté dans la défense de nos conceptions et idées, de nos méthodes, qui ont fait leurs preuves face à certains rêves parés de toutes les vertus.

Je rappelle donc : I imagination, R rigueur, H bonne humeur, O opiniâtreté ; et je conclurai ces vœux pour 1985 en paraphrasant Danton et en souhaitant « De l'IRHO, encore de l'IRHO et toujours de l'IRHO ».

De l'association à l'EPIC

A l'assemblée générale extraordinaire qui se tient après le conseil pour prendre décision sur la proposition, votée par lui, de dissolution de l'association IRHO aux conditions indiquées, le président Bourgès-Maunoury précise que cette décision doit être prise à la majorité des deux tiers d'au moins la moitié des membres présents ou représentés de l'association et que, sur les 7 membres de l'association qui ne font pas partie du conseil, seul l'IFC est représenté, les 6 autres ayant envoyé leurs pouvoirs.

M. de Padirac, représentant l'IFC — qui n'a pas pris la parole lors de la réunion du conseil puisqu'il n'en est pas membre — déclare qu'il est ici en tant que représentant de l'IFC, organisme de statut privé et qui n'est composé que de sociétés privées ayant des intérêts dans les plantations de caoutchouc mais aussi dans des plantations de palmier à huile et de cocotier : « Je tiens à dire que je m'associe pleinement aux déclarations faites tout à l'heure par les représentants des sociétés privées concernant la réforme proposée par la puissance publique. Cette réforme ne paraît pas, aux sociétés privées de l'IFC, susceptible d'apporter la meilleure efficacité à l'organisation de l'IRHO. On aurait pu penser à une autre construction — on y a d'ailleurs pensé et M. de Langlade y a fait allusion tout à l'heure — mais ceci n'a pas été retenu. Ceci ne m'empêchera pas, président, de voter comme vous l'avez dit tout à l'heure les résolutions que vous allez proposer. Mais je tenais à dire que les sociétés membres de l'IFC font les plus expresses réserves sur la proposition faite par les autorités de tutelle pour l'intégration de l'IRHO dans le CIRAD. »

La majorité des deux tiers étant de 14, les résolutions ont été adoptées par 16 voix, y compris les 14 voix du président (sont contre : 0 ; abstentions : 2).

A l'issue de ce vote M. Fleury a prononcé quelques mots en sa qualité de directeur général : « Bien qu'à l'IRHO nous soyons plus habitués aux états de service qu'aux états d'âme, je dois dire simplement en ce moment crucial que nous avons le cœur gros. Mais si nous avons le cœur gros, nous avons aussi la tête haute d'avoir été, chacun dans nos fonctions, les artisans d'un institut qui a si bien servi et réussi, car on juge un arbre à ses fruits et sous l'IRHO, le palmier, le cocotier, l'arachide ont fait de bien beaux fruits de par le monde. "Small is beautiful", disent les Anglais, mais nous allons maintenant œuvrer dans un organisme de grandes dimensions, avec ses règles propres, et toutes les médecines sont acceptables, à condition de ne pas tuer le patient. Nous avons confiance, le CIRAD apportera à chaque département une valeur ajoutée et, espérons-le, pas trop de lourdeur administrative, car l'administration n'est pas la solution, c'est déjà le problème. Au nom de tous les cadres et du personnel de l'IRHO, je tiens à assurer le président, les membres de l'association et les administrateurs de l'IRHO que nous continuerons à servir la coopération et les oléagineux avec les mêmes enthousiasme et dévouement et, j'espère, intelligence et efficacité, et à leur exprimer nos sentiments de reconnaissance pour tout ce qu'ils ont apporté tout au long de ces années. Je vous remercie. » (*Applaudissements.*)

Le président Bourgès-Maunoury ajoute : « Je voudrais, de mon côté, remercier le personnel de l'IRHO et particulièrement son directeur général et M. Jouanique, qui sont ici présents, des efforts extraordinaires qui ont été accomplis à l'IRHO pendant toutes ces années — je ne dirai pas depuis que

je suis président, car auparavant on a vu déjà bien des efforts d'adaptation à une situation qui était particulièrement mouvante. Je ne veux pas énumérer tous les progrès qui ont été accomplis par cet institut et qui ne se retrouvent dans aucune spéculation, en matière d'accroissement de rentabilité à l'hectare. Je sais tout ce qui a animé ses personnels, qui sont — c'est ce qui d'ailleurs me touche — très près des producteurs. Leur grand mérite, c'est d'être là, près d'eux, pour leur faire connaître les progrès. Merci de tout cœur. Moi aussi, j'ai le cœur un peu gros de vous abandonner ; mais on ne vous abandonne pas et ce n'est pas parce qu'on n'est plus président de l'IRHO qu'on vous abandonne. »

Enfin, M. Boulland, au nom des autorités de tutelle, s'exprime en ces termes : « Mes amis de l'Administration m'ont demandé de les représenter pour dire quelques mots en cette fin de réunion très importante. Tout d'abord, je voudrais, Monsieur le Président, renouveler les remerciements et l'hommage que vous a rendu, il y a quelques jours, Monsieur le ministre Nucci, assisté par une partie du cabinet de Monsieur le ministre Curien, et qui, à plusieurs reprises, vous a interpellé pour vous dire combien le gouvernement français appréciait et reconnaissait les résultats remarquables obtenus par l'IRHO depuis sa création, ainsi que l'efficacité très particulière de ses activités. Je voudrais remercier également tous les membres du conseil d'administration et les membres de cette assemblée générale pour avoir obtempéré, si je puis dire (*Rires*), au désir des autorités de tutelle, et pour l'avoir fait — et c'est là une opinion personnelle que j'exprime — avec beaucoup de franchise, au besoin en s'abstenant de voter "pour", considérant que cette mesure n'était pas bonne ; je pense que tout le monde a le droit de s'exprimer, que c'est excellent, et tous doivent être remerciés. Ensuite, ces remerciements vont tout particulièrement à vous, Monsieur le Président, qui avez servi l'IRHO au sein de la coopération française jusqu'à cette réunion, qui n'est certes pas une fin mais a sûrement été pour vous peu agréable, et que vous avez bien voulu assurer jusqu'au bout ; enfin, au directeur général, à toute l'équipe de direction de l'IRHO et aux personnels qui forment équipe avec vous et sur le terrain, et auxquels on doit certainement la plus grande partie, sinon l'intégralité, des résultats obtenus. Nous avons tous le cœur gros, qui que nous représentions et quelle que soit la raison de notre présence ici. Toutefois, je pense, je suis même sûr, que cet esprit que vous avez insufflé à votre personnel et l'efficacité dont vous avez toujours fait preuve se perpétueront dans le département oléagineux et que cette survivance se maintiendra. Je vous remercie. »

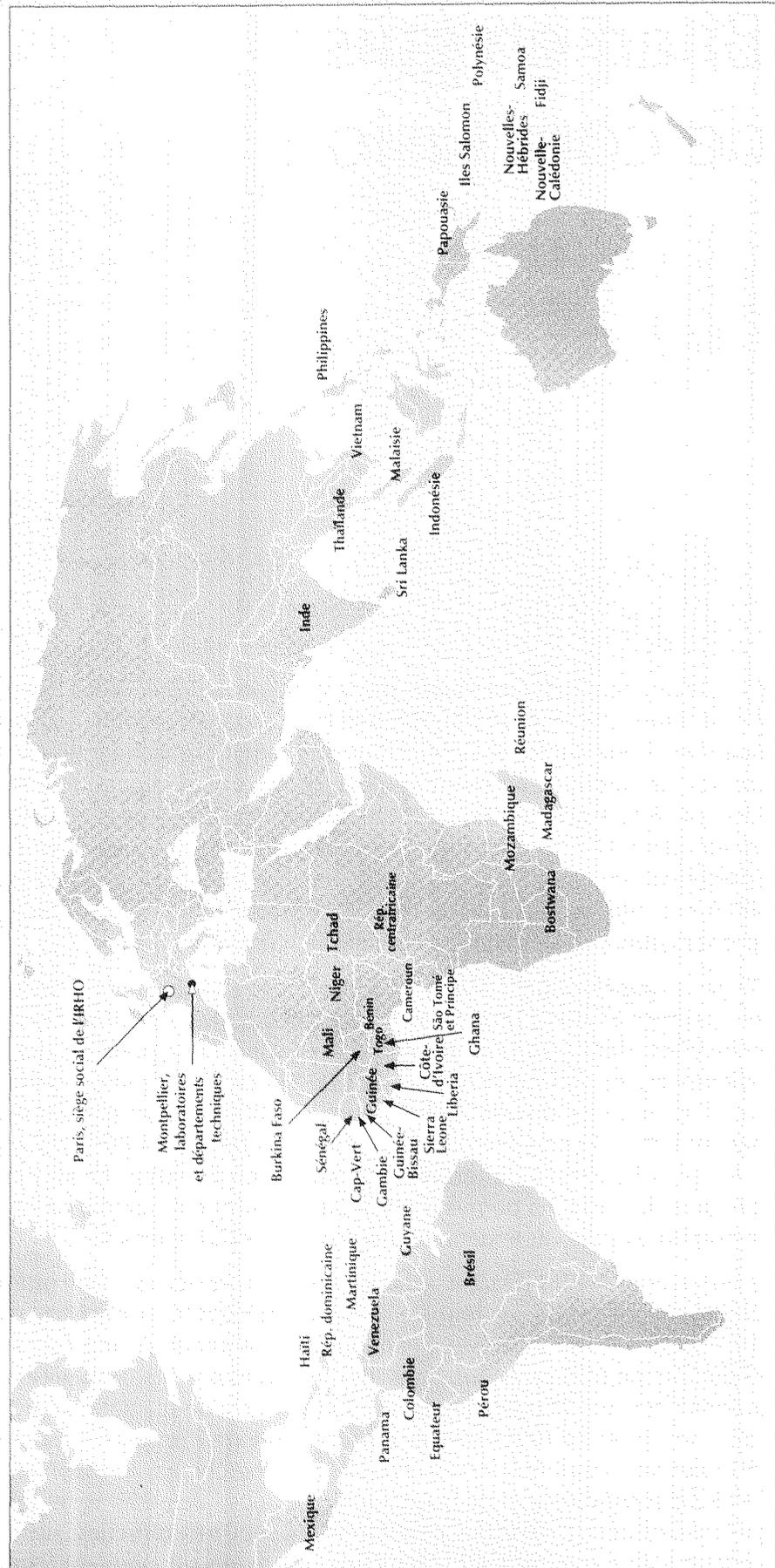
Bilan en guise de conclusion

LE BILAN de l'IRHO est illustré par la carte de la présence de l'institut dans le monde (voir page 84). Répondant au souhait exprimé par son président fondateur R. M. E. Michaux, que l'IRHO se mette toujours à la disposition des producteurs pour les aider, cette carte montre qu'au début de la décennie 80 les activités de l'institut rayonnaient sur 47 pays en dehors de la France, dont 11 en Amérique, 22 en Afrique et 14 en Asie et en Océanie. Cette ouverture exceptionnelle s'est avérée essentielle pour les recherches de l'IRHO en mettant à sa disposition des contextes très divers, qu'ils soient agronomique, pédologique ou climatique, végétal ou humain.

On peut rappeler qu'en 1984 les superficies représentaient, concernant le seul palmier à huile : près de 3 000 hectares pour les stations et centres de recherches, dont 500 en Indonésie ; 5 000 hectares pour les deux unités expérimentales de Côte-d'Ivoire ; 223 000 hectares de plantations réalisées avec l'appui technique de l'IRHO, dont 170 000 avec un encadrement permanent (100 000 en Côte-d'Ivoire, 29 000 au Bénin, 22 000 au Cameroun, et les plus belles plantations en Colombie, en Equateur et au Pérou). Le concours de l'IRHO a permis d'introduire la culture du palmier à huile dans de nombreux pays où le déficit en corps gras était important.

La réputation de l'IRHO s'est appuyée, en premier lieu, sur une politique de sélection dynamique et réaliste — ayant nécessité la mise en place de 119 expériences et 146 essais génétiques — associée à un programme de production de semences qui, dans les meilleures années, a atteint 6 millions de semences, soit l'équivalent de 20 000 hectares de plantation par an. Pour l'agronomie et la défense des cultures, on ne comptait pas moins de 150 expériences et 650 essais. A côté des chercheurs, le rayonnement de l'IRHO a bénéficié aussi de la qualité des équipes de pédologues de terrain, qui ont prospecté, dans des conditions souvent très difficiles, des millions d'hectares en s'appuyant sur une méthodologie très rigoureuse à forte densité

Présence de l'IRHO
dans le monde
en 1980.



de layonnage, et du dynamisme des cadres planteurs et technologues, ainsi que de l'expérience de conseillers techniques éprouvés.

Si, pour le cocotier, le démarrage a été plus long, car il a fallu partir pratiquement de zéro pour la sélection, dans ce domaine également un programme dynamique et ambitieux a permis, en une dizaine d'années, de placer la station Marc-Delorme à Port-Bouët en tête des centres de recherches sur le cocotier dans le monde, y réunissant un ensemble de matériel végétal unique par le nombre de provenances et d'arbres représentant chaque origine et par la quantité des croisements. Pour la production de semences des hybrides les plus performants, il a fallu créer des champs semenciers, ce qui a nécessité un certain délai ; mais, en 1984, il y avait déjà 17 champs plantés, couvrant 3 500 hectares et répartis dans 11 pays dont le Brésil, l'Indonésie et la Malaisie, ce qui représente un potentiel de plantations de 150 000 hectares par an en matériel hybride ; là aussi l'IRHO a donné l'exemple. Ces champs permettent de produire différents hybrides et ainsi de choisir pour chaque cas l'hybride le mieux adapté aux conditions locales. En 1984, il avait été produit en Côte-d'Ivoire plus de 13 millions de noix de semences, dont 10 millions utilisées localement pour planter 30 000 hectares (23 000 en matériel hybride). A cette date, 22 000 hectares de matériel hybride avaient été plantés en Indonésie.

Pour l'arachide également, et bien que les critères soient différents, la sélection a mobilisé une part importante des recherches, que ce soit en arachide d'huilerie, par la mise au point de variétés hâtives ou de variétés résistantes à la sécheresse, à la rosette ou à la rouille, ou en arachide de bouche (avec promotion pour cette dernière), dans le but de répondre aux conditions diverses rencontrées dans toute la zone arachidière. L'organisation de la production de semences a fait l'objet d'efforts sans relâche pour que les producteurs bénéficient rapidement des résultats de recherche. Ainsi le service semencier du Sénégal a-t-il pu fournir chaque année les 120 000 tonnes de semences nécessaires, les cultivateurs jouant un rôle déterminant dans cette production.

Si la sélection est primordiale, elle ne peut être pleinement valorisée que si les techniques de culture évoluent parallèlement ; c'est aussi à ce domaine qu'au cours de ces quarante dernières années l'IRHO s'est consacré, tant pour les fumures, avec la contribution déterminante du diagnostic foliaire, que pour les techniques culturales, la préparation des terres, la mécanisation, etc.

Cette expansion des activités de l'IRHO à partir de l'association recherche-développement a considérablement accru ses possibilités de recherche en lui assurant des moyens d'investigations beaucoup plus étendus. Elle a pu se réaliser sans accroissement marqué des subventions, grâce à une gestion financièrement très stricte et à des ressources propres en constante augmentation, provenant de la vente de matériel végétal et de la commercialisation d'huile, dont celle de la plantation Robert-Michaux ; grâce, également, aux produits de contrats et marchés. Ainsi, le budget de l'institut était, en 1952, équivalent à 7 195 000 francs nouveaux et les subventions se montaient à 5 309 000 francs, représentant 73,8 % du budget, le solde étant couvert par les ressources propres des unités pour 23,6 % et par les marchés et contrats pour 2,6 %. Le chiffre d'affaires de l'IRHO s'élevait trente ans plus tard à

Bilan en guise de conclusion

89 275 000 francs, et les subventions — enveloppe recherche du FIDES, participation des Etats aux frais de recherche — ne représentaient que 17 377 000 francs, soit 19,4 % du budget, les ressources propres intervenant pour 62,6 % des financements et les contrats et marchés pour 15,2 %. Donc, en trente ans, le chiffre d'affaires en francs courants de l'institut a été multiplié par 12,5, alors que le montant de la subvention ne l'était que par 3,2 ; en francs constants, on peut dire que le montant de la subvention a diminué au cours de cette période.

Ces quelques chiffres témoignent d'une gestion financière très rigoureuse qui a permis de réduire au maximum l'appel aux fonds publics, en assurant une augmentation croissante de la part autofinancée.

Ce bilan ne saurait omettre l'essentiel, le capital humain. L'IRHO employait, au terme de cette trentaine d'années, 165 personnes — 94 ingénieurs, 21 techniciens, 41 collaborateurs, 9 VSN — parmi lesquelles 77, dont 61 ingénieurs, vivaient outre-mer, dans 21 pays différents. Le personnel de statut local représentait 15 ingénieurs, 64 techniciens et 2 162 employés. Depuis sa création, ce sont des centaines d'ingénieurs, de techniciens et de collaborateurs qui ont travaillé à l'IRHO avec compétence et sens pratique, conscience professionnelle et esprit d'équipe, et cela parfois dans les secteurs les plus reculés et les plus difficiles.

Ce trop bref historique n'a eu pour ambition que de relater pour les nouveaux engagés ce qu'a été l'IRHO de 1942 à 1984, comment et dans quel contexte il a été créé et s'est développé, de sorte que, conscients de l'œuvre déjà accomplie au service des oléagineux et des populations concernées, ils puissent la poursuivre avec autant de passion et d'intelligence que de dévouement.

Annexes

Annexe 1

Allocution de J.-C. Fleury à l'occasion de son départ à la retraite, le 11 octobre 1990

Je vous remercie, mon cher Président, et vous, mon cher Directeur général, de l'hommage qu'à l'occasion de mon départ vous venez de rendre, à travers moi, aux successifs dirigeants et directeurs, cadres et collaborateurs de l'IRHO, qui ont fait ce que l'IRHO est devenu, un exceptionnel poids d'hommes et une somme de techniques au service du développement du palmier à huile, du cocotier et de l'arachide.

D'ailleurs, ainsi que je vous en ai fait part, lors de la visite d'adieu que je viens de faire aux unités IRHO de Côte-d'Ivoire — dont les 7 000 hectares plantés en palmier à huile et en cocotier où travaille un personnel de l'ordre de 2000 personnes constituent, pour ces deux cultures, l'outil expérimental le plus exemplaire existant aujourd'hui non seulement en Afrique mais dans le monde —, le ministre Alassane N'Diaye a tenu à en porter témoignage et à honorer à travers moi, en me décorant, cette place d'excellence de l'IRHO en Côte-d'Ivoire ; place qu'il faudrait, de toute évidence, maintenir quand on pense qu'en 2025 (l'année de mes cent ans mais, au dire de Picasso, « il faut du temps pour rester jeune » !), dans trente-cinq ans donc, l'Afrique aura à nourrir un milliard de bouches de plus qu'aujourd'hui. Or elle doit déjà importer 2 millions de tonnes de corps gras par an, y compris 400 000 tonnes d'huile de palme — dont elle était pourtant jusqu'au début des années 70 le premier producteur, avant d'en être devenue maintenant importatrice.

J'ai été très sensible, par ailleurs, à ce que vous avez l'un et l'autre exprimé, me concernant, et qui est bien sûr trop à mon avantage comme de coutume en pareilles circonstances. J'ai simplement, durant mes trente-trois années à l'IRHO, mis à sa disposition le peu que j'ai et le peu que je suis, m'efforçant d'en être digne et de donner l'exemple de ce que son personnel est et fait de mieux. Mais j'ai senti, Président, combien ce que vous disiez venait du cœur, et tout ce qui part du cœur va toujours droit au cœur.

Vous avez également, mon cher Directeur général, fait état de mon action au moment de la création et au temps de la mise en place du CIRAD. Il s'est trouvé que j'ai été au point de jonction des deux « histoires » des instituts : celle de l'association qui, au contact du chef historique de l'IRHO, Robert Michaux, et de son directeur historique, René Carrière de Belgarric, m'a en quelque sorte façonné, et fasciné aussi, durant ma quinzaine d'années comme secrétaire général et directeur général adjoint, avant d'être moi-

même pendant douze années directeur général ; puis celle de l'EPIC qui aura duré près de six ans, comme directeur, sous le leadership équilibré et l'intelligence de cœur d'Hervé Bichat, remarquablement secondé, à vrai dire, par vous-même et Jean-Marie Sifferlen, et sous la présidence de notre président bien-aimé. J'aurais pu prendre ma retraite cinq ans plus tôt, mais j'ai pensé servir l'IRHO et faire œuvre utile au CIRAD en restant le temps d'accompagnement nécessaire à cette grande mutation, tout en défendant en effet des idées d'expérience et d'éthique auxquelles je croyais et que je partageais avec mes autres collègues directeurs d'instituts. J'ai le sentiment d'avoir pu être loyal tout en restant fidèle.

La prolongation de ma présence a aussi permis d'attendre que mon successeur, Michel de Nucé de Lamothe, puisse être remplacé dans ses importantes fonctions de directeur de la division cocotier par François Rognon que, victime de sa réussite, l'Indonésie ne voulait pas lâcher. Michel de Nucé de Lamothe, diplômé de l'École supérieure d'agronomie de Paris, se trouve accéder à la direction de l'IRHO l'année du vingt-cinquième anniversaire de son détachement de l'INRA à l'IRHO ; et ce quart de siècle de maison, dont seize ans en Côte-d'Ivoire, lui a donné le sens des valeurs auxquelles nous croyons. Ayant résolument affronté le grand large de l'Asie et de l'Amérique latine, il était devenu le « globe-trotter cocotier » de l'IRHO, nouant et entretenant des relations de travail et des liens de confiance et d'amitié avec les responsables des pays, dans tout l'espace géographique du cocotier. Nous avons foi en ses aptitudes et sa volonté pour assurer la continuité avec le passé, le bien-faire du présent et les succès de demain, d'autant qu'il peut, et je parle d'expérience, compter et s'appuyer sur des directeurs éprouvés, des cadres responsables et des collaborateurs appliqués, et sur une direction générale et centrale où tous les concours lui sont acquis.

J'évoquais il y a un instant Robert Michaux. Il sied en ce jour de rappeler que, sans cet homme de vision et de résolution, cet entraîneur qui forçait à se dépasser, nous ne serions sans doute pas ici aujourd'hui. C'est en effet lui qui, en créant l'IRHO — à la mi-année 1942, aux heures les plus sombres de notre histoire, mais par le même acte de foi et de générosité qu'il avait fondé en 1936, constatant le succès éclatant des instituts de recherches d'Indonésie et Malaisie, l'Institut français du caoutchouc, cet IFC qui avait son siège ici —, déclencha en France le mouvement de création successive de l'IRFA, l'IRCT, l'IRCA et l'IFCC, entre lesquels il devait instituer, en 1958, le comité de liaison interinstituts qu'il présida avec Raymond de Padirac comme secrétaire général, et auquel se sont joints l'IRAT dès sa création en 1960 puis les deux autres organismes qui n'avaient pas le statut d'association, le CTFT et l'IEMVT.

A la mort prématurée de Robert Michaux — terrassé par une brève et douloureuse maladie, en juillet 1962, juste vingt ans après la fondation de l'IRHO —, le président de l'IRFA devint président du comité de liaison dont il était alors vice-président, et les présidents de chacun des instituts se succédèrent, tous les deux ans, à cette charge jusqu'à la mi-année 1970, date de création du GERDAT.

Le GIE — entre les huit organismes de recherche appliquée et les représentants des départements ministériels — aura été animé par Jacques Alliot, de

la Caisse centrale, puis par l'ambassadeur Hubert Dubois, l'héritier direct du comité de liaison. Les trois versions ministérielles successives du GERDAT — celles d'Yvon Bourges (1970), de Pierre Abelin (1975) et de Robert Galley (1980) — ont été acceptées par les responsables des instituts sans qu'ils aient manqué, chaque fois, de faire part de leurs avis et recommandations.

Ce sont les dirigeants de cette époque qui ont fait réellement les instituts ; et chacun a eu ses propres pionniers. C'est en pensant à eux — et quelques-uns les représentent ici ce soir — que, personnellement, je ne saurais manquer de rappeler le souvenir de René Carrière de Belgarric qui a exercé durant trente ans, et dès l'origine, les fonctions de directeur général de l'IRHO, puis deux ans et demi celles de président. Ayant eu l'avantage d'avoir été pendant dix-sept ans son collaborateur direct, je puis, en effet, attester tout ce qui est dû à ce réel bâtisseur de l'IRHO, qui, ferme par tempérament mais flexible par réflexion, avait une aussi bonne intelligence des hommes que des choses et était tout à la fois un homme d'action, de cœur et d'idéal.

La dernière réforme, qui donne naissance au CIRAD, reprenant au 1^{er} janvier 1985 les instituts, a tenu compte de leur histoire, d'abord en choisissant pour l'établissement public le caractère industriel et commercial, et ensuite en ne retenant pas d'agent comptable. L'avis du conseil d'Etat avait d'ailleurs été, et je cite, qu'il fallait « éviter autant que possible de modifier les pratiques suivies par les instituts » et que l'établissement, appelé à opérer hors de France et dans le secteur concurrentiel, devait « disposer de toute la souplesse de fonctionnement que donne la gestion financière selon les règles applicables aux sociétés commerciales, le contrôle nécessaire étant assuré par la tutelle sur les décisions du conseil d'administration et par le contrôleur d'Etat ».

De son côté, le rapport au premier ministre sur la création du CIRAD précisait, je cite, « qu'il sera tenu compte, dans l'organisation et la gestion financière de cette nouvelle structure, de la nécessité de lui assurer un fonctionnement souple et décentralisé, adapté aux contraintes particulières liées aux missions confiées à cet établissement public qui s'exécuteront essentiellement dans les pays étrangers et notamment dans les pays en développement ».

Ces vues — non éloignées de celles d'un Saint-Exupéry écrivant : « Unifier c'est nouer mieux les diversités, non les effacer par un ordre vain » — sont d'ailleurs d'autant plus partagées par le nouveau directeur général du CIRAD, que vous en avez été sans doute, mon cher Directeur général, l'un des inspirateurs, ayant pris, vous-même, à l'époque, une part active dans la réforme. On ne peut que s'en féliciter pour l'avenir du CIRAD, dont les problèmes — aggravés par une très mauvaise conjoncture, que ce soit la baisse du prix de l'huile de palme ou du cours du dollar, ou encore la récession qui pointe — sont à la hauteur, cher ami, de vos capacités exceptionnelles, connues et reconnues, et de votre détermination à les résoudre.

Si j'ai évoqué le passé, ce passé devenu notre bien commun, c'est parce que — sans être pour autant passéiste ou pour un passé dépassé — on ne construit bien l'avenir qu'en restant fidèle au passé.

Face à cet avenir difficile donc, et qui est à prendre, il faut se fortifier par des idées claires. Et si, selon le général de Gaulle, « savoir ce qu'on pense, c'est savoir ce qu'on refuse et savoir ce qu'on souhaite », j'expliciterais qu'on sait

ce qu'on refuse quand, sans trop de complexes, on fixe des bornes et qu'on s'y tient, car quand les bornes sont dépassées il n'y a plus de limite ; et qu'on sait ce qu'on souhaite quand on se fixe, avec clairvoyance, des buts devant servir de point de mire, qu'on s'y oublie et qu'on y persévère.

Et puis, *last but not least*, on se gardera de trop prendre ses craintes pour la réalité en préservant envers et contre tout, en soi, la « petite fille espérance » chère à Péguy, sans laquelle tout est encore plus difficile. Et d'ailleurs, comme mon terroir familial l'enseigne, les nuages passent mais les montagnes restent...

Avant de m'en aller, comme Candide, cultiver mon jardin, il ne me faut pas oublier de dire que ma longue carrière de près de trente-trois années à l'IRHO m'a fait contracter une bien grande dette à l'égard de tous ceux qui ont œuvré avec moi. Ainsi ai-je personnellement un devoir de reconnaissance à l'égard de tous ceux qui m'ont aidé dans l'accomplissement de ma tâche : les six présidents de l'IRHO, avec lesquels j'ai eu le privilège de collaborer, Robert Michaux, Robert Préaud, Xavier Torrè, René Carrière de Belgarric, Michel Lesieur et Maurice Bourgès-Maunoury ; les administrateurs de l'IRHO ; les cadres de l'IRHO, en particulier chacun des directeurs ; les collaborateurs de l'IRHO — qui, tous, chacun à sa place et dans ses fonctions, ont travaillé depuis près de cinquante ans, outre-mer et en France. Comme on le sait ici, on juge une plante à ses fruits, et, grâce à eux, le palmier, le cocotier, l'arachide ont fait de bien beaux fruits de par le monde.

Reconnaissance aussi au président Poly, et au triumvirat de la direction générale et ses aides, avec lequel mes collègues des autres départements et moi-même avons œuvré, pour le meilleur et contre le pire, au sein du comité de direction.

Et on ne saurait oublier, bien sûr, les nombreux représentants des administrations, organismes et sociétés, en France et à l'étranger, partenaires de travail, qui se sont succédés sur cette longue période, avec lesquels et grâce auxquels nous avons fait une partie du chemin qui a mené au présent.

Aide-toi, le ciel t'aidera, dit-on. Tous, et donc chacun de vous ici, avez été mon « ciel » ! Merci de cela, merci à vous tous d'être venus, malgré vos lourdes occupations.

Et maintenant, au moment où je suis le conseil de Sacha Guitry de « quitter le théâtre avant qu'il nous quitte », c'est du fond du cœur que je formule tous les vœux, pour vous-mêmes, mes chers Président et Directeur général, et pour tous mes amis « acteurs » m'entourant, vous qui restez à la peine et continuez, et qui aurez, ensemble, aujourd'hui et demain comme hier, à maintenir : maintenir à l'intérieur compréhension et cohésion ; maintenir à l'extérieur les actions de recherches nécessaires et les activités de développement suffisantes ; maintenir les liens préférentiels avec la Côte-d'Ivoire et maintenir le déploiement géographique ; maintenir l'excellence scientifique et technique ; maintenir, enfin, les équilibres et maintenir le moral.

Bien que Chateaubriand ait pu dire que « tous les jours sont des adieux », il y en a certains qui, comme ce soir, le sont plus que d'autres. Mais, comme dans la chanson, ce sera un au revoir. Au revoir donc, et, reprenant le souhait d'Hervé Bichat à Montpellier, bons vents et, ajouterai-je, confiance.

Annexe 2

Lettre du comte de Paris au directeur de l'IRHO



94

Monsieur le Directeur

Dès mon retour à Paris, je tiens à vous redire tout l'intérêt que j'ai trouvé à la visite de l'huilerie et des palmeraies de l'I.R.H.O. Je vous remercie de l'exposé d'ensemble que vous nous avez fait sur un sujet peu connu des métropolitains.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de me croire

Notre affectionné
Henri
Comte de Paris

Paris, 9 décembre 1954

Annexe 3

Allocution du Dr Balla Keita à l'occasion de sa visite à la station Marc-Delorme (9 juin 1981)

C'est avec un réel plaisir que la délégation qui m'accompagne et moi-même avons passé cette agréable journée à la station cocotier Marc-Delorme de l'IRHO à Port-Bouët ! Le bon travail et l'excellence des équipes de recherches sont un motif de fierté et de satisfaction pour la Côte-d'Ivoire, l'Afrique et le tiers monde !

Vous pouvez compter sur mon appui total et sur celui de tout le ministère de la Recherche scientifique !

Vive l'IRHO !

Vive le GERDAT !

Vive l'amitié franco-ivoirienne !

Vive la fraternité entre la France et la Côte-d'Ivoire !

Vive la recherche scientifique au service de l'homme !

Annexe 4

Lettre du ministre de la Recherche et de la Technologie et du ministre de la Coopération et du Développement au président de l'IRHO (24 octobre 1984)

MINISTERE DE LA RECHERCHE
ET DE LA TECHNOLOGIE

MINISTERE DE LA COOPERATION
ET DU DEVELOPPEMENT

BUR/CAB/n° 0277

Paris, le 24 octobre 1984

Monsieur le Président,

La création du CIRAD, par décret du 5 juin 1984, représente une étape essentielle de la réforme du dispositif français de recherche en coopération dans le domaine de l'agronomie tropicale, engagée par le Conseil des Ministres du 18 mai 1982. Il convient de conduire, dès maintenant, la procédure permettant au CIRAD d'assurer effectivement, à compter du 1er janvier 1985, les missions qui lui sont imparties.

A ce titre, toutes dispositions seront prises pour que le Conseil d'Administration de l'Etablissement assume, dès la fin de l'année 1984, la mise en place du nouvel organisme dont les dirigeants, Président et Directeur Général, seront nommés au même moment.

Comme vous l'avez certainement remarqué, l'article 19 du décret ci-dessus mentionné prévoit que le personnel des organismes dont la liste est annexée (au nombre desquels figure l'I.R.H.O.) qui décideraient de se dissoudre et de faire dévolution de leurs biens au CIRAD, seront pris en charge par celui-ci à compter de la date de cette dissolution.

Nous vous serions, en conséquence, très obligés, Monsieur le Président, de bien vouloir réunir votre Conseil dès que possible et nous faire connaître quelle est sa position à ce sujet.

.../...

Monsieur Maurice BOURGES-MAUNOURY
Président de l'I.R.H.O.
12, square Pétrarque
75116 PARIS

Nous nous devons de vous dire qu'il nous apparaît éminemment souhaitable que les activités de votre organisme se poursuivent désormais au sein de la nouvelle structure mise en place et qui, seule, a vocation à bénéficier des crédits affectés à la recherche agronomique tropicale en coopération.

Nous croyons également utile de vous réitérer la volonté exprimée déjà à plusieurs reprises par les représentants du Gouvernement, que le CIRAD se construise à partir du travail remarquable accompli par les Instituts membres du GERDAT et qu'il s'organise de manière à conserver au sein des départements prévus les caractéristiques qui confèrent à vos Etablissements leur originalité et leur efficacité.

Pour tenir compte de la spécificité des actions conduites jusqu'ici par les membres du GERDAT, le nouvel établissement sera organisé selon les principes de la décentralisation et devra s'attacher à valoriser les sigles des anciens organismes, la renommée internationale de ceux-ci étant bien établie.

Vous pouvez assurer les administrateurs de votre organisme, ainsi que ses personnels, que la mise en place du CIRAD, loin de constituer une rupture avec le passé, devrait permettre de créer une nouvelle synergie entre les actuels membres du GERDAT.

Nous vous serions très reconnaissants, Monsieur le Président, lorsque vous réunirez les membres de votre Conseil, de bien vouloir être notre interprète auprès d'eux pour les remercier de l'intérêt qu'ils ont apporté aux travaux de l'I.R.H.C..

Nous savons que, parmi eux, siègent des représentants des professions concernées par nos recherches ; veuillez leur dire que nous espérons qu'ils continueront à nous apporter leur concours et leur conseil au sein des nouvelles instances qui ne manqueront pas d'être créées au niveau des départements et où leur représentation sera prévue.

Permettez-nous, enfin, Monsieur le Président, de rendre hommage à votre action personnelle à la tête de l'I.R.H.O.. Comme vos prédécesseurs, vous avez été constamment inspiré dans l'exercice de cette haute fonction par un sens aigu de l'intérêt général et de ce que doit être une oeuvre de coopération. Nous tenons à vous en remercier très sincèrement.

Pour faciliter, dans toute la mesure du possible, le passage à des structures nouvelles, nous avons demandé au Président POLY d'être, en quelque sorte, notre représentant auprès de vous et de vous apporter son concours si vous jugez utile de le solliciter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le Ministre,



Le Ministre Délégué



Annexe 5

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 26 novembre 1984

Le comité d'entreprise de l'IRHO, lors de la réunion du 26 novembre 1984, rappelle sa position de principe sur les points suivants.

1. Les dispositions afférentes à la mise en place du CIRAD après la dissolution de l'institut devront être prises dans le souci :
 - de préserver au personnel son contrat de travail ainsi que les avantages acquis et sociaux ;
 - d'assurer la continuité des activités de recherche et de développement dans le domaine des oléagineux.
2. Les biens de l'IRHO qui seront dévolus au CIRAD devraient être affectés au département oléagineux du CIRAD pour ses activités.
3. Une large autonomie (gestion du personnel, des ressources, etc.) devrait être attribuée au département oléagineux dans un souci d'efficacité et de souplesse de fonctionnement.

Dans cet esprit, il est souhaité que le département se voie conférer un statut d'établissement.

Il adopte les résolutions suivantes.

Première résolution

Le personnel, après avoir été informé et consulté conformément aux dispositions légales, donne son assentiment au projet de dissolution de l'IRHO et à l'ensemble des modifications juridiques consécutives aux conditions prévues par les résolutions qui doivent être soumises au conseil d'administration pour proposition aux membres de l'association.

Deuxième résolution

Le personnel prend acte et donne un avis favorable à la procédure de dévolution des biens, activités, droits et obligations, telle qu'elle est envisagée. Enfin, il accepte le principe du transfert des personnels de l'institut, sous réserve du respect de la législation en vigueur, et dans l'esprit défini par le décret du 5 juin 1984, article 19, portant création du CIRAD et conformément aux principes évoqués au paragraphe II.

Il faut rappeler qu'aux termes de l'article 19 des statuts du CIRAD, « les personnels des organismes qui décideraient de se dissoudre en faisant dévolution de leurs biens au CIRAD sont pris en charge par celui-ci à compter de la date de cette dissolution ».

Annexe 6

Résolutions votées au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de l'IRHO (29 novembre 1984)

Première résolution

Conformément aux statuts de l'association et ayant entendu la communication du président et du directeur général, les membres de l'association IRHO, ayant entendu d'autre part lecture du procès verbal de la réunion extraordinaire du comité d'entreprise et ayant entendu communication du directeur général sur le rapport des commissaires aux apports au 31 décembre 1983 et sur l'évolution de la situation en 1984, décident la dissolution de l'association à dater du 1^{er} janvier 1985, dans les conditions suivantes :

Les droits, bien meubles et immeubles, obligations, activités, conventions et marchés et, d'une manière générale, tout élément entrant dans la composition de l'actif et du passif, sont dévolus, par délibération de l'assemblée, au CIRAD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, établissement public à caractère industriel et commercial créé par le décret n° 84-429 du 5 juin 1984, à la date du 1^{er} janvier 1985.

Cette dévolution s'effectue sous réserve :

- du maintien du potentiel actuel de l'IRHO, ce qui suppose, sur le plan budgétaire, une prise en compte mieux équilibrée des activités du département par l'enveloppe recherche, et notamment en titre III ;
- de la reprise du personnel de l'IRHO par le CIRAD, à compter de la date de dissolution de l'institut (art. 19 du décret n° 84-429 du 5 juin 1984). Garantie est donnée par l'autorité de tutelle que les engagements pris à l'égard du personnel, notamment en matière de retraite, seront repris dans le statut du personnel du CIRAD et soumis à l'approbation de son premier conseil ;
- de l'affectation au département oléagineux du CIRAD du patrimoine immobilier et mobilier de l'association.

Le CIRAD négociera les accords permettant au département IRHO de poursuivre ses activités hors de France et prenant en compte ses objectifs et ses intérêts.

Deuxième résolution

L'assemblée générale désigne M. Robert Jouanique comme administrateur *ad hoc* de la dévolution avec pouvoirs les plus étendus pour arrêter et présenter les comptes de l'exercice 1984 certifiés conformes par le commissaire aux comptes, et faire toutes les opérations nécessaires pour assurer le transfert de

l'actif et du passif au CIRAD tel qu'il est prévu à la 1^{re} résolution, et tout ce qui y est afférent. Il a la faculté de déléguer certains de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires afin de mener à bien des missions particulières. L'assemblée générale désigne M. Altairac en qualité de suppléant. La mission de l'administrateur est précisée dans l'annexe jointe à la présente résolution et qui en est partie intégrante.

Troisième résolution

Les activités de recherche et de développement de l'IRHO devant être poursuivies au sein du CIRAD par le département oléagineux selon la lettre ministérielle du 24 octobre 1984, l'assemblée extraordinaire autorise ce département à porter et à utiliser le sigle "IRHO" qui devient propriété exclusive du CIRAD.

Quatrième résolution

Pour mettre en œuvre les principes de décentralisation de l'organisation du CIRAD de la lettre ministérielle précitée, l'assemblée générale extraordinaire entend que le département oléagineux, qui dispose de l'autonomie de gestion, conserve ses ressources propres et dispose d'une trésorerie minimale de trois mois de fonctionnement. Par ailleurs, il aura un compte en banque individualisé qui recevra le montant de ses subventions et de ses ressources propres, et dont il percevra les intérêts.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire recommande :

- la création de filiales chaque fois que nécessaire pour les besoins des activités oléagineuses ; elles seront gérées par le département oléagineux du CIRAD ;
- que la représentation du CIRAD dans les organismes ou à des réunions spécialisés en matière d'oléagineux soit directement assurée par le département oléagineux.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire laisse le soin au département oléagineux de faire des propositions au conseil d'administration du CIRAD pour l'organisation du comité de programme du département, prévu à l'article 14 du décret constitutif, afin d'assurer une large représentation des usagers.

Septième résolution

Compte tenu du fait que la dissolution du GERDAT (groupement d'intérêt économique) est susceptible d'intervenir en dernier ressort, l'assemblée générale confie au CIRAD, en application de l'article 25 du contrat de constitution, le pouvoir de se substituer à l'IRHO pour l'ensemble des droits et obligations que l'institut a contractés lors de la constitution et au cours de la vie juridique, administrative et financière du groupement.



Centre de
coopération
internationale
en recherche
agronomique
pour le
développement

42, rue Scheffer
75116 Paris
France

